



# Cénéalogie en Cévennes

Association des Chercheurs et Généalogistes des Cévennes

Adresse Internet: <http://site.acgc.free.fr>

Siège social : Archives Départementales du Gard - 20, Rue des Chassaintes  
30000 NIMES

N° Siret 452 184 468 00018 - Code APE/ 913 E

## Éditorial

Cette année démarre sous de meilleurs augures que les années précédentes pour notre association. Elle fête son vingt cinquième anniversaire marquant ainsi son ancienneté dans la généalogie gardoise et lozérienne. Cela en fait certainement la plus ancienne de nos départements cévenols. Plusieurs adhérents ont entendu nos appels, répétés à satiété, et y ont répondu favorablement. Cela apporte le bol d'oxygène tant espéré. Il ne faut pas se dire que tout est fait, mais nous sommes sur la bonne voie. Les adhérents doivent impérativement continuer à s'investir pour maintenir sa pérennité et son développement. Des équipes se mettent en place pour gérer les différentes fonctions (documents, organisation des réunions, site.. projets etc...) et cela est un grand pas car une association ne peut ni ne doit reposer sur les épaules d'une seule personne pour être viable et ouverte. N'oublions pas que les gens s'usent et vieillissent et que la relève se doit d'être permanente. Je dois vous avouer que nous sommes passé très près de la catastrophe et je pensais sérieusement que l'ACGC ne fêterait jamais ses 25 ans.

Un très grand merci à tous ceux qui ont accepté de partager un peu du poids de notre association (adhérents et bureau).

Cette année sera l'occasion de faire un bilan sur tout ce qu'à pu faire notre association. Je pense qu'elle n'aura pas à rougir du travail effectué : près de 500 relevés, plus de 500 adhérents, 100 bulletins publiés, des études sur les familles cévenoles qui servent maintenant de référence à de nombreux généalogistes, des centaines de registres numérisés, des dizaines de réunions et de découvertes et visites de lieux, des dizaines de conférence lors de ces mêmes réunions, des études lancées sur des sujets locaux par de petits groupes d'adhérents (camisards, mines) qu'il faudra encore développer, des rencontres, de l'entraide...des matériels mis à disposition des adhérents (5 valises de numérisation)... des participations à la préservation d'archives municipales.. D'ailleurs certaines mairies nous ont contacté pour numériser leurs fonds.

Des échanges fructueux entre les adhérents. Pour l'année 2012 le taux des réponses par rapport aux questions est de 38,25 %. Quel beau résultat ! (depuis le numéro 69 nous ne sommes jamais passés en dessous de 30 %).

Pour cette année 2013 un autre grand chantier, qui devenait indispensable, est ouvert et il faudra la participation la plus large pour en assurer son succès. Nous avons enfin un local, mis à notre disposition par la mairie de Clarensac. Cela permettra d'envisager plus sereinement l'avenir. Des permanences se mettront en place dès que possible. Serons mis à la disposition de tous en consultation: nos documents papier, nos ordinateurs, les revues échangées avec les autres associations.. Et à terme les numérisations effectuées dans le cadre de l'ACGC.

Donc pour résumer : optimisme, raisonné, mais optimisme tout de même.

Cette année et les suivantes devront être des années d'évolution au vu de ce qui se passe dans la généalogie, mais vers quoi ? Je ne sais pas répondre à cette question. Les archives vont-elles s'ouvrir aux associations ou

### Vos contacts : [site.acgc@laposte.net](mailto:site.acgc@laposte.net)

**J-Luc CHAPELIER** rue Basse, le Village ; 48370 ST GERMAIN DE CALBERTE Président

**Bernard COLOMBEAU** 15 rés Courtines rue Fraternité 30220 AIGUES-MORTES Trésorier

**Gérard VIDAL** Le mas 30500 SAINT JULIEN DE CASSAGNAS Gestion des Documents

**Jacques GEMINARD** 6 rue des lauriers roses 30740 LE CAILAR

**Jean-Claude LACROIX** 320 Avenue du Pont Trinquat 34070 MONTPELLIER, Mise en forme documents

**Danièle LOUBET** 181 Chemin des Justices Vieilles 30000 Nîmes vérificatrice des comptes.

**Patrick COMTE** Salgas - 48400 Vébron Recherche des salles

**Alain DESCOURS** 24, rue Madeleine RENAUD, 34000 Montpellier, gestion des adhérents.

**Guy POMARET**, Figières de Grimaud, 68 enclos Max Jacob, 34130 Manguio. Questions / réponses

### Vos questions et réponses :

**Pour les internautes passer par le site de l'association ([site.acgc@laposte.net](mailto:site.acgc@laposte.net))**

**Par courrier : Guy POMARET**, Figières de Grimaud, 68 enclos Max Jacob, 34130 Manguio.

**Problème de mot de passe : suivre la procédure indiquée sur le site.**

**COTISATION 2013 Montant 15 € droit d'entrée 15€ Réinscription 5€ si paiement cotisation après 31 janvier.**

**Chèque à établir à l'ordre de ACGC et à envoyer à :**

**M. Alain DESCOURS** 24, rue Madeleine RENAUD, 34000 Montpellier

**AVIS IMPORTANT : En cas de non-renouvellement de l'adhésion avant le 31 janvier vous ne recevrez pas le bulletin de février.**

**BULLETIN TRIMESTRIEL N° 99**

**Février 2013**

### Prochaines réunions

- **Clarensac le 11 mai 2013 à 9 h 15**
- **Génolhac le 30 août 2013 à 9 h 15**

### Sommaire

Éditorial	1
Éditorial (suite)	2
Conditions d'adhésions	2
Vos questions	2
Famille ALBARIC	11
Réponses	14
Citations Généalogiques	15
Les Cahiers de Samuel CLARIS	16
Abjurations	17
Citations généalogiques (suite)	17
Correction Paléographie	18
Paléographie	18
Réponses (Suite)	19
Lu pour vous	26
Nouveaux documents	27
Le Comte de Condorcet	27
Citations généalogiques (suite)	29
Histoire de petits lapins	30
Citations généalogiques (suite)	30

se fermer ? L'économie prendra t'elle le pas sur le bénévolat ? Le milieu associatif pourra t'il résister ?

Je souhaite pour ma part que le milieu associatif reste un milieu d'échange, d'entraide et de convivialité, mais cela n'est que mon point de vue et peut être ne sera-t-il pas partagé par tout le monde.

Je pense aussi que nous devons nous concentrer sur notre région car il y a un énorme travail à y faire. Celle-ci est d'une telle richesse historique et économique, qui en font sa spécificité, qu'il serait dommage de chercher à étendre outre-mesure notre champs d'étude si nous voulons faire les choses sérieusement. Comme je l'ai toujours défendu, la généalogie d'intérêt que par son contexte. Ce qui ne veut pas non plus dire s'isoler ou se refermer sur soi.

Bonne journée à tous

Jean-Luc Chapelier

## CONDITIONS D'ADHESION A L'ASSOCIATION

### 1) Nouvel adhérent :

---L'adhésion peut se faire toute l'année. Avant le 31 octobre l'adhésion concerne l'année en cours, à partir du 1° novembre elle concerne l'année suivante.

--- Le nouvel adhérent règle un droit d'entrée payable une seule fois (15 euros au

1/11/2012) plus un abonnement renouvelable chaque année (15 euros au 1/11/2012)

--- Les bulletins man-

quants de l'année lui sont communiqués uniquement dans la partie personnelle du site\*

### 2) Renouvellement de l'adhésion :

--- La période normale de renouvellement s'étend du 1° novembre au 31 janvier. Pendant cette période l'adhérent de l'année précédente paye simplement l'abonnement (15 euros au 1/11/2012).

--- En dehors de la période normale soit du 1° février au 31 octobre, en plus de l'abonnement, l'adhérent de l'année précédente devra régler un droit réinscription (5 euros au 1/11/2012). Les bulletins manquants de l'année lui sont communiqués uniquement dans la partie personnelle du site\*

### 3) Ancien adhérent :

---L'adhérent qui n'a pas renouvelé son adhésion au 31 octobre de l'année suivante perd sa qualité de membre de l'association

--- S'il souhaite ré-adhérer il sera considéré comme un nouvel adhérent et devra acquitter le droit d'entrée en vigueur. Le renouvellement à postériori (après le 31 octobre pour l'année en cours) n'est pas possible

### 4) Paiement

Soit par virement postal sur le compte CCP 614971J Montpellier .Soit par chèque à l'ordre de l'ACGC, adressé à Mr Alain DESCOURS- 24 rue Madeleine RENAUD -34000-Montpellier

\*Les adhérents qui ne sont pas informatisés, ou ceux qui le souhaitent, peuvent se procurer la version papier au tarif en vigueur ( 3€ au 1/11/2012) auprès de la personne chargée de la vente des documents.

## MODELE de QUESTIONS généalogiques

Il est demandé de respecter la mise en forme afin d'éviter une ressaisie pour intégration dans le bulletin. Cela fait perdre énormément d'un temps qui serait précieux pour effectuer d'autres tâches plus importantes pour notre association. C'est une source d'erreur non négligeable. Il suffit de suivre les indications dans les bulles d'aide à la saisie sur le site ou de se référer à ce qui se trouve dans le bulletin.

Il serait souhaitable que les adhérents ayant trouvé la réponse à leur question la communique dans le bulletin. Cela aidera d'autres adhérents, fera vivre le bulletin et l'association : lieu d'échange et d'entraide.

## QUESTIONS

Colette et Jean DELEUZE

**99/1 - DELEUZE x MAURIN** StGC <1610, rech. cm et tous rspts. sur Jacob DELEUZE x Suzane MAURINE des Flandres Supérieures StGC d'où Moïse mis en apprentissage en 1621 chez Pierre Turc ht la Fare (3e 3741-f°29-N° Varelhes) Jacob aurait un frère Abraham x Anne DURANT ,cm ?  
Colette et Jean DELEUZE

**99/2 - CHANOUSSE(OUX)/CHAROUSSE (OUX)** StGC et 48 ca 1635, Patronyme supra a t il été rencontré en Lozère, T. ou autre acte notarié suite Cybille HOURSE x Abel CHANOUSSE des HtesAlpes /1633.  
Colette et Jean DELEUZE

**99/3 - DELEUZE x PUECH** CdD - Tignac ? / 1786, rech. x, cm, asc. d'Antoine DELEUZE x Suzanne PUECH d'où au moins Antoine ° 4/11/1786, +8/3/1842, x Jeanne Marie BE-NOIT le 11/4/1811

**99/4 - ROUSTAN x GUIRAUD** St Jean de Valérisclé 1818 , rech acte x, cm Henri Philippe François Noé ROUSTAN x Victoire GUIRAUD code 30268 des relevés ACGC filiatifs Richard DELOBBE

**99/5 - d'AYGALLIERS x DOMERGUE** St Jean de Valérisclé 1772, rech acte de x 12/09/1772 selon vos informations Louis d'AYGALLIERS x Thérèse DOMERGUE Richard DELOBBE

**99/6 - TURC x PASCAL** St Julien d'Arpaon ca 1665, rech. x, cm, et asc. de David TURC x Antoinette PASCAL vers SJA, dont au moins Jacques x Anne PIN en 1705  
Henri MAGNIN

**99/7 - PIN x BRUGUIERE** St Julien d'Arpaon ca 1665, rech. x, cm et asc. de Pierre PIN x Antoinette BRUGUIERE de SJA, dont au moins, Anne qui x Jacques TURC en 1705 à

SJA.

Henri MAGNIN

**99/8 - ROUVIERE x ROUX** La Salle Prunet ca 1680, rech. x, cm et asc. de Jean Pierre ROUVIERE x Françoise ROUX des Vernèdes à la Salle Prunet. D'où, au moins, Jean Pierre x Suzanne PANTEL (1714) et Jean x Suzanne AFFORTIT  
Henri MAGNIN

**99/9 - VIELZEUF x GOUT** La Salle Prunet ca 1680, rech. x, cm et asc. de Pierre VIELZEUF x Cécile (ou Cibille) GOUT. Lui est de Pierrefort (LSPM) dont au moins André, Jacques, Jean (x Marie RAMPON en 1715) et Pierre.

Henri MAGNIN

**99/10 - PROVENSAL x PASCAL** St Julien d'Arpaon ca 1700, rech. x, cm et asc. de Pierre PROVENSAL x Suzanne PASCAL à Balazuègnes (SJA) d'où au moins Jeanne (x Charles ROUVIERE), Pierre (x Marie BLANC en 1742) et Marie.

<p>Henri MAGNIN</p> <p><b>99/11 - DELEUZE x GIRARD</b> Env. St Martin de Lansuscle ca 1750, rech. x, cm et asc d'André DELEUZE x Anne GIRARD, vers 1750, autour de St Martin de Lansuscle. Julien BONNET</p> <p><b>99/12 - CARRIERE x PUECH</b> Env. St Martin de Lansuscle ca 1750, rech. x, cm et asc. d'André CARRIERE et Jeanne PUECH, vers 1750, autour de St Martin de Lansuscle. Julien BONNET</p> <p><b>99/13 - DONADILLE</b> rég St Julien de Val ca 1774, rech ° de Jeanne DONADILLE ou DONADIEU + le 12/10/1824 à St Julien semble être fa Jean DONADILLE et de Marie DONADILLE André BRESSOLLE</p> <p><b>99/14 - CHABROL x SUGIER</b> St Florent / A ca 1841, rech cm de Jean Louis CHABROL ( fs Jean Jacques et Marie Michel) et Rosalie SUGIER fa Jacques André et Rose COSTE le x à été célébré à St Florent le 12/10/1841 André BRESSOLLE</p> <p><b>99/15 - SUGIER-ANDRE x COSTE</b> St Julien de Valgagues ca 1816, rech cm entre Jacques ANDRE- SUGIER de Mercoirol St Florent/A et Rose COSTE de Darbousse St Julien de V le x a été célébré le 29/5/1816 à St Julien André BRESSOLLE</p> <p><b>99/16 - ROUQUETTE x CANONGE</b> Ste Cécile d'A 1703, rech asc de Pierre ROUQUETTE de la Levade x Jeanne CANONGE de la Levade x le 5/9/1703 à Ste Cécile d'A André BRESSOLLE</p> <p><b>99/17 - MICHEL x BALDIT</b> rég Villefort ca 1715, rech x ou cm et asc. de Jean MICHEL x Marguerite BALDIT d'où Antoine qui le 29/10/1737 à Altier x Marie ROBERT André BRESSOLLE</p> <p><b>99/18 - ATGER x LARGUIER</b> St Julien d'Arpaon, St Privat V et env -1890/, rech. x (date et lieu) et enfts éventuels d'Irma Larguiér ° 25/3/1867 à St JA ,fa de Louis LARGUIER et Louise PRADEN, x à Auguste Léontin ATGER et vivant à Ablon sur Seine (S et Oise) en 1895.+ à St P de V. Eliette THIRION</p> <p><b>99/19 - ROUQUETTE x VILLAR</b> env. St Julien d'Arpaon ca 1642, rech, cm et asc de Pierre ROUQUETTE +6/4/1691 x Magdeleine VILLARE de Balazuègnes SJA (ascendance connue) Union ca 1642 autour de St Julien d'Arpaon : dont : - Guillaume °2/9/1644 - Pierre +&gt;1679 - Anne x 1679 avec André LARGUIER - Marie °1650 x 1672 avec Pierre CO-MANDRE</p>	<p>Jacques GEMINARD</p> <p><b>99/20 - DEVEZE x PELATAN</b> env. Fraissinet de Lozère ca 1650, rech, cm, asc et tout autres concernant le couple David DEVEZE +&gt;1685 et Lucesse PELATAN +&gt;1685 du Viala du Pont - F de L, dont : - Antoine +&gt;1693 - - Pierre +&gt;1693- Jean x Suzanne COURET de Champlong de Lozère - Suzanne+&gt;1685 et x en 1685 avec Louis GALTIER - Isabeau+&gt;1685 et x en 1685 avec Antoine FELGEIROLLES Jacques GEMINARD</p> <p><b>99/21 - DELEUZE x DELEVRE</b> St-Jean-du-G. ca 1729, rech. x, cm, et asc. de Philippe DELEUZE x Jeanne DELEVRE, vers 1729, à Saint-Jean-du-Gard. Claude JOLLY</p> <p><b>99/22 - DELEUZE x DHOMBRES</b> env. St Jean du Gard &lt;1757, rech. asc. de Jeanne DHOMBRES x Jacques DELEUZE, avant 1757, autour de St Jean du G. Claude JOLLY</p> <p><b>99/23 - PEIRON x PUECH</b> env. Générac - Codognan ca 1688, rech, x, cm, asc. et tt autres concernant Jean PEYRON et Marie PUECH (asc. Marie connue) union vers 1688 autour de Le Cailar, Codognan, Générac, dont Jeanne - Magdeleine - Jean - Marie x en 1711 Pierre BLATIERE - Jacques x 1731 Magdeleine VIELLES -Bail en paiement entre les PUECH le 24/03/1688 Jacques GEMINARD</p> <p><b>99/24 - DAURAT x BOUISSIER</b> rég. Monoblet - Bragassargues - Canaules - Logrian ca 1635, rech, cm et asc de David DAURAT rentier de la metterie de l'Argentière appartenant au Seigneur des Gardies en 1645 -il teste en 1654 (2 E 64 35) en faveur de sa femme Jeanne BOUISSIERE originaire de Monoblet - ses enfants : Marie x en 1673 Jean REY - - David x en 1675 Magdeleine NICOLAS - - Louise1 x en 1663 Jacques AIROLLE - - Louise2 x(1) en 1670 Estienne RIGAL-x(2) en 1687 Pierre ROQUE - - Jeanne x en 1673 Jean GREFFEUILLE - Jean x Laurence VALETTE - - Simon x en 1670 Marguerite AIROLLE - en 1644 ils sont à Bragassargues d'après un acte 2E 64-25 - Jacques GEMINARD</p> <p><b>99/25 - VIDAL x MAZEL</b> St Hippolyte du Fort ca 1615, rech, cm, asc et tt autres concernant le couple Jean VIDAL et Marie MAZEL tous deux +&lt;1638 du Fg de la Croix Haute. dont : Paul x en 1638 Anne BLANC et Jean+&gt;1638 Jacques GEMINARD</p> <p><b>99/26 - de VALMALETTE x AGULHON</b> St Etienne Vallée Fse ca 1640, rech ° x, cm, asc</p>	<p>de Dlle Antoinette AGULHON (+30/12/1693) x Sr Claude de VALMALETTE Sr des Passadoires SEVF dont David, Jacques x Marguerite MARION de la PAUZE, Marie x David PEREDES, Isabeau, Jeanne, Louise x François MARIION, Lucesse x Mathieu PAGES, Antoinette x Antoine BRUC, Suzanne et Antoine Christine LAFONT-VALERY</p> <p><b>99/27 - PAGES x de VALMALETTE</b> SEVF - St Genies de Caunes 1712, rech °, cm, +, asc de Mathieu PAGES de St Geniès de Caunes x le 04/04/1712 à SEVF Lucesse VALMALETTE fa de Sire Claude Sr des Passadoires et Dlle Antoinette AGULHON dont au moins Thomas, Louise, Antoinette et Marie. Mathieu a été rentier au mas de la Roquette, au Mas Bernat et à la Bedillière SEVF Christine LAFONT-VALERY</p> <p><b>99/28 - PARADIS x LARGUIER</b> St Privat de Vallongue 1670, rech °, cm, x et ts rens sur Pierre PARADIS x Jeanne LARGUIER fa Jacques et Jeanne ESPAGNAC hbt Chatusse SPV dont Jeanne x Jean JANIN, Pierre, Jean et Marie Christine LAFONT-VALERY</p> <p><b>99/29 - JANIN x PARADIS</b> St André de Lantz ca 1690, rech ts ren et cm Jean JANIN, journalier, x Jeanne PARADIS fa Pierre et Jeanne LARGUIER hbt Vieljouvès SAL dont au moins Françoise x Jean MALAVAL xx Louis AUSSET, Louise x Louis RODIER et Jeanne Christine LAFONT-VALERY</p> <p><b>99/30 - ALCAIS x AURIOL</b> St Germain de Calberte 1689, rech cm asc et ts rens sur le couple Antoine ALCAIS x Jeanne AURIOL (x 17/02/1689 SGC) hbt Le Mazelet SGC dont au moins Jeanne, Judith, Jean, Antoine, Anne et autre Antoine Christine LAFONT-VALERY</p> <p><b>99/31 - VIGNES x LEYRIS</b> Chamborigaud 1 juin 1677, rech cm du 1/06/1677, Me Daudé entre Pierre VIGNES et Marie LEYRIS, tous deux demeurant à Chamborigaud (Valmale).En particulier, je cherche la filiation de Pierre VIGNES. Je tiens à votre disposition leur acte de mariage (non filiatif) du 26/6/1677. Jean-Philippe CARPENTIER</p> <p><b>99/32 - LEYRIS x NOGARET</b> env. Chamborigaud 14 octobre 1649, rech cm du 14/10/1649, Me Chabrier entre David LEYRIS et Madeleine NOGARET. (Cette dernière est marraine de sa petite fille Marie VIGNES en 1681, acte à votre disposition) Jean-Philippe CARPENTIER</p> <p><b>99/33 - MATHIEU x VIGNES</b> env. Chamborigaud 1706, rech s'il existe un cm entre Jean-Pierre MATHIEU (de l'Herm, Collet de Dèze)</p>
---	--	---

et Marie VIGNES (fa de Pierre et Marie LEYRIS, de Chamborigaud, hameau de Valmale). Je dispose de la PN de leur mariage religieux non filiatif le 7/01/1706 à Chamborigaud.

Jean-Philippe CARPENTIER

**99/34 - de LEYRIS x BENOIT** env. Chamborigaud vers 1610, rech parents de Jeanne BENOIT (couple BENOIT x DAUTUN ?). Marc Antoine de LEYRIS, seigneur du Fauquet père de ca 1610 Florinde avec Jeanne BENOIT de la Coste de l'Herm, commune du Collet de Dèze.  
Jean-Philippe CARPENTIER

**99/35 - BRES x PAGES** env. Lamelouze ca 1630, rech. cm Vincent BRES, notaire Lamelouze x Marie de PAGES dont Jeanne x 10/09/1673 à Lamelouze à Jean BONDURAND  
Jean-Philippe CARPENTIER

**99/36 - MAIGRON x GALON** env Vézenobres ca 1650 , rech cm, x de Jacques MAIGRON et Louise GALON d'où Pierre x Bonne CASSAGNAS 13/06/1681 à Vézenobres  
Nicole SUJOL DESBRUN

**99/37 - RIBOULET x ROUX** Vézenobres ou env ca 1650, rech cm, x Antoine RIBOULET x Florette ROUX . Antoine REVOULET x Marguerite DUMAS Cm 24/07/1620 peuvent -ils être les parents d'Antoine ? source DU GUERNY Vézenobres  
Nicole SUJOL DESBRUN

**99/38 - FAGES x DELEUZE** StAndré de Lancise <1625, rech.cm Jean FAGES (fs Jacob?) x Margte DELEUZE (fa Gilles?)-/ 1625-St A Lancise,la Barricade?, d'où au moins Jeanne x Daniel PIC -3/1/1641 St AL, Jacqueline x Fçois ALCAIS 12/2/1675 -StHL, Jean x Espérance SEQUIER 25/1/1681- StAL, Jacques x Loyse VAREILHES 3/4/1685 StAL, Antoinette x Etienne PELLET -20/12/1691 St J Arpaon; la différence de dates mariage enfts fait penser à erreur qqe part ?  
Colette et Jean DELEUZE

**99/39 - VIALA x BRIGNAN** St M de V ca 1740, rech Cm et/ou x Antoine VIALA avec Marguerite BRIGNAN à Saint Maurice de Ventalon ou à proximité, d'où Marguerite ° 1742, x le 16/05/1775 avec Pierre ALBARIC à St M de V.  
Alain MONTAGUT

**99/40 - BOUTIN x CANONGE** St M de V ca 1695, rech Cm et/ou x Jean BOUTIN avec Jeanne CANONGE vers 1695 à St M de V ou alentour, d'où Jeanne x le 02/10/1739 avec Pierre ALBARIC à St M de V.  
Alain MONTAGUT

**99/41 - Henry LECLERC** valet de chambre Alès < 1737, rech tts infos, origine, testament,

Cm tardif, de Henry LECLERC, valet de chambre du marquis de Lalande, qui a eu une fa Claire, sans être marié, avec Isabeau/Elisabeth CORNIER en 1709.Pourrait il être venu avec le marquis (le nom LECLERC n'est pas courant dans la région) ?Ils ont aussi eu une fa Anne dont je n'ai pas trouvé la °, x en 1737 avec Pierre Antoine DURAND tapissier.Peut être se sont ils mariés après 1712 ?  
Françoise SUAU

**99/42 - VALMALETTE x MASMEJEAN** Générargues 1757, rech x et asc de Jean VALMALETTE et Marie MASMEJEAN (MONMEJEAN ) 1757 à Générargues. Jean VALMALETTE serait ° 27/02/1729 à St Sebastien d'Aigrefeuille  
Nicole SUJOL DESBRUN

**99/43 - DUMAS** 48 St Symphorien ca 1780, rech la ° de Jean André DUMAS à St Symphorien, fs de Pierre DUMAS et Marianne MARTIN  
Nicole FAÏSSAT BOURIT

**99/44 - MARTIN x BELUEL** BARJAC <1741, rech x, cm et asc de Simon MARTIN x Marguerite BELUEL dont Paul MARTIN ° Barjac x Marie BELLEVILLE le 07/02/1741 Vagnas dont Marguerite MARTIN x François DUSSAUD le 15/10/1761 Vallon Pont d'arc  
Yvonne PRADEILLES

**99/45 - DELEUZE x TROULHAS** Montpellier 1621, rech. cm 11/11/1621 ? - Jean DELEUZE des Flandres StGC x Jeanne TROULHAS, mariés protestants à Montpellier (5 Mi 1/66) le 22/11/1621: Jean DELEUZE praticien de StGC x Jeanne TROULHASSE fa +Jean TROULHAS, qd vivait marchand de Montpellier x Jeanne GIGOTTE (dimanche 21/11/1621 biffé pour lundi 22/11/1621), d'où au moins Jeanne °17/4/1622 ,présentée au ministre le 20/9/1622 par Simon de FARGES et Jeanne GIGOTTE.  
Colette et Jean DELEUZE

**99/47 - BOISSON x SERVEL ou LE TRUEL** ? St André de Majencoules ca 1700, Sur le relevé PG 12 de St André le 15/09/1739 François TRIAIRE x Jeanne BOISSON fa Mathieu et Jeanne LE TRUEL ?? . Sur même relevé le 06/10/1712 Mathieu BOISSON x Jeanne SERVEL . Peut-on considerer compte tenu des deux ?? que Jeanne SERVEL et Jeanne LE TRUEL sont la même personne .  
Claude MARTIN

**99/48 - FELIX x VIERNE** LE COLLET DE DEZE ca 1640, rech. cm et asc. de François FELIX et Catherine VIERNE du CDD d'où Marguerite x Isaac GOUT.  
Estelle BLANC

**99/49 - FELZIERE x BOURIT** SAUMANE

ca 1680, rech. cm et asc. d'Elie FELZIERE déporté à Perpignan avec les hab. de Saumane et + à Perpignan le 17/03/1703, et de Marie BOURIT d'où Elie x Louise CABRILLAC.  
Estelle BLANC

**99/50 - FERMIN x COMBES** QUEZAC ca 1610, rech. cm et asc. d'Antoine FERMIN et de Madeleine COMBES d'où Marguerite x Barthélémy AGULHON du mas de cabanes (Florac) , Jean et Guillaume.  
Estelle BLANC

**99/51 - FERRIER x AGULHON** FLORAC ca 1640, rech. cm et asc. de Pierre FERRIER et Anne AGULHON de Florac d'où Jeanne x Pierre ATGER de Florac.  
Estelle BLANC

**99/52 - FIGUIERE x TEISSIER** ST GERMAIN DE CALBERTE ca 1620, rech. cm et asc. de Jean FIGUIERE et Anne TEISSIER de La Raynaldesque (SGC) d'où Judith x Antoine MAZAURIC, Jacqueline x Jean PRIVAT cordonnier de SEVF et Pierre.  
Estelle BLANC

**99/53 - MASSON x SEGUIN** env. Portes, Peyremale, Sénéchas env 1790, rech. x de Jean François MASSON et Jeanne SEGUIN vers 1780-1790 aux env de Portes d'où 1 fa Marie Rose MASSON ° Portes le 17/10/1794 et asc de Jeanne SEGUIN.  
Sabine CUEVAS

**99/54 - BEIS x GAUCH** Env. Le Pont de Montvert /1739, rech.asc.de Antoine BEIS de Finialettes x Suzanne GAUCH de Champlong de Lozère le 17/11/1739 (x protestant)  
E.D.T.173 G.G.2 page 10  
Michel VERDIER

**99/55 - PHILIP x DELPUECH** Cros - St Hippo d F ca 1720, rech x - cm de Vincent PHILIP et Marguerite DELPUECH en principe de Cros , mais rien sur BMS Cros Cognac et la Cadière, à voir BMS St Hippo et Lasalle ou notariat St Hippo  
Alain COMBES

**99/56 - notaires** Brouzet-les-Alès XVIIIème, rech les notaires qui s'occupaient des mariages et contrats de mariages à Brouzet-les-Alès au XVIIIème siècle.  
André FAUCON

**99/57 - PELOURJAS x MAURIN** Allenc 48 m 19/09/1773, rech cm ou ascendants de PELOURJAS x (19/091773 Allenc) MAURIN (les prénoms seraient bien utiles NDLR)  
Thérèse-Marie BONNEFON

**99/58 - BONNEFON x BECAMEIL** Le Cheylard l'évêque avant 1680, rech cm Etienne BONNEFON x Cécile BECAMEIL vve Michel

<p>ROUMIEU Thérèse-Marie BONNEFONT</p> <p><b>99/59 - BELLEDENT x BELLEDENT</b> Rocles vers 1740, rech cm ,asc et tout rens sur Jean BELLEDENT x Antoinette BELLEDENT Thérèse-Marie BONNEFONT</p> <p><b>99/60 - HILAIRE x BAISSAT</b> Langogne &lt; 1730, rech cm ,asc et tout rens sur Vital HILAIRE ( maître tisserand Langogne) x Louise BAISSAT Thérèse-Marie BONNEFONT</p> <p><b>99/61 - photos</b> St Cecile d'Andorge , Quelqu'un a t'il des photos des mas du Martinet ,des Camboux engloutis par 1er barrage St Cécile, des mas Péage neuf et vieux engloutis par 2ème barrage St Cécile ,du mas Pialade St Julien des Points(juste avant église)?Merci Thérèse-Marie BONNEFONT</p> <p><b>99/62 - METGE x FABRE</b> Gabriac 48 ca 1750, rech. o, +, cm, et asc. de Pierre METGE et Marie Fabre d'où Jean-Louis + le 04/10/1829 Robert SALTET</p> <p><b>99/63 - ARMAND x DHOMBRES</b> Gabriac 48 ca 1750, rech. o, +, cm et asc de Jean-Pierre ARMAND et Suzanne DHOMBRES d'où Rose + le 30/05/1847 Robert SALTET</p> <p><b>99/64 - AIGOUIN x CAVALIER</b> ca SADV 30 ca 1750, rech. o, +, cm et asc de Jean AIGOUIN et Marie CAVALIER d'où Jean o le 12/03/1776 à Tourgueille Robert SALTET</p> <p><b>99/65 - SOULATGES x TURC</b> Gabriac 48 ca 1750, rech. o, +, m et asc de Jean-Pierre SOULATGES x Marie TURC d'où Jeanne o le 08/01/1786 Robert SALTET</p> <p><b>99/66 - PASCAL x GOUDARD</b> St Julien d'A 48 ca 1750, rech. o, +, cm et asc de Jacques PASCAL x Marie GOUDARD d'où Marie + le 30/05/1838 à SJDA Robert SALTET</p> <p><b>99/67 - PLATON x LAVERGNE</b> le Pujol... ca 1700, Dans mes recherches sur les galériens, j'ai trouvé un certain Antoine PLATON, dit St Martin, du lieu du Pujol, fs de Philippe et de Marie DESCHAPS, marié à Anne LAVERGNE, condamné aux galères pour désertion en 1689. J'aimerais savoir d'où il est, Pujol ne me suffisant pas, et si on retrouve sa trace après mars 1704 quand il a été libéré. Pierre ROLLAND</p> <p><b>99/68 - LARGUIER x REY</b> rég la Rouviere ca 1764, J'ai trouvé dans le carton C451 de l'intendance du Languedoc une accusation d'enlève-</p>	<p>ment. Je serais curieux de savoir comment cette affaire s'est terminée ? L'histoire se résume à un projet de mariage au Désert entre Jacques RIBE, de la Rouvière, fs de Jacques et Marie LARGUIER avec Madelaine REY, également de la Rouvière, fa + Jacques et Magdelaine COUTIN. Il faut dire que lui était protestant et elle catholique et le mariage était refusé par le père du futur et par la mère de la future. Celui-ci a t'il été finalement célébré et où ? Jean-Luc CHAPELIER</p> <p><b>99/69 - MICHEL x PERRIER</b> env. SPV 14/02/1682, rech. cm et asc. de Claude MICHEL peut être fs d'Anthoine ou Claude x Laurence PERRIER 14/12/1682 probablement à SPV ou env, ascendance Laurence PERRIER Connue. Jean Serge FERLUT</p> <p><b>99/70 - PONTET x CHABERT</b> rég. Sénéchas &lt;1670, rech. x, cm et asc. de Pierre PONTET, baille, et de Françoise CHABERT. Claude JOLLY</p> <p><b>99/71 - NICOLAS x POLGE</b> rég. Sénéchas XVIIIème, rech. o, +, x, cm et asc. de Jean NICOLAS x Jeanne POLGE, dont un fs Antoine x Catherine TEYSSIER. Claude JOLLY</p> <p><b>99/72 - FRAYSSINET x LAPORTE</b> rég? Marouls (SEVF) ca 1500, rech x/cm, asc et tous rens. sur couple Pierre FRAYSSINET, de Marouls et Catherine LAPORTE d'où Anthonie x Etienne de GERVAIS le 22/01/1534 Jean-Luc CHAPELIER</p> <p><b>99/73 - ARNASSAN x LAPORTE</b> rég St Geniès de Malgoirés ca 1800, rech x/cm, asc et tous rens. sur Pierre ARNASSAN et Françoise LAPORTE d'où Anne, + 1886 à St Geniès de M. x Etienne FELINE, + 1886 à St G de M. Jean-Luc CHAPELIER</p> <p><b>99/74 - DELEUZE x LAPORTE</b> rég Anduze 1589, rech filiation de Jacques DELEUZE, fs d'Antoine et Jeanne LAPORTE x le 12/10/1589 (2E 10/178) d'où Pierre x 03/02/1621 (2E10/241) Anne FONTANES. Jean-Luc CHAPELIER</p> <p><b>99/75 - GERVAIS x LAPORTE</b> rég St Etienne Vallée Française ca 1670/1700, rech asc Anne LAPORTE x François GERVAIS (asc connue) d'où Jean x 1733 Marie BONNAL; Pierre x 1742 Louise CHAPON; Louis x 1744 Jeanne ESPANHAC; Jeanne x 1723 Claude ANDRE. Infos provenant de l'étude sur les GERVAIS par Raymond VIERNE parue dans un bulletin de Généalogie en Cévennes. François GERVAIS a été également x avec Madeleine ARTIGUES Jean-Luc CHAPELIER</p>	<p><b>99/76 - GIBERT x GUIN</b> rég St Paul la Coste, St Martin de B ca 1630/1640, rech asc de Jean GIBERT x 14/09/1630 (Nre DUCAMP) Antoinette GUIN (asc connue) d'où Pierre x Claude BRUGUEIROLLE (BRUGUIERE); Marie; Esprit; Françoise, Jeanne ACGC</p> <p><b>99/77 - ALLEZ x RIBOT</b> rég Branoux ca 1700, rech x/cm; asc et tous rens. sur Gabriel ALLEZ et Suzanne RIBOT d'où Marie x Marc RIBOT le 05/10/1726 à Branoux. ACGC</p> <p><b>99/78 - VERDIER x LARGUIER</b> rég Branoux ca 1650/1670, rech x/cm; asc et tous rens. sur Marc VERDIER et Marguerite LARGUIER d'où Anne x Marc RIBOT, + ca 1712/1726 ACGC</p> <p><b>99/79 - VERDIER x MERCIER</b> rég Branoux ca 1720, rech x/cm, asc et tous rens. sur Marc Antoine VERDIER et Françoise MERCIER d'où Marc Antoine x Marie RIBOT le 12/04/1755 à Blannaves. ACGC</p> <p><b>99/80 - VERDIER x MARTEL</b> rég Blannaves ca 1700, rech x/cm, asc et tous rens. sur Gabriel VERDIER et Marie MARTEL d'où Jean x Marie SAIX ACGC</p> <p><b>99/81 - VEZINET x BALY</b> rég. Bez El E ca 1800, rech. o, x, de François VEZINET né autour de Bez El Esparon vers 1800 x Julie Rosalie BALY vers 1800 Helene LATIERE</p> <p><b>99/82 - VEZINET x GAUTHIER</b> Lussan - /1862, rech o Delphine GAUTHIER à Lussan (30) vers 1860, x à Benjamin Raphael VEZINET vers 1880, dont Ernestine, Marie Pauline, Benjamin Helene LATIERE</p> <p><b>99/83 - VEZINET x COMBES</b> rég Vigan ca 1850, rech. x et asc François VEZINET x Célestine COMBES vers 1850 autour du Vigan (30), dont Benjamin Raphael, Ferdinand. Helene LATIERE</p> <p><b>99/84 - CROUZET x RICHARD</b> Laval 48 1770, rech o Jean CROUZET fs Jean x Marie RICHARD Eliane CROUZET</p> <p><b>99/85 - ALLIER x RAMPON</b> Frutgères ? , rech ° + et asc de Jacqueline RAMPON x ? ( Frutgères ? ) et de Pierre ALLIER leur fs Jean est ° 1650 Dominique HERAUT</p> <p><b>99/87 - MAZOYER x PANTEL</b> Frutgères ca 1650, rech ° + et asc Jean MAZOYER x ?</p>
--	--	---

(Frutgères ?) à Suzanne PANTEL leur fa Jeanne est ° 1650

Dominique HERAUT

**99/89 - CHAPELLE x GUIN** Finiels ca 1650-1652-, rech ° (1650 ca) x (1652 ca) Finiels + (1671 ca) et asc Marie GUIN x Izaac CHAPELLE de Finiels

Dominique HERAUT

**99/90 - PORTE x REYNAUD** rég Clarensac < 1690, rech x/cm; asc et tous rens. sur Jean-Antoine PORTES et Magdeleine REYNAUD d'où Madeleine x Pierre ANTONIN le 07/04/1710 à Fons Outre Gardon

GUG

**99/91 - BEZE x LION** Montignargues ? ca 1690/1705, rech x/cm, asc et tous rens sur Jean BEZE et Madeleine LION d'où Jean x 1722 Suzanne DUCROS; Firmin x 1724 Elisabeth BRISSAC; Jeanne x 1740 Jacques ABERLENS; Pierre x 1735 Anne PLANTIER.

GUG

**99/92 - BAZET x CABANEL** rég Meyrueis, Fraissinet de Fourques ca 1720/1740, rech x/cm, asc et tous rens sur Maurice BAZET et Jeanne CABANEL d'où Pierre x le 24/08/1763 Marie ROUCHER

GUG

**99/93 - ROUCHER x PORTALIER** rég Meyrueis ca 1720/1740, rech x/cm; asc et tous rens. sur Jean ROUCHER et Marguerite PORTALIER d'où Marie x Pierre BAZET le 26/08/1763

GUG

**99/94 - DESTIENNES x OLIVIER** rég Vézenobres ca 1720/1740, rech x/cm; asc et tous rens sur Pierre DESTIENNES et Marguerite OLIVIER d'où Pierre x Jeanne VIRE le 06/09/1750 à Deaux

GUG

**99/95 - de TROUILHAS x FLAVARD** St Nazaire des Gardies 1444, rech filiation de Jeannette de TROUILHAS x 1444 avec Etienne FLAVARD de Tornac est fa Pierre de TROUILHAS et de: soit Agnes de BARTHELEMY, soit Agnes GILAGUIER (les données divergent)

Nicole SUJOL DESBRUN

**99/96 - RICARD** Nre Sénéchas, Génolhac, Portes env 1793, rech renseignements Nre RICARD dans ce secteur, ou exerce-t'il en 1793, rech en particulier les cm pour cette année là. Quelqu'un aurait-il fait les relevés concernant cette période dans les env ?

Nicolle GIROUX

**99/97 - DELPUECH x PORTALEZ** env. Sumène <1848, rech. x, cm et asc de François

DELPUECH x Marie PORTALEZ avant 1848 dans la région de Sumène, dont Paul x Virginie ACCARIES 26/07 1875

Jean Louis RICARD

**99/98 - ACCARIES x FINIELS** env Mandagout <1852, rech. x, cm et asc de Philippe ACCARIES x Louise FINIELS dans la région de Mandagout dont Virginie x Paul DELPUECH le 26/07/1875

Jean Louis RICARD

**99/99 - MAZAURIC x JEANJEAN** en Saint Marcel de Fonfoulliouze -/1780, rech. x, cm et asc de Pierre MAZAURIC x Claire JEANJEAN de la Hierle à Saint Marcel de Fonfoulliouze avant 1780, dont Marie-Françoise x Grégoire ACCARIES en 1792

Jean Louis RICARD

**99/100 - des PORCELETS x FULCONIS** Arles ? ca 1243, Dans Familles des Cévennes (Les Grimoard de Beauvoir du Roure) par Hubert Touret il est mentionné (page 20) que Bertrand II des PORCELLETS est fs de Guillaume III x Raymonde FULCONIS 1ère x. En 2e noces Guillaume III épousa Séchaulte de POSQUIERES. Hors dans le dictionnaire généalogique il est mentionné que la mère de Bertrand II est la 2e x. Quelqu'un aurait-il une info à ce sujet? Quelle est la bonne source? Ci dessous raccourcis de la page. Bien cordialement. <http://books.google.fr/books>

Roger TABERNIER

**99/101 - CANONGE LAVIGNE x PELAT** St Etienne VF 1721, rech. cm et asc de Jacques CANONGE L. et Jacqueline PELAT x 6/05/1721 St. EVF.

Alain MEISSONNIER

**99/103 - CANONGE LAVIGNE x BRES** St. Etienne VF. 1779, rech cm et asc. Marie BRES x Jacques CANONGE L. 4/07/1779 St. EVF.

Alain MEISSONNIER

**99/104 - MORETON x CORBIER** Allègre ca 1820, rech. cm. ou x entre Pierre MORETON et Dorothée CORBIER ca 1810-1820 env Allègre dont un fs Louis claud o le 20/03/1828 à Allègre et x le 04/05/1867 à Collorgues à Julie JOYEUX

Daniel BRUNETON

**99/105 - naissance de Marie CURBAL** Saint-Côme-et-Maruéjols 17/06/1758, Dans votre Base de donnée sur internet figure une certaine Marie CURBAL ° 17/06/1758 à Saint-Côme-et-Maruéjols, je me suis rendu dans cette commune mais je n'ai pas trouvé cette acte à Saint-Côme. pouvez-vous me dire s'il vous plaît dans quel registre se trouve cet acte (registre protestant, ou registre de l'ancienne paroisse de Maruéjol)

Lionel CURBAL

**99/106 - PANTOUSTIER x CANONGE** St Andéol de C ca 1722 ou <, rech x et rens Paul PANTOUSTIER x Catherine CANONGE de St A C Lézinière + < 1742. Catherine de ? dont Jean x Jeanne MOLINES en 1742 St Privat de V.

Nicolle GIROUX

**99/107 - MOLINES x FILGEAS** env St Andéol de C ca 1722 ou <, rech x et tous rens sur François MOLINES + <1742 x Florinde FILGEAS dont Jeanne x 1742 à Jean PANTOUSTIER à St Privat de V.

Nicolle GIROUX

**99/108 - LAFONT x BUISSON** possible Thoiras 30 1795 - 1815, rech date de x, lieu, asc, desc, du couple Antoine LAFONT x Suzanne BUISSON dont Marie LAFONT ° peut être 1815 à Thoiras +28/01/1892 à St-Jean du -Gard x le 17/01/1838 à Thoiras a Auguste DELEUZE. ( nota: ce x est tracé a St-Jean-du-Gard, mais je n'ai pas trouvé de doc a Thoiras).

Serge CAVALIER

**99/109 - FIGUIERE x GRIFFON (GRIFFOUL)** Ste Croix VF. 1730, rech x et asc. de Jean FIGUIERE et Eléonore GRIFFON (GRIFFOUL) cm 9/01/1733 à Barre des C. nombreux enfants dont Charles x Marie SERRIERE en 1753.

Alain MEISSONNIER

**99/110 - SERRIERE x VIVENS** Gabriac, Ste Croix VF. 1720, rech x, cm, asc. de Jean SERRIERE et Jeanne VIVENS vers 1720 à Gabriac, Ste Croix, parents de Marie x Charles FIGUIERE d'où Jean x Marie GAUSSEN;

Alain MEISSONNIER

**99/111 - BONNAL x METGE** St Etienne VF. ca 1620, rech. x, cm, asc, +, de Jean BONNAL et Claude METGE ca 1620 vers St Etienne VF. d'où Madeleine x 3/09/1649 Jean GERVAIS.

Alain MEISSONNIER

**99/112 - MARTIN x MICHEL** env. le Vigan Mandagout ca 1600 -1650, rech cm, x et tout rens sur Guillaume MARTIN x Anne MICHEL vers 1600-1650 dont Pierre . Claude MARTIN

**99/113 - MARTIN x SOULIER** env. le Vigan ca 1600-1650, rech x, cm et tout rens sur André MARTIN x Anne SOULIER vers 1600 -1650 env. le Vigan .

Claude MARTIN

**99/114 - GUY x DUMAS** Alès 1682, rech x, cm et asc de Jean GUY (Alès) x 1682 Jeanne DUMAS (Alès), dont Suzanne GUY x 1720 Jean MONARD. Le cm a été passé devant Me GUIRAUDET, mais le registre de 1682 n'a pas été conservé aux AD de Nîmes

Bruno GIELLY

**99/115 - de BORNE x de LAVIE** Peyremale ou les Vans ca 1625, rech x, cm et asc de Jean de BORNE Ne de Peyremale et Isabeau de LAVIE peut-être originaire des Vans, dont Louis de BORNE Ne x Françoise CHAMBOREDON

Bruno GIELLY

**99/116 - CHAMBOREDON x PEYRIGUE** Peyremale vers 1635, rech x, cm et asc d'André CHAMBOREDON de le Rosselarye de Peyremale et Suzanne PEYRIGUE, dont Françoise x Louis de BORNE, Ntre

Bruno GIELLY

**99/117 - GILLES x DESGARDIES** Peyremale vers 1635, rech x, cm et asc de Jean GILLES de Clamon de Peyremale et Jeanne DESGARDIES, dont Catherine GILLES x 1660

André DANIEL

Bruno GIELLY

**99/118 - CASTANIER x GAZAIX** Peyremale vers 1625, rech x, cm et asc de Jean CASTANIER de Cessoux de Peyremale et Jeanne GAZAIX dont Marguerite CASTANIER x 1649

Jean MICHEL

Bruno GIELLY

**99/119 - SABATIER x CHALVIDAN** Alès et env <1735, rech x/cm et ts rens sur Paul SABATIER x Anne CHALVIDAN dont au moins 7 enfants nés à Alès, Catherine ° 1735, Jacques ° 1737, Anne ° 1738, Louise ° 1739, Marie ° 1743, Marie Anne ° 1745 et Paul ° ?. Anne est prob fa de Jacques et Catherine BASTIDE et aurait une soeur Catherine x Jean BOISSIN

Alain DESCOURS

**99/120 - PORTEFAIX x BOUISSON** Aigues Vives, Aubais et env - / 1650, rech cm de Jean PORTEFAIX et de Madeleine BOUISSON < 1650, Aigues-Vives, Aubais et env d'où Marguerite x Jérémie DELORT 1683 Aigues-Vives, Charles x Jeanne DUFESC 1672 A.V., Marie x Etienne ALLIER 1674 A.V. et Henry x Anne LEBRE 1691 A.V.

Monique HEROUARD

**99/121 - SABATIER x CELIER (SELLIER)** Alés et env <1650, rech x/cm et ts rens sur Pierre SABATIER x Jeanne CELIER dont une fa Marguerite x1 Pierre GRACIAN le 23/12/1674 à Alés et x2 Pierre EVESQUE le 18/02/1692 à Alés

Alain DESCOURS

**99/122 - POUGET x MICHEL** Calvisson et Gallargues - / 1642, rech cm de Gédéon POUGET et de Madeleine MICHEL < 1642 Calvisson et Gallargues d'où Jeanne x Jacques

FOURMAUD 1663 Calvisson

Monique HEROUARD

**99/123 - BONENFANT x COMTE** Alès et

env vers 1650, rech x/cm et ts rens sur Barthélémy BONENFANT x Marie COMTE dont un fs Antoine x Jeanne PRIVAT le 29/09/1689 à Alès

Alain DESCOURS

**99/124 - RAOUS (ou ROUX) x JAUMARD** Saugues en Gévaudan - / 1676, rech cm de François RAOUS (ou ROUX) et de Marguerite JAUMARD < 1676 Saugues en Gévaudan d'où Jean x Judith VEZIAN 1706 Gallargues

Monique HEROUARD

**99/125 - ROUSSEL x MARIANNE** Nîmes et env - / 1661, rech cm de Daniel ROUSSEL et de Marie MARIANNE < 1661 Nîmes d'où Pierre x Anne VERCUEIL 1697 Gallargues

Monique HEROUARD

**99/126 - PRIVAT x GAZAIS** Cendras et env vers 1650, rech x/cm et ts rens sur Jean PRIVAT x Magdeleine GAZAIS dont une fa Jeanne x Antoine BONENFANT le 28/09/1689 à Alès, Jeanne est dite originaire de Cendras (voir Q précédente)

Alain DESCOURS

**99/127 - ROUSSEL x ARBOUSSE** Aubais et environs - / 1630, rech cm de Isaac ROUSSEL et de Marguerite ARBOUSSE < 1630 Aubais et env d'où Louis x Gabrielle ROUSSEL 1658 Aubais et Jean x Esther VALZ 1650 Aubais.

Monique HEROUARD

**99/128 - PONSARD x REYNAUD** Alès ou env /1674, rech x/cm et ts rens sur Mathieu PONSARD x Gabrielle REYNAUD dont au moins 6 enfants nés à Alès : Etienne ° vers 1674, Jeanne ° 1678, Claude ° 1680, Françoise ° 1682, Marie ° 1685 et x à Simon SABATIER 3/02/1706 à Alès

Alain DESCOURS

**99/129 - GUIN x PONGE** Vialas, St Andéol de Clerguemort et env ca 1620, rech cm et asc de Jean GUIN et Madeleine PONGE, d'où Marguerite GUIN x Anthoine MAZOYER

Reine DUIGOU

**99/130 - DELEUZE x CARRIERE** St Martin de Lansuscle 1784, rech. cm et asc. d'André DELEUZE x Louise CARRIERE, mariés (prot.) en 1784 à St Martin de Lansuscle.

Julien BONNET

**99/131 - GRATIAN ou GRATIEN x SABATIER** Alès ou env CA < 1764, rech x et rens Etienne GRATIAN (jardinier) x Louise SABATIER à Alès dont Marie ou Marianne ° ca 1776 x François DUMAZER (T) le 5/10/1794

Alès .

Nicolle GIROUX

**99/132 - PONS x AIMARD(D)** St-Jean-du-Gard Ca 1744-1785, rech.: o, +, de Pierre

PONS et de Jeanne AIMARD(D) x le 13/02/174 à St Jean du Gard, fs de Etienne PONS et de Suzanne VALETTE

Philippe PONS

**99/133 - PONS x VALETTE** St-Jean-du-Gard ca 1700, rech : o de Etienne PONS et de Suzanne VALETTE x le 21/04/1728 à St Jean du Gard, rech : + de Suzanne VALETTE Ca 1772, + : Etienne PONS 18/12/1775 à St Jean du Gard.

Philippe PONS

**99/134 - PONS x RICARD** Sumène Ca 1661 - 1730, rech. +, de Germain, Grégoire Antoine PONS et de Marie RICARD x le 17/04/1687 à Sumène, ° le 10/02/1661 et le 17/06/1668 à Sumène, fs de Antoine André PONS et de Louise PENEIGE

Philippe PONS

**99/135 - PONS x PENEIGE** St Jean d'Alcas ca 1610 - 1670, rech :acs, x, cm, + d'Antoine André PONS de St Jean d'Alcas x à Louise PENEIGE sans doute + à Sumène.

Philippe PONS

**99/136 - THOUREL x SAHUC** Carcassonne ca 1757, rech asc, o, + de Jean Pierre Barthélémy THOUREL(TOUREILLE) et de Ursule SAHUC x le 30/05/1786 à Béziers

Philippe PONS

**99/137 - GELY x ??** les Salces de Pelouse vers 1842, rech asc, x, desc, d'Auguste GELY (° vers 1842 + après 1894) les Salces de Pelouse 48

Lucienne DUPONT

**99/139 - GELY x RENOUARD** La Rouvière de Pelouse 48 1770/1780, rech cm, x, asc, desc, ts rens sur Pierre GELY(° vers 1770/1780) x Louise RENOUARD La Rouvière de Pelouse

Lucienne DUPONT

**99/140 - GELY x BONNET** Sainte Hélène 48 ca 1650/1660, rech asc, cm, x, desc et tout rens sur Guillaume GELY(°1650/1660) x Marguerite BONNET (+ vers 1684) St Hélène 48

Lucienne DUPONT

**99/141 - AVIGNON x AURIAC** Le Born et Langlade 48 ca 1842, rech, cm, x, +, asc et tout rens sur Jean Antoine AVIGNON (°ca 1812) x (ca 1842) Marguerite AURIAC Le Born et Langlade

Lucienne DUPONT

**99/142 - JOURDAN x RENOUARD** Le Born 48 ca 1745, rech, cm, x, asc, +, desc et tout rens sur Etienne JOURDAN (° ca 1705) x (ca1745) Marie Anne RENOUARD Le Born

Lucienne DUPONT

**99/143 - POUL x VERDIER** St Martin de B. 1718, rech cm et asc. de Jean POUL (Mazelet)

et Jeanne VERDIER (Poulassargues) x le 5 Juillet 1718 St Martin de B.  
Michel VERDIER

**99/144 - ALLÈGRE x MARTIN** Malbosc 07 ou env. ca 1680, rech. °, cm ou x et asc. de Gervais ALLÈGRE x Jeanne MARTIN, d'où Jean ALLÈGRE x Marie COUTEAU le 15 Mars 1734 à Malbosc 07.  
Christian MOULINE

**99/145 - ALÈGRE x PIALLET** Malbosc 07 ou env. ca 1645, rech. ° et asc. de Jean ALÈGRE x Catherine PIALLET le 14 Avril 1671 à Malbosc 07, d'où Gervais ALÈGRE né le 20-09- 1672 à Malbosc 07.  
Christian MOULINE

**99/146 - CARTIER x BALME** Malbosc 07 ou env. ca 1665, rech. ° et asc. de Antoine CARTIER x Suzanne BALME, d'où Jean CARTIER x Jeanne COSTE le 9 Juin 1716 à Malbosc 07.  
Christian MOULINE

**99/147 - MOURIER x GÉBELIN** Malbosc 07 ou env. ca 1640, rech. ° et asc. de Antoine MOURIER x Marie GÉBELIN, d'où Jacques MOURIER né le 29-09-1672 à Malbosc 07.  
Christian MOULINE

**99/148 - DURANC x DOMMERGUE** Malbosc 07 ou env. ca 1640, rech. ° et asc. de Jean DURANC x Simonne DOMMERGUE, d'où François DURANC né le 02-12-1673 à Malbosc 07.  
Christian MOULINE

**99/149 - MOLINES x BONDURAN** St Frézal de V et env 1727, rech x rens François MOLINES x Marie BONDURAN ils font un Test le 26/02/1727 Nre Pin 3E 4452/236 St Frézal de Ventalon , le mme jour test de François MOLINES de St A de C x Florinde FELGAS Nre Pin ( trans par J-S Ferlut), ce dernier François est-il le fs du 1er x Marie BONDURAN ou son frère ?  
Nicolle GIROUX

**99/150 - ROUSSEL x MALLEZE ( MALLET ? )** Aubais, Aigues Vives et environs - / 1638, rech cm d'Isaac ROUSSEL et Suzanne MALLEZE ( MALLET ? ) < 1638 Aubais, Aigues Vives et env d'où Gabrielle x Louis ROUSSEL 1658 Aubais  
Claude HEROUARD

**99/151 - ROUSSEL x LOMBARD** Aubais, Aigues Vives et env - / 1705, rech cm de Pierre ROUSSEL et de Suzanne LOMBARD < 1705 Aubais, Aigues Vives et env d'où Jacques x Anne PRIVAT 1725 Aigues Vives  
Claude HEROUARD

**99/152 - SABATIER x REILHAN** Calvisson et env - / 1663, rech cm d'Elie SABATIER et

de Jeanne REILHAN < 1663 Calvisson ( Sans ? ) d'où Isabeau x Jean COMBES 1683 Aigues Vives  
Claude HEROUARD

**99/153 - SALAGER x GILLY** Villetelle ou Calvisson - / 1686, rech cm d'Antoine SALAGER et d'Isabeau GILLY < 1686 Villetelle ou Calvisson d'où François x Anne PRIVAT 1706 Aigues Vives, Marguerite x Jean DUFESC 1705 A.V. , Claude x Louise DELORD 1705 Aubais  
Claude HEROUARD

**99/154 - SOLIER x OLINIER** Aimargues et env - / 1666, rech cm de Laurent SOLIER < 1666 Aimargues et env d'où Jean x Anne VIGER 1698 Aimargues et Marguerite x Jacques BLATIERE 1702 Aimargues  
Claude HEROUARD

**99/155 - PLANTIER x CHAPON** Peyrroles 30 ca 1770, rech, cm, x, asc et tout rens sur Jean PLANTIER x Jeanne CHAPON dont Jeanne PLANTIER (° 24/09/1773 Peyroles + 1/03/1843 Tornac) x David POMARET 19/04/1805 Tornac  
Guy POMARET

**99/156 - NICOLAS x BOURGUET** St Félix de Pallieres 30 ca 1750, rech, cm, x, asc et tout rens sur Jean NICOLAS x Marie BOURGUET dont Marc Antoine x Marie CAZALIS le 16/05/1784 Tornac  
Guy POMARET

**99/157 - CAVALIER x PUECH** Bassurels 48 ca 1750, rech, x, cm, asc et tout rens sur Etienne CAVALIER x Suzanne PUECH dont Jean CAVALIER x Louise LAURIOL + 26/05/1845 Bassurels  
Guy POMARET

**99/158 - BROS x BOISSIER** St Théodorit 30 et env ca 1815, rech cm, x, asc de Jacques BROS(°20/11/1790 St Théodorit) x (ca 1815 ) Sophie BOISSIER dont Frédéric BROS ° 23 /07/1821 St Théodorit  
Guy POMARET

**99/159 - REBOUL x PERIER** Tornac et env ca 1818, rech, x , asc de Louis REBOUL et Marie PERIER dont Louise REBOUL x Frédéric BROS 15/02/1848 Tornac  
Guy POMARET

**99/160 - FRAISSE x RIEU** Villefort - Prévenchères 1739, rech. cm et asc. de Antoine FRAISSE du Chambon Villefort x Catherine RIEU de Prévenchères x non filiatif du 09/02/1739 à Prévenchères 48.  
Jean Serge FERLUT

**99/161 - FRAISSE x GARNIER** Villefort , Prévenchères ca 1720, rech. x, cm et asc. de

Joseph FRAISSE x Catherine GARNIER ca 1720 à Villefort, Prévenchères, Planchamps  
Jean Serge FERLUT

**99/162 - RIEU x BLANC** Prévenchères ca 1690, rech. x, cm, asc. de Jean RIEU du Crozet Prevenchères x Jeanne BLANC de la Vialle Prévenchères ca 1690 /1695.  
Jean Serge FERLUT

**99/163 - COMTE x FRAISSE** Villefort, Ste Marguerite La figère 1709, rech. cm, asc. de Jean COMTE probablement du Chambon Villefort x Marie FRAISSE le 11/02/1709 à Ste Marguerite La Figère 07 acte non filiatif.  
Jean Serge FERLUT

**99/164 - ROQUETTE x GUIRAUD** Durfort 1490, rech si Guillaume ROQUETTE x 1508 à Claude VIERNE a été x en 1ères noces avec Douce GUIRAUD Sauve relevés du Guerny E64/433 not Declaris -18/03/1490 rémission faite par Guillaume ROQUETTE de Durfort des biens qui furent à Douce GUIRAUD vve de Jean VIERNE et femme ddt ROQUETTE tessier de Durfort ,laquelle sur inquisition à noble Jacques du CAYLAR baille de Sauve fut condamnée à être brûlée vive comme hérétique et accusée de sorcellerie  
Nicole SUJOL DESBRUN

**99/165 - FABRE x ANDRE** Aujac <1590, rech cm et asc de Louis FABRE x Maurice ANDRE vers 1590 Aujac  
Régine POLGE

**99/166 - PERIER x NADAL** env. Malbosc (07) ca 1640-1650, rech cm, asc. de Jean PERIER et Anne NADAL; dits de Malbosquet d'où Louis xR Châteauneuf de Randon 1670 Marguerite HEBRARD.  
Françoise SUAU

**99/167 - COUSIN x TOULOUSE** env. Malbosc (07) ca 1650-1660, rech asc, cm de Balthasar COUSIN et Catherine TOULOUSE dont au moins Louis x à Malbosc 1690 Anne PERIER.  
Françoise SUAU

**99/168 - BRUGEDES x CORDIER** env. Malbosc (07) av 1677, rech asc. cm de Jean BRUGEDES et Antoinette CORDIER, de Malbosquet d'où :Jean, Françoise, Antoine, et Marie x à Malbosc 1717 Joseph JAUSSAUD.  
Françoise SUAU

**99/169 - JAUSSAUD x TASTAVIN** env. Malbosc (07) 1678, rech asc., cm de Simon JAUSSAUD et Antoinette TASTAVIN x le 21/2/1678 non filiatif -lui 40 ans elle 22 ans, éventuel précédent mariage de Simon ?  
Françoise SUAU

**99/170 - SOULATGES x PLANQUE** Gabriac ca1745, rech cm et asc de Jean SOULATGES x



Marguerite PLANQUE de Gabriac dont Jeanne x Louis LOZERAN le 1/4/1776 a SJDG  
Danielle SPINELLO

**99/171 - SERIERE x SAUVAGE** Gabriac ca1655, rech cm et asc de David SERIERE x Jeanne SAUVAGE de Gabriac dont Jean x Marie CLAUZEL le 28/12/1685 Not Clauzel  
Danielle SPINELLO

**99/172 - CLAUZEL x GABRIAC** SCVF ca1660, rech cm et asc de Jacques CLAUZEL x Florinde de GABRIAC ca 1660 de SCVF dont Marie x Jean SERIERE le 28/12/1685 Not Clauzel  
Danielle SPINELLO

**99/173 - COUDERC x MARTEL** SAL, Vieljouvès 1650/, rech. ts rens, cm, asc de Jacques COUDERC x Marie MARTEL dont au moins Jean, travailleur de terre ,teste le 28/12/1709 x Judith FELGEROLLES  
Eliette THIRION

**99/174 - PIC x ROUVERAND** St Hilaire de la Vit et env ca 1750, rech. ts rens, asc,etc, sur Jean PIC et Marie ROUVERAND dont Jean x Marguerite MOLINES le 22 Germinal An2 à St H de la Vit.  
Eliette THIRION

**99/175 - PIC x ROUX** St M Lansuscle, env ca 1850, rech ts rens. sur Louis-Auguste-Ferdinand PIC x Suzanne ROUX dont Ferdinand x Marie Nancy DAUNIS dont Marie Nancy le 16/12/1874.  
Eliette THIRION

**99/176 - FABRE x BONDURAND** Sénéchas Génolhac <1617, rech cm et asc de Etienne FABRE x Françoise BONDURAND / 1617 Sénéchas Génolhac  
Régine POLGE

**99/177 - COUBE x FONTY** Aujac vers 1691, rech cm et asc de Simon COUBE x Marguerite FONTY ou LAFONT ? vers 1691 Aujac  
Régine POLGE

**99/178 - NICOLAS x POLGE** Sénéchas 1607/, rech cm et asc de Blaise NICOLAS x Catherine POLGE 1607/Sénéchas  
Régine POLGE

**99/179 - NICOLAS x BOSCHET** Sénéchas /1606, rech cm et asc de Blaise NICOLAS x Jeanne BOSCHET /1606 Sénéchas  
Régine POLGE

**99/180 - LAUPIES x SAUVEZON** Blannaves, Ste Cécile d'A et env ca 1750, rech x/cm et asc de Jean LAUPIES et Mgne SAUVEZON d'où Magne x Pierre GAZAIX le 13/08/1761 cm Me CHABROL  
Armande et Léon SOISSON

**99/181 - PRADEL x CHALVE** Ste Cécile d'A et env ca 1630, rech cm et asc de Daniel PRADEL et Cécile CHALVE d'où Claude PRADEL x Mgte DAUTUN cm Me Favède le 18/4/1655  
Armande et Léon SOISSON

**99/182 - MATHIEU x CHAPON** Collet de Dèze, Ste Cécile d'A et env ca 1685, rech cm et asc de Jean MATHIEU et Gabrielle CHAPON d'où Jean MATHIEU épouse Marguerite GERVAIS par cm du 13/03/1713 Me Pascal 3e8645  
Armande et Léon SOISSON

**99/183 - CHABROL x ROUSSEL** Chamborigaud Ste Cécile d'A et env ca 1650, rech cm d'Isaac CHABROL et Anne ROUSSEL, d'où Claude CHABROL x Lucrette LEYRIS cm du 20/07/1728 Me Chabrol  
Armande et Léon SOISSON

**99/184 - ROUX x RAIDON** Chamborigaud, Vialas et env ca 1760, rech x/cm de François ROUX et Françoise RAIDON, d'où Jean Antoine ROUX ° 1/ fructidor/ an 9 à Altairac de Chamborigaud  
Cécile CLEMENT

**99/185 - PONGE x DURANT** Vialas, Collet de Dèze et env ca 1670, rech cm et asc de Jean PONGE époux de Jeanne DURANT, fille de Pierre et Suzanne GARNIER, d'où Marguerite épouse Jean BONICEL le 29-9-1694 à Vialas  
Cécile CLEMENT

**99/186 - BLACHERE x CORBIER** St Privat de V, Castagnols, SFV et env ca 1620, rech cm et asc de Pierre BLACHERE du Granier de SFV et Anne CORBIER , d'où Catherine x Antoine BONICEL par cm du 17/05/1653  
Cécile CLEMENT

**99/187 - BONIJOL x HERAIL** St Andréol de C, Sénéchas et env ca 1775, rech x/cm et asc de François BONIJOL et Suzanne HERAIL d'où Françoise ° 20/07/1807 St Buget SMV  
Cécile CLEMENT

**99/188 - FOLCHER x BRES** le Pont de Montvert et env ca 1630/1650, rech cm et asc d'André FOLCHER et Anne BRES , d'où Anne x Guillaume BONICEL du Merlet de Frutgères, parents de Jacques BONICEL ° 20/12/1673 à Felgerolles  
Huguette JAC

**99/189 - HERAIL x SERVIERE** ? Florac, Finialettes, le Pont de Mt et env ca 1625, rech épouse de Jean HERAIL, sieur de la Baume, peut-être Suzanne SERVIERE, trouvée (et perdue !) dans un acte passant un arrentement d'une maison à Nîmes, vers 1672  
Reine DUIGOU

**99/190 - CHABROL x ROUVERAN** St-Frézal de V, Grizac ou env ca 1650, rech cm de Privat CHABROL et Claude ROUVERAN fa

Anthoine et Marie PHILIP de Vimbouches, installés au Salson d'où Jacques x Louise GOUT cm 16/02/1673 Ponge 3e3566  
Huguette JAC

**99/191 - GOUT x DELEUZE** le Collet de Dèze, St Frézal de Ven et env ca 1650, rech cm et asc de Pierre GOUT x Antoinette DELEUZE,(fa Jean et Jacqueline ANDRE) du Mazel SHL, d'où Louise x Jacques CHABROL  
Huguette JAC

**99/192 - DELEUZE x ANDRE** St Hilaire de Lavit, le Collet de D et env ca 1635, rech cm et asc de Jean DELEUZE et Jacqueline ANDRE hbt au Mazel de SHL, d'où Antoinette x Pierre GOUT  
Huguette JAC

**99/193 - ROLAND x PIGNEL** le Camp St Martin de Boubaux et env ca 1680, rech cm et asc de Jean ROLLAND et Catherine PIGNEL+ 03/03/1691, il xx XX 17-5-1692 Marie Pierredonne fa Pierre et Marie Larguier  
Huguette JAC

**99/194 - ARZALLIER notaire** le Bleynard 1550, rech asc d'Antoine ARZALLIER notaire du Bleynard, il est le frère ? de Jeanne ARZALLIER x d'Anthoine CHAPELLE hbt au Bleynard, ensuite à Salarials  
Huguette JAC

**99/195 - TEISSIER** rég la Grand Combe ca 1836, rech. asc et ° de Virginie TEISSIER env de la Grand Combe vers 1836 + le 12/10/1896 à Portes (30)  
Raymond RAMON

**99/196 - ARNAUD x TEISSIER** env Alès ca 1860, rech. x/Cm vers 1860 région Alès de Blaise ARNAUD °18/05/1837 à ST Chély d'Apcher et Virginie TEISSIER ° vers 1836 env de la Grand Combe d'ou ° Auguste 2/11/1860 la Gd Combe.  
Raymond RAMON

**99/197 - HEBRARD x THOMAS** env Robiac ca 1720, rech. ° vers 1720 environ de Robiac et asc. Jean HEBRARD et Marguerite THOMAS x le 22/01/1748 où ° Jean 16/10/1759 à Robiac.  
Raymond RAMON

**99/198 - HEBRARD x DELEUZE** env Robiac ca 1790, rech. x/cm et asc. de Jean HEBRARD °16/10/1759 à Robiac et de Thérèse DELEUZE d'où ° Antoine 23/01/1809 à Robiac  
Raymond RAMON

**99/199 - REDARES x PIALLADE** env St Ambroix ca 1620, rech. x/cm et asc. de François REDARES et Jacqueline PIALLADE vers 1680? environ ST AMBROIX d'où ° Simon REDARES vers 1630  
Raymond RAMON

**99/200 - SOUCHON x CHAPELLE** Fraissinet de Lozère ou Aubord ca 1768 , rech cm et asc de Jean SOUCHON de St Martin paroisse d'Aubors (30) et Anne CHAPELLE de Runes + 18-2-1810 à 80 ans à Runes, d'où André SOUCHON ° 26-8-1768, à FDL acte de x non filiatif du 13/4/1768  
Reine DUIGOU

**99/201 - CHAPELLE x DUMAS** Fraissinet de Lozère ou env ca 1730, rech x/cm et asc de Jean CHAPELLE et Suzanne DUMAS de Runes d'où Marie CHAPELLE x 1-3-1731 Jacques ROUMEJON de Salièges  
Reine DUIGOU

**99/202 - LARGUIER x AURIOL** Cassagnas, Florac et env ca 1655, rech cm et asc de Jacques LARGUIER et Marie AURIOL de St Julien d'Arpaon d'où Jean x Jeanne VIELZEUF le 12-5-1703  
Reine DUIGOU

**99/203 - LARGUIER x BRES** Cassagnas, Florac et env ca 1720, rech x/cm et asc de Jean LARGUIER et Marie BRES d'où Jacques x Louise SALTET le 13-2-1744 ( Me Delapierre)  
Reine DUIGOU

**99/204 - ANDRÉ x RANC** rég de St Etienne de Valfrancesque (48) < 1757 , rech x ou Cm < 1757 et asc de Claude ANDRÉ + > 26/01/1789 et Jeanne RANC + > 26/01/1789 , d'où Marie Anne (° 10/1757 SEV à Espinassoux) x 26/01/1789 avec François MAZOYER à St Germain de Calberte.  
Jean-Louis BLANC

**99/205 - CASTANET x BEDOS** St Germ de Calb ou St Etienne de Valfr (48) <1685 , rech x ou Cm <1685 et asc de Jacques CASTANET (+ 07/06/1699 StGC à 50 ans) et Margueritte BEDOS (+ 09/12/1719 StGC à 70 ans), d'où Louise (°ca 1690 StGC Mas de Fantèze) x 06/02/1714 avec Jacques MAZOYER à St Germain de Calberte.  
Jean-Louis BLANC

**99/206 - ROUX x BRUNEL** Env. La Calmette (30) <1792 , rech x ou Cm <1792 et asc de François ROUX (+ > 02/1816 La Calmette) et Marie BRUNEL (+ > 02/1816 La Calmette), d'où Suzanne (° ca 1797 La Calmette) x le 10/02/1816 avec Louis AUDEMARD (° de Dions) à la Calmette.  
Jean-Louis BLANC

**99/207 - SOUBEYRAN x FONTANIÈRE** Env. Montagnac (30) < 1750 , rech x ou Cm < 1750 et asc de Jacques SOUBEYRAN (+ < 02/1780) et Élisabeth FONTANIÈRE (+ > 02/1780), d'où Anne Marie (° ca 1755 à Montagnac) cm du 27/02/1780 avec Henry AUDEMARD (° de Dions) à St Génies de Malgoire.  
Jean-Louis BLANC

**99/208 - ROUVIÈRE x SO(U)LIER** Env. St germain de Calb (48) < 1749, rech x ou Cm < 1749 et asc de Pierre ROUVIÈRE (+ < 08/1773 à StGC) et Jeanne SOULIER (+ 17/04/1806 à StGC), d'où Marie (° 22/09/ 1764 StGC Thonas) Cm du 28 juillet 1787 avec François METGE à Saint Germain de Calberte.  
Jean-Louis BLANC

**REPONSES**

**43/83 - FORT x PROVENSAL** cm le 29/12/1781 - Not DELAPIERRE Ant.Aug. St Julien d'Arpaon - 3 E 1223 - Jean FORT fs de Jean et Jeanne PASCAL de Balazuègne St Julien d'Arpaon et Suzanne PROVENSAL fa Pierre et Marie BLANC de Balazuègne St Julien d'Arpaon .Jean FORT a été marié auparavant à Elisabeth ROURE le 13/12/1771 Not BANCILHON Louis St Laur.de Treves 3 E 9419  
Jacques GEMINARD

**45/91 - DAUTUN x ROUX** le 06/06/1700, Jacques DAUTUN, du Pradel, fs de Claude et Jeanne MICHEL (x en 1655) x2 Jeanne ROUX, fa de + Daniel et Catherine ROUX. 2E4/628 Nre BLAZIN. Jacques DAUTUN x1 le 29/4/1686 Jeanne PRIVAT. Relevés Jean VIGNE sur Chamborigaud saisis par Françoise SUAU  
ACGC

**46/127 - COMTE x LACROIX** x le 06/02/1877 à Courry. (Homonymie ou erreur ? ) de Clément Martin, 27 ans, menuisier , fs de Jean-Charles COMTE, + le 12/10/1857 à Planchamps et de Marie CHARDES, 56 ans, Ménagère à Malons avec Philippine Joséphine LACROIX, 23 ans, sp, fa d'Antoine, 51 ans, propriétaire et de Emilie Thérèse DELEUZE, 46 ans, ménagère. AD36. Relevés A. Dantoni.  
ACGC

**50/87 - SAINT-JEAN x BRESSON** Marguerite BRESSON x 28/04/1739 Rocles P 37 Archives avec Jacques SAINT JEAN né 11/06/1708 Vieille fraisse Rocles .Cm Maitre DURAN-SON Langogne C2228 Etienne BRESSON né St Etienne de Lugdares 07 x Catherine FRAISE? Jean SAINT JEAN x Catherine CHABALIER 09/06/1695 Rocles p3 Cm 1695 Maitre Jean PALPACUER 3E 5839.Les n° de pages ont dus changer avec la nouvelle numerisation des AD 48 . Ascendants SAINT JEAN sur geneanet.si vous trouvez as Bresson je suis intéressée :theresemarie.bonnefont@sfr.fr  
Thérèse-Marie BONNEFONT

**57/221 - PELLET x GINESTOUX** x 23/04/1744 à Grand Gallargues (Gallargues le Montueux) de Jean-Simon PELLET, fs de Si-

mon et Elisabeth BELLANT avec Elisabeth GINESTOUX, fa de + François et de + Marie ROBERT. Relevés DB17 (x Gallargues) par Daniel Bruneton.  
ACGC

**59/124 - DESTIENNE x BAZET** David DESTIENNES, fs de Pierre et Jeanne VIRE, de Deaux x 02/08/1798 à Meyrueis avec Marianne BAZET, fa de Pierre et Marie ROUCHER; bap le 19/07/1772 à Meyrueis par le pasteur MOLINES.

Jean-Luc CHAPELIER

**59/138 - MAURIN x CHALBOQS** Sur lozere Genweb on donne jean Antoine MAURIN de Pomarets x Isabeau CHALBOS Cubieres le 04/02/1704 ainsi que leurs descendants  
Thérèse-Marie BONNEFONT

**60/212 - de la FARE x de BOUZIGES** j'ai trouvé pas mal d'ascendants à Cécile De La FARE sur geneanet arbre Lu 777  
Thérèse-Marie BONNEFONT

**61/44 - LACOMBE x LAURENS** Maitre PELLET St Germain de Calberte 3E 3770 ACTUELLEMEND EN RESTAURATION AUX ARCHIVES 48 Mariage Collet de Dèze le 27/01/1746 Pierre Joseph né Mas Pialade St Julien des Points Maitre cordonnier au Collet a 2 frères :Joseph et Jean Louis x Louise REVERSAT Mas Pialade Jean Louis et autres fs de Pierre (Mas Pialade) et Marie QUET. Si vous avez d'autres collatéraux ou ascendants je suis intéressée: theresemarie.bonnefont@sfr.fr  
Thérèse-Marie BONNEFONT

**61/120 - PHILIP x CESSENAT** Vincent PHILIP fs de Maurice x1578 avec Anthony LARGUIER St Cécile d'Andorge.Asc LARGUIER sur geneanet  
Thérèse-Marie BONNEFONT

**62/172 - SOUSTELLE x FABRE** le 25/01/1698 Pierre SOUSTELLE, de Chalserre, fs de Jean et + Catherine CHAPON x Anne FABRE, de Valmale, fa de Jean et Marguerite POLGE. Le fiancé assisté de son père et de Jacques CAIROCHE, son oncle, la fiancée assistée de Pierre FABRE, son frère et de Claude BENOIT, son beau-frère. Relevés de Jean VIGNES sur Chamborigaud. Pas de référence.  
Saisie par Françoise SUAU.  
ACGC

**64/181 - AYRAL x GRAS** Il s'agit certainement des Portes Basses de St Germain de Calberte  
ACGC

**64/281 - GILLES x BARGETON** Jeanne BARGETON née vers 1620 Senechas x vers 1665 Jean GILLES Jean BARGETON né Cazeveille St Cécile d'Andorge cardeur de laine Mas Trental Senechas x 28/03/1617 Marie

## Famille ALBARIC

### Quelques éléments par Francine Lauziere-Peladan à partir des travaux de M. Serviere

I – Guillaume ALBARIC, fils de Jehan et Jehanne CONSTANT, époux Magdeleine ROUX, fille de Jacques et Jeanne ALLIERE.

Possède une petite propriété à Masméjean du chef de sa femme. Il achète devant la cour du sénéchal de Nîmes des biens ayant appartenu à la famille ALLIER de Masméjean et imposés sur ces biens la somme de 4000 livres provenant des droits légitimes de son gendre Pierre PANTEL époux de Marguerite ALBARIC. Mais cette dernière décède sans enfants et pour rembourser à son gendre les 4000 livres qui lui appartiennent il lui cède les biens nouvellement acquis.

II – Alexandre ALBARIC époux PELAT épouse le 7 juin 1658 Jeanne PELAT, fille Jacques PELAT et Anne QUET, héritière et donatarresse de sa mère, possède à ce titre une petite métairie à Villeneuve.

Les époux ALBARIC-PELAT étaient mariés sous le régime dotal. La femme demanda et obtint la séparation des biens. Dès lors tout en restant à Masméjean, elle gère sa métairie de Villeneuve.

Le 4 octobre 1676, elle emprunte la somme de 168 livres à Jean ANDRE, baillif du Pont de Montvert pour encaballer sa métairie de Villeneuve.

Pendant quelques années les époux ALBARIC-PELAT exploitent les deux métairies de Masméjean et Villeneuve.

De cette union sont nés sept enfants, savoir :

- 1 – Jean, né le 01/08/1671, qui suit. voir notes
- 2 – Anne, née le 16/04/1678, qui épouse plus tard Jean FAVIER de la ville d'Alès.
- 3 – François, né le 05/04/1679, qui suit.
- 4 – Pierre né 09/02/1684, qui suit.
- 5 – Jacques, qui se fixe à St Hippolyte du Fort.
- 6 – Marie, qui meurt jeune après avoir donné tous ses biens à Jean, son frère aîné.
- 7 – Alexandre, décédé jeune.

Le 19 avril 1700, devant maître FOLCHER notaire au Pont de Montvert, Jeanne PELADE, femme séparée en biens d'avec ceux d'Alexandre ALBARIC, du lieu de Villeneuve, demeurant à présent au lieu de Masméjean, paroisse de St Maurice de Ventalon, diocèse d'Uzès, donne à Jean ALBARIC, son fils aîné tous ses biens, sous la réserve des droits de nature légitime à chacun de ses autres enfants.

III – Jean, né à Villeneuve le 01/08/1671, épouse le 15/11/1703 Marguerite BONICEL du Merlet.

En 1718, ses père et mère, le fixent à la propriété de Villeneuve. Il y fait souche, laquelle s'est maintenue sans discontinuité jusqu'à nos jours.

De cette union sont issus 5 enfants, savoir.

- 1 – Anne, née à Masméjean le 03/10/1706, épouse le 07/11/1727 Jean FAYON, de Pénens (St Frézal de Ventalon).
- 2 – Jeanne, née à Masméjean le 13/01/1709, épouse le 10/11/1735 Antoine BENOIT de Pénens (SFV)
- 3 – Pierre, né à Villeneuve en 1710, qui suit.
- 4 – Marguerite, née à Villeneuve le 24/03/1714, épouse le 08/06/1734 Pierre FELGEIROLLES de Champlong de Lozère.
- 5 – Izabeau, née à Villeneuve le 27/01/1717, épouse le 17/10/1745 François CHAPELLE de Masméjean.

Jean ALBARIC, avant d'être fixé à Villeneuve, prend à ferme la propriété de Poncet à Masméjean. (20/06/1705, Nre PASCAL, arrentement). Noble ANDRE seigneur de Montfort, Béluge et autres lieux, fils à noble ANDRE, baillif du Pont de Montvert, résidant à la ville d'Anduze, arrente à Jean ALBARIC du lieu de Villeneuve, l'entière métairie qu'il a et possède au lieu de Masméjean, paroisse de St Maurice de Ventalon, diocèse d'Uzès, de la situation, contenance et confronts de laquelle métairie led ALBARIC a dit être informé. Arrentement pour 7 années au prix de 50 livres pour la première année et 200 livres pour chacune des autres, plus 12 livres de fromage, plus les censives. Led. ALBARIC, reconnaît avoir reçu la somme de 500 livres de Mr de MONFORT pour l'encaballlement de ladite propriété. Il est convenu entre lesd. parties qu'elles feront amiablement procéder à la vérification

et estimation des réparations et relèvements qu'il convient de faire des maisons et entières casatures, lesquelles led. rentier se charge de faire relever pendant led. temps de son afferme pour le prix qui sera fixé par lesd. experts de quoi led. ALBARIC se payera sur le prix de la rente à mesure qu'il les fera faire.

10/03/1706. François PASCAL, Nre. Convention.

David SERVIERE, habitant au Pont de Montvert, mari et maître des biens dotaux de Jeanne ROUVIERE, d'une part et Jean ALBARIC du lieu de Villeneuve, paroisse de Frutgières d'autre part.

Lesquelles parties sachant que led. ALBARIC avec Suzanne PANTELLE, belle-mère dud. SERVIERE ont passé un acte sous seing privé en date du 07/04/1700 (?) par lequel lad. PANTELLE bailla aud. ALBARIC à relever les maisons et granges de la métairie qu'elle a au lieu de Villeneuve en payement de quoi lad. PANTELLE cède aud. ALBARIC la jouissance de lad. métairie pendant une année et lesd. parties ont promis de faire rédiger led. acte par ministère public, led. ALBARIC et lad. SERVIERE nous ont requis pour rédiger led. acte ; ce qui sera fait par mot dont la teneur suit :

Suzanne PANTEL, veuve de Jean ROUVIERE du Pont de Montvert et Jean ALBARIC du lieu de Villeneuve ont convenu et arrêté ce qui suit.  
1° - que led. ALBARIC sera tenu comme il promet de remettre les couverts de la maison, cuisine et grange la plus grande de lad. PANTELLE, qui ont été ci-devant brûlés, en l'état qu'ils étaient avant le brûlement voir note, c'est à dire avec les poutres et chevrons, les poutres de 4 en 4 pans et les chevrons de 3 en 3 pans.

III – François, né le 05/03/1679, épouse le 25/11/1728 Suzanne MARTIN de Bellecoste. Par le contrat de mariage Jean-Antoine MARTIN de Bellecoste donne à sa fille la moitié de ses biens, mais il est indiqué que les bâtiments sont rasés et démolis jusqu'aux fondations. Ces démolitions ont eu lieu en 1703 par ordre de Louis XIV. A cette date - 1703 – nous sommes en pleine insurrection des camisards. Les troupes royales ne pouvant venir à bout des insurgés par les armes, sur la proposition de ses officiers et de l'intendant du Languedoc, BASVILLE, décide de faire raser tous les bâtiments qui peuvent servir de refuge aux insurgés. Il veut, que le rasement des 32 paroisses des Hautes-Cévennes soit terminé avant l'hiver et l'ordre royal ne parvint qu'en septembre. Les troupes royales commencent dès la réception de cet ordre, par les villages situés en haute altitude. Bellecoste est de ceux-là, mais les maisons construites en gros blocs de granit, résistent à la pioche des démolisseurs ; la besogne n'avance que lentement et il sera impossible de terminer avant l'hiver. Sur les instances de l'intendant du Languedoc, le roi autorise le brûlement des 32 paroisses des Hautes-Cévennes. D'où les incendies des villages de Villeneuve et de Masméjean.

III – Pierre, né à Bellecoste le 9 février 1684, épouse en 1712 Jeanne ROURE de Rieumal. Cultivateur à Masméjean.

D'où Pierre né à Villeneuve en 1713 qui suit.

16/09/1718. PASCAL Nre. Arrentement.

Dame Jeanne de BERLIE, veuve et héritière de Jacques d'ANDRE de MONTFORT, du Pont de Montvert, arrente à Pierre ALBARIC du lieu de Villeneuve, paroisse de Frutgières l'entière métairie et domaine qu'elle a au lieu de Masméjean, paroisse de St Maurice de Ventalon, diocèse d'Uzès tel qu'en a joui Jean ALBARIC, son frère ci-devant rentier de la situation, contenance et confronts duquel domaine led. Pierre ALBARIC a dit être bien informé, lequel présent arrentement lad. Dame de MONTFORT, a fait à Pierre ALBARIC pour 4 années qui prendront leur commencement à Pâques prochain, pour le prix et somme de 340 livres et 20 livres fromage que led. ALBARIC s'engage de payer chaque fête de Pâques et le fromage à chaque St Michel, en outre le rentier nourrira 2 moutons de lad. Dame de MONTFORT à ses frais et à l'égal des siens et paiera, en outre de lad. rente les censives que lad. métairie sert et en apportera à lad. Dame. ALBARIC entretiendra led. domaine en bon ménager et père de famille.

25/02/1733. DUBOST. Nre. Arrentement perpétuel.

Jacques Scipion d'ANDRE, seigneur de MONTFORT, le Viala, Béluge et autres lieux, habitant la ville de Florac, lequel a volontairement pour lui et les siens à l'avenir, baillé comme par le présent contrat il baille en arrentement et locaterie perpétuelle à Pierre ALBARIC, originaire du

lieu de Villeneuve, diocèse de Mende, habitant au lieu de Masméjean, paroisse de St Maurice de Ventalon, diocèse d'Uzès, ici présent et pour lui et les siens stipulant et acceptant, l'entier domaine et métairie que led. seigneur de MONTFORT a joui et possède aud. lieu de Masméjean et son terroir, consistant en maisons, granges et écuries, basse-cour, ayre, ayriel, jardins, preds, champs, devois, terres cultes et incultes, droits de parcade, fumades, dépaissance, permission de prendre du bois et faire rompudes, ainsi que led. seigneur a droit et non autrement, et généralement en quoi que le tout consiste et puisse consister, tout de même que led. ALBARIC et ses devanciers en ont joui ou dit jouir, depuis plusieurs années en qualité de rentiers, estant led. domaine vulgairement appelé de Poncet et del Moufle.

Lequel arrentement et locaterie perpétuelle led. seigneur de MONTFORT a fait et fait aud. ALBARIC sous les entrées et somme de 500 livres, an acompte de laquelle led. ALBARIC, à tout présentement et réellement compté aud. seigneur de MONTFORT, au vu de nous notaire et témoins celle de 200 livres, par lui reçu comptée et emboursée et acquittée aud. ALBARIC. Et les 300 livres restant à parfaire lad. entière somme de 500 livres led. ALBARIC promet et s'oblige de la payer aud. seigneur à Pâques prochain en un an à peine de tous dépens, dommages et intérêts. Laquelle somme de 500 livres d'entrées led. seigneur de MONTFORT déclare qu'il les reçoit et sont établies sur les biens qui composent la plus grande partie dud. domaine relevant de sa directe et seigneurie et quitte led. ALBARIC du droit de lodz qui lui était du à raison de ce ; et sous la pension et rente foncière annuelle et perpétuelle de la somme de 400 livres

quittes aud. seigneur de toutes rentes foncières que led. ALBARIC promet et s'oblige pour lui et les siens à l'avenir de payer et porter aud. seigneur dans sa maison du Pont de Montvert ou de Florac à chaque jour et feste de Pâques, à commencer de Pâques prochain en un an et ainsi continuant à perpétuité, et en outre led. ALBARIC paiera et acquittera lesd. charges de l'entière métairie sans diminution de lad. pension de 400 livres. Et sera tenu lad. ALBARIC, comme il promet de rapporter acquit desd. charges annuellement en faisant led. paiement aud. seigneur et aux siens. Moyennant ce dessus, qui demeure sauf aud. seigneur et aux siens, celui-ci s'est démis des biens et consent que led. ALBARIC en continue la possession qu'il promet de lui faire avoir, valloir et en paix posséder avec promesse de garantie générale et particulière envers tous qu'il appartiendra. Promettant led. ALBARIC d'entretenir led. domaine et biens qui le composent en bon ménager et père de famille pour qu'il puisse être en état de porter la susd. pension de 400 livres et susd. charges. Et en outre led. ALBARIC promet aussi et s'oblige tant pour lui que pour les siens de reconnaître et indiquer aud. seigneur de MONTFORT et aux siens à l'avenir toutes les pièces dud. domaine qui relèvent de sa directe et seigneurie, lui faire l'hommage et remplir les autres conditions annoncées aux anciennes reconnaissances en quoy led. seigneur n'entend en rien se préjudicier par le présent contrat, et de lui payer et aux siens 2 cartes bled-seigle, mesure de Pont de Montvert, annuellement de censive à chaque jour et feste de St Michel, à commencer de St Michel prochain en un an et continuant à perpétuité ainsi sans diminuer de lad. pension de laquelle led. ALBARIC ne pourra ni les siens faire arrérages de plus d'une année et le faisant il sera permis et loisible au seigneur et aux siens de l'espouler desd. biens sans forme ni figure de procès. Et ici même a été présent Jean ALBARIC de Villeneuve, frère dud. Pierre, lequel de son gré s'est volontairement envers led. seigneur de MONTFORT rendu plége, caution et principal payeur de son frère de lad. somme de 300 livres pour reste d'entrées aud. jour de Pâques prochain en un an voulant être contraint à défaut de paiement de la part dud. Pierre ALBARIC, son frère de lad. somme de 300 livres. Et pour l'exécution du présent contrat, les parties chacune comme les concerne ont promis d'observer sous l'obligation et hypothèque de leurs biens présents et avenir qu'ont soumis aux cours de leurs ordinaires, sénéchal, présidial et conventions royaux de Nîmes avec due renonciation. Fait et récépissé au Pont de Montvert, maison du Seigneur, présents à ce Sr Etienne FOURNIER du lieu du Viala du Pont et de nous Jean DUBOST, Nre royal requis recevant soussigné avec les parties et témoins. Signés ; ALBARIC - ALBARIC - MONTFORT - FOURNIER - MAZOYER - DUBOST Nre ... contrôlé à Pont de Montvert le 8 mars 1733. reçu 153 livres 12 sols. Signé FOLCHIER.

NB : A la Révolution française, une loi permit le rachat des rentes foncières et fixa le taux de rachat. Les locataires perpétuels s'empressèrent de racheter ces rentes et payèrent en assignats, qui ne leur inspiraient qu'une médiocre confiance et qui, quelques années plus tard ne valurent plus rien. Ainsi sont devenus véritables propriétaires la majeure partie

des paysans de notre région.

IV – Pierre, né à Villeneuve en 1710, + 10 prairial an 3, épouse le 01/05/1738 Suzanne ROUMEJON, cultivateur à Villeneuve.

28/08/1739 PASCAL, Nre, Vente.

Jean ROUVIERE, fils à feu Jacques, originaire du lieu de Villeneuve ; habitant à présent au lieu du Cros, lequel degré en conséquence de la permission qu'il a obtenu de Mr de BERNAGE, intendant de cette province, par ordonnance du 12 du présent mois, vend à Jean ALBARIC et à Pierre ALBARIC son fils et donataire, habitant, à Villeneuve, présents et acceptants la pension et rente foncière de la somme de 20 livres que led. ALBARIC servait aud. ROUVIERE, tous les ans à chaque fête de Pâques suivant le contrat de loyer perpétuel que led. Jean ROUVIERE en avait passé aud. Jean ALBARIC devant Me PERIER, Nre à Vialas, le 21/04/1711 pour une métairie que led. ROUVIERE avait au lieu et terroir de Villeneuve désignée et confrontée au susd. contrat de loyer perpétuel. Laquelle vente est faite au prix de 499 livres, payé comptant.

IV – Pierre, né à Villeneuve en 1713, + à Masméjean le 5 messidor an 11, épouse le 02/10/1739 Jeanne BOUTIN, cultivateur à Masméjean.

14/06/1741. FOLCHIER, Nre.

Jean CHAPELLE du lieu du Vernet, habitant à présent au lieu de Champlong de Bougés, paroisse de Grizac, confesse avoir reçu de Pierre AMBARIC, du lieu de Masméjean, paroisse de St Maurice de Ventalon, diocèse d'Uzès et des mains d'autre Pierre ALBARIC, son fils, la somme de 36 livres 6 sols descendant savoir : 30 livres des amendes auxquelles Anne, Louise et Izabeau ALBARIC, filles dud. ALBARIC condamnées par égales portions faute d'avoir assisté aux messes et aux instructions de l'église paroissiale de St Maurice de Ventalon les mois de septembre et novembre de l'année 1738 et conséquemment de faire le recouvrement desd. amendes et 6 livres 8 sols de surplus descendants des frais exposés ou journées employées par un cavalier de la maréchassée qui a été envoyé aud. CHAPELLE par le receveur des tailles du diocèse d'Uzès. Et led. CHAPELLE comme bien payé en tient quitte led. ALBARIC et ses enfants ; ayant led. ALBARIC déclaré qu'il fait le présent paiement sans préjudice de poursuites de la restitution des sommes qu'il aurait déjà payé pour les mêmes amendes au Sr Jean CHAPELLE de Masméjean attendu qu'il a pris en se disant collecteur de lad. paroisse, par les voies de droit, en sa condamnation aux dommages, intérêts et dépens auxquels led. ALBARIC se trouve exposé au moyen de ce second paiement qu'il est obligé de faire.

V – Jacques Victor ALBARIC, né à Masméjean, + au Pont de Montvert, épouse le 01/04/1784 Marguerite ROUVIERE, négociant au Pont de Montvert, quartier de l'Oultre, maire du Pont de Montvert.

A la Révolution française la commune du Pont de Montvert fut formée par la réunion des 2 anciennes paroisses de Frutgières et de Grizac. Jacques-Victor ALBARIC fut le premier maire de cette nouvelle commune.

Les habitants de la région le prirent fréquemment pour arbitre de leurs différents.

Il fut chargé aussi par les habitants du village de l'Hôpital et Jean ALBARIC du lieu de Villeneuve de participer en leur nom à la vente aux enchères publiques du domaine de la commanderie de Gap-Francès, ordre de Malte. Enchères qui eurent lieu à Florac le 23 fructidor an 3. Jacques-Victor ALBARIC fut déclaré adjudicataire pour le prix de 507000 F. Sachant qu'un mouton qui se vend 12000 F (anciens francs. ca 1960) valait à l'époque 5 F. Il est facile de calculer ce que représenterait aujourd'hui (ca 1960) cette somme de 507000 F.

Le 26 fructidor an 3 Jacques Victor ALBARIC remet ce domaine à ses mandants.

Toujours dévoué pour les autres, il négligea ses propres affaires. Sur la fin de ses jours ses créanciers l'obligèrent à vendre sa maison. Son fils aîné, greffier de justice de paix, la racheta. Cette maison passe ensuite à Adélaïde ALBARIC, épouse de Laurent Jullian PIN, puis à Nelly PIN, épouse LAVAL et enfin à Charles LAVAL qui la vend vers 1912 à Hippolyte ALBARIC de Masméjean. Cette maison appartient aujourd'hui à Céline ALBARIC épouse CAUSSE, à Emma ALBARIC épouse ARNAL et au fils d'Hippolyte ALBARIC, second de nom.

V – Louis ALBARIC, né à Masméjean en 1757, + ai Pont de Montvert le 27/03/1819, époux de Louise Christine JOURDAN.

Boulangier au Pont de Montvert, quartier de Moline, maison appartenant actuellement à Robert PELATAN, menuisier. Les descendants de Louis ALBARIC sont boulangers au Pont de Montvert jusqu'en 1864. MM. ALBARIC actuellement à Vialas, descendent de cette branche. En

1883 Jean Louis Cyprien ALBARIC est garçon boulanger à Marseille.

VII – Louis Victor ALBARIC, né à Masméjean en 1810, + au Pont de Montvert le 16/04/1892, épouse le 28/06/1834 Jeanne Louise POMARET, fille de Pierre POMARET, percepteur au Pont de Montvert et de Marguerite Victoire Clarisse SERVIERE, négociant en laine au Pont de Montvert. S'installe avec sa femme (maison actuelle) de Mr Julien PANTEL et de Mme CHENET. Quartier de la Grand-Rue). Peu après son mariage il achète à Mr BONDURAND-la ROCHE, Nre à Génolhac les prés situés sur la rive gauche du Rieuimal à la sortie nord du Pont de Montvert, le champ de la Perlette, grange, écurie et aire e, bordure du Clauzelet. L'hiver il embauche 5 à 6 peigneurs de laine. A cette époque, dans la seule commune du Pont de Montvert il y avait plus de 6000 moutons, non comptés les transhumants.

VII – Léon ALBARIC <sup>voir note</sup>, né à Masméjean le 02/02/1814, + à Felgerolles le 22/12/1892, épouse le 13/05/1837 Rosalie VELAY.

Le 05/10/1836 devant Me PANTEL, Nre au Pont de Montvert, Léon ALBARIC, achète aux héritiers de BONICEL, pasteur au Pont de Montvert une métairie sise à Felgerolles. Prix 5000 F. Il s'installe à Felgerolles et y fait souche.

#### Annexes :

Les métairies de Poncet et Bel Moufle.

Les 2 métairies de « Montfort » et « Del Moufle » sises à Masméjean paroisse de St Maurice de Ventalon, diocèse d'Uzès, relevaient de GRIMOARD <sup>voir note</sup> baron Grizac et Verfeuil suivant reconnaissance reçues THOUME, Nre le 17/02/1435.

Nouvelles reconnaissances faites :

à Antoine GRIMOARD-SENHORET, reçues MARTIN Nre le 10/05/1520. En 1567, PONCET, habitant à Masméjean, probablement fermier de Pierre de TUBIERES GRIMOARD est condamné à une amende de 100 écus pour avoir adhéré à la Réforme. C'est à partir de cette date que l'ancienne métairie de Montfort prend le nom de Poncet. Le 25/10/1605 ; Jean de TUBIERES GRIMOARD, baron de Verfeuil, vend à Jean BONNET, seigneur de Valdaison, les 2 métairies de Poncet et Del Moufle. Le 07/04/1619, le même Jean BONNET, requiert quelques pièces de terre au fief de la FARE-MONTCLAR (LAUPIES Nre). Antoine BONNET et son fils vendent leur fief et domaines de Masméjean à Dame Guilhaume PINET, née d'ANDRE et à Dame Jeanne BONNET, seigneur de Vimbouches, née également d'ANDRE – acte du 05/04/1670 – reçu PINET, Nre . Les 2 dames, veuves et sans enfants laissent tous leurs biens à leur neveu Jean ANDRE, Nre et baillif du Pont de Montvert, fremier général de la commanderie de Gap-Françès.

Quelques années plus tard Jean ANDRE est tué par les dragons du roi au Castandel (St Germain de Calberte) <sup>voir notes</sup>. Ses biens passent à son fils aîné Jacques d'ANDRE de MONTFORT époux de Jeanne de BERLIE, qui à son tour transmet à son fils aîné Jacques Scipion d'ANDRE de MONTFORT.

C'est ce dernier qui donne le 25/02/1733 locaterie perpétuelle à Pierre ALBARIC les 2 métairies de Poncet de Del Moufle.

#### Notes historiques :

Jean ALBARIC fut condamné aux galères suite à l'affaire de Montcuq présidée par Jean ROMAN. Voir Les galères et les galériens protestants de Gaston TOURNIER (Tome II page 406), AD34 – C 178. Généalogie en Cévennes ; SHPF n° 119.

« Jean ALBARIC, 21503 (numéro d'écrou), fils d'Alexandre et de Jeanne PELAT, natif de Masméjean, (Marvejols dans le texte), en Sévennes, âgé de 20 ans, bonne taille, cheveux noirs, visage ovale, de la RPR, condamné par jugement de M. le comte de BROGLIE rendu à Montpellier le 2<sup>ème</sup> avril 1698. à vie.

Du 6<sup>ème</sup> avril 1698, amenez de Montpellier par Marc TOCQUE, archer en la maréchaussée de Languedoc accompagné de trois fusiliers »

Sur la galère « la Reine » à St Malo.

Libéré par ordre du Roy du 18<sup>ème</sup> mars 1699. Reçu sa décharge en forme le 20 audit ».

Léon ALBARIC, pasteur. Voir itinéraires protestants page 116 (Presses du Languedoc 2000. Vol I : Cévennes). Articles sur Florac et sa région par Camille BOUDE et Jacques POUJOL.

« Léon ALBARIC, né au Pont de Montvert, est âgé de 32 ans lorsqu'il est appelé à remplacer le pasteur FAVIE. Il a fait ses études théologiques à Maumtoban et possède déjà 6 ans d'expérience acquies à Vialas. Il devait rester à son poste jusqu'à sa mort, en 1874. Pendant son minis-

tère, il participe activement à la vie économique et sociale du pays, assurant par exemple le secrétariat du comice agricole de Florac. Sur-tout il semble avoir mis l'accent sur l'instruction publique des enfants de la paroisse. L'enseignement primaire protestant se généralise et devient accessible même aux plus indigents..... »

Voir assassinat de Jean d'ANDRE au Castandel en juillet 1686 :

Les Camisards des Cévennes. Manuscrit d'Elie de SALVAIRE, sieur de Cissalieres (1646-1726). (Presses du Languedoc 1997. Page 65)

« Le 1<sup>er</sup> juillet 1686. Le sieur ANDRE du Pont de Montvert, riche de 400.000 livres, avec sa femme, fils et une fille, le plus vieux âgé de 14 à 15 ans, le sieur BLANC de Florac, proposant et précepteur de ses enfants, [et 2 filles de service] s'était retiré secrètement au Castandel, paroisse de Saint-Germain-de-Calberte. [ils] y sont restés plusieurs mois. Etant découverts par ESCURETE de Saint-Germain, y allèrent 9 ou 10 grenadiers de la compagnie du sieur de GENES, le 2 juillet. Ayant trouvé tous les susnommés lisant la Bible, 2 des grenadiers, qui étaient travestis en paysans, le saisirent et en même temps lui lâchèrent un coup de pistolet à cartouche et lui percèrent le col. Ils baillèrent à BLANC un coup de baïonnette qui lui perça par derrière le corps. Le sieur ANDRE tomba sur le plancher et vécut jusqu'au jeudi 4 juillet. Pendant 2 ou 3 jours, le vicaire et un religieux missionnaire de Saint-Germain le vinrent solliciter pour faire abjuration. Il leur dit qu'il était étonné qu'ils lui fissent une telle proposition et les rendit confus. [il] exhortait sa femme et sa famille à persister et à abandonner tous leurs biens. Il mourut le jeudi. [il] a été enseveli dans un linceul, que M. de VALOTE lui envoya, dans une châtaigneraie. Le dimanche 7 juillet, par ordre de M. de la TROUSSE, les officiers de Saint-Germain le firent déterrer et traîner à l'entour de sa fosse et après, jeter dans un précipice à la voirie. Sa femme regardait tout cela avec une grande fermeté sans verser une larme, exhortant tous ceux qui la venaient visiter. Le sieur était extrêmement charitable et avait donné, en sa vie, deux cents suaires aux pauvres. 5 ou 6 jours après, sa femme et ses enfants furent conduits au château de Sommières ».

La famille de GRIMOARD a donné le pape URBAIN V. Voir LCC n° 100 et document ACGC : HT01 (Les Grimoard de Beauvoir de Roure par Hubert TOURET)

Grand brulement des Cévennes : Itinéraires protestants page 39 et suite. (Presses du Languedoc 2000. Vol I : Cévennes) et dans de nombreux ouvrages traitant de la Guerre des camisards.

« Désespérant d'en venir à bout (des camisards), les autorités obtiennent d'appliquer aux Cévennes la politique de la terre brûlée : les populations ont contraintes de se regrouper dans une poignée de gros bourgs, et l'ensemble des villages, hameaux, bâtiments agricoles (à l'exception de ceux qui appartiennent à d'anciens catholiques) sont abandonnés à la troupe, (sous le commandement du maréchal de JULIEN) chargée de raser, puis devant la difficulté de brûler. C'est le grand brûlement des Cévennes, à l'automne 1703. Dans plusieurs cas des populations ont été déportées à Perpignan.

**Glossaire :** Définitions tirées du dictionnaire de l'Ancien Régime. (PUF 2006)

la sénéchaussée et le baillage sont des circonscriptions judiciaires et administratives à la tête desquelles on retrouve un **sénéchal** ou un **bailli**.

**Légitime :** emprunté au droit romain. On estime que c'est un devoir d'affection que de laisser à ses proches une part suffisante dans sa succession sans quoi ils pourront agir pour obtenir le respect de leur droit.

**Régime dotal :** la dot incombait au père ou à défaut au frère de la mariée. Le régime dotal impliquait la séparation des patrimoines et convenait à une société méridionale préoccupée par le maintien de l'intégrité des maisons.

**Encaballer :** Mettre du bétail ( ?)

**Arrentement :** Location d'un bien pour une durée déterminée.

Droit de **lodz** : il était levé en cas de vente de la censive.

**Rentier :** Celui qui arrente le bien. (locataire)

**Locaterie perpétuelle :** donne un droit de jouissance transmissible aux héritiers directs.

**Censives :** Bien soumis à la directe du seigneur.

**Plège :** le vassal promettait de se « faire plège ». D'aller tenir prison pour le seigneur, en otage.

**Hommage :** Le vassal devait hommage lorsqu'il entra en possession de la terre et lorsque le seigneur le lui demandait..

**Confronts :** Limites d'une terre, d'une maison etc... On peut trouver diverses dénominations. Levant, couchant, du midi, du nord, du septentrion, du vent droit etc ... Souvent une direction.

**Directe :** Le domaine direct, domaine de supériorité, domaine éminent, désignait les droits que le seigneur avait conservés sur cette même terre, notamment le droit de bénéficier de l'aide du vassal ou le droit de lever un cens et quelques autres prestations, d'autoriser les ventes, et les transmissions par héritage, et à ces occasions de lever des redevances.

**REPONSES suite**

ROMESTAN Sébastien BARGETON  
Cm27/09/1571Helix DEVEZE(Mas du Freyssinet st Cécile)Maitre POITEVIN Jean BARGETON né St Ambroix cm 23/03/1533 Firmine D'AUTUN fa de Jean D'AUTUN et Bonne De MONTGROS .Antoine DEVEZE x LAUPIES ou LAURENS? Marguerite .Jean ROMESTAN (Mas Marnet Peyremale x Gilette DONZEL .Jean GILLES Clamoux Peyremale.Vous trouverez tout cela + détails sur geneanet Thérèse-Marie BONNEFONT

**66/5 - PELAT x ALCAIS** auto réponse : Antoine PELAT fs d'Izaac et Anne FARELLE du mas du codou SGC x 30/09/1717 (cm 3E3714) Jeanne ALCAIS fa d'Antoine et AURIOL Jeanne du Mazelet SGC  
Christine LAFONT-VALERY

**66/181 - NICOLAS - BENOIT** x 17/08/1711 St Cécile d'Andorge 30 Elisabeth fa de Jean et de Lucrette ESCALIER(ascendants ESCALIER sur geneanet)  
Thérèse-Marie BONNEFONT

**66/238 - ROUX x QUETTE** 3E 2472 ad48 le 24/06/1648 Antoine QUET fs d'André du lieu de Racoules FdL confesse devoir à Marthe QUET sa sœur femme de Michel ROUX du Massufret SMV  
Colette et Jean DELEUZE

**68/174 - VEYRET x BONNEFON** Il y a des BONNEFON sur les communes de Rocles et Chaudeyrac 48.Voir archives Lozere  
Thérèse-Marie BONNEFONT

**76/183 - SOUSTELLE x FABRE** Voir réponses 48/130 et 62/172 dans ce même bulletin.  
ACGC

**77/19 - BONHOMME x CHARAZINK** x en 1626 de Louis BONHOMME, de Gallargues et de Marguerite CHAZAURENQ, fa de Pierre et de Marie PAULEn de Gallargues ou de Mus ..? DB17 (relevés Daniel BRUNETON).  
ACGC

**77/151 - SAUSSINE x SERVIERE** x le 28/01/1707 d'Antoine SAUSSINE avec Anne SERVIERE. Pas de filiation.DB26 Relevés Daniel BRUNETON.  
ACGC

**79/102 - LARGUIER x FORT** Transaction du 9/10/1651 - 3 E 9532 - Notaire SALTET- Florac - Concerne Marie FORT, elle est fille de

Jean FORT et Jeanne BORNISSE de l'Hermet St Julien d'Arpaon.  
Jacques GEMINARD

**81/58 - CHALBOS x de LA BASTIDE** Pierre CHALBOS testament 05/02/1654 Maitre DURANDLe Bleyuard 48 ?pas d'ascendants connus Isabeau de la BASTIDE chercher sur geneanet arbre Lucette DHUICQUE( lu 777) Thérèse-Marie BONNEFONT

**81/140 - COMBES x ASSAUD** Pierre ASSAUD né le 08/01/1668 St Sauveur de Cruzieres fs de Barthelemy maçon à St Sauveur x le 15/02/1654 St Sauveur avec Louise BARNOIN .Marie VOLPELLIERE fa de François x le 10/01/1675 à Genolhac avec Jeanne FABREGUE .Pierre VOLPELLIERE x Marie EVESQUE .Jacques FABREGUE x Catherine POLGE .Pierre COMBES x Diane MEYNADIER Guillaume SOISSON x Marie GENOYER Jean GENOYER(Soubeyrane Cassagnols 48) x Magdeleine CORTES Pour les SOISSON je vous renvoie à geneanet  
Thérèse-Marie BONNEFONT

**82/103 - CHABERT - LEYRIS** le 09/11/1749 Pierre CHABERT, de Chamborigaud, fs de + Jean et Marguerite FRAISSE x Marie (?) LEYRIS, fa de Jean et + Jeanne ASSAUD. Nre DELAMORTE 2E 23/316. Relevés de Jean VIGNE saisis par Françoise SUAU.  
Jean-Luc CHAPELIER

**83/150 - SOUSTELLE x FABRE** Voir réponse dans ce même bulletin . 48/130 et 62/172  
ACGC

**85/138 - PLANTAT x PALADAN** x non filiatif dans GG3 à Gallargues. DB17 Relevés Daniel BRUNETON.  
ACGC

**87/134 - NICOLAS x BENOIT** Elisabeth BENOIT née vers 1693 Les Ponches St Cécile + 25/02/1738(45 ans) Les Ponches fA de Jean BENOIT Jet Lucrette ESCALIER,je n'ai rien sur Jean BENOIT .pour Lucrette ESCALIER vous trouverez longue liste ascendants sur geneanet. Je n'ai pas trouvé ascendants Pierre NICOLAS .Peut-être Collet de Dèze  
Thérèse-Marie BONNEFONT

**88/94 - TERME x PEYRIC** Je sais seulement que Marguerite PEYRIC ° le 02/08/1625 Aujac est fa de Claude et Marie RICHARD  
Thérèse-Marie BONNEFONT

**88/122 - VALAT x FONTANIEU** Pierre VALLAT né le 13 août 1715° mas de Meyras - Robiac fils de André et Jeanne DE GARDIES a

pour parrains Pierre VALAT de St Ambroix et Anne JOURDANE de Castillon de Courry peut être pourrez vous recouper avec le vôtre ?  
Sylvie BONHOMME TUECH

**89/71 - THOMAS x PHILIPPE** x 08/01/1649 à Gallargues de Jean THOMAS de Gallargues et Jacqueline PHILIPPE de St Martin de Boubaux. Pas de filiation.  
ACGC

**92/234 - LAPORTE x MALBOS** voir réponse à 93/40  
Jean-Luc CHAPELIER

**93/161 - SOUSTELLE x FABRE** Voir réponses 48/130 et 62/172 dans ce même bulletin.  
ACGC

**95/126 - ROUX x REYNAUD** x le 29/04/1689 d'André ROUX, 25 ans, laboureur de Caveirac avec Magdeleine REYNAUD, 23 ans. Pas de filiation. DB26. Relevés par Daniel Bruneton.  
ACGC

**95/143 - CHAPELLE** Rectification à la réponse d'Eliette THIRION sur N° 98 : Izabeau CHAPELLE x Jean CHABROL est la sœur du x et non sa tante (Me Ponge 3E 3563)  
Solange BOISSIER

**95/148 - GILLES x CLAVEL** Jeanne CLAVEL née vers 1690 Le Puech Peyremale dcd le 08/10/1711 Le Puech x le 08/10/1711 Peyremale avec Jean GILLES fa de Guillaume CLAVEL né vers 1665 les Eganiaux Luc 48 dcd après 1711 Le Puech x en 1689 Peyremale avec Simone AVENTURIER Guillaume CLAVEL fs de Claude CLAVEL né vers 1630 Luc dcd avant 1689 Le Puech x avec Claude BARGETON née vers 1630 + après 1689 Simone AVENTURIER née vers 1667 Peyremale + 08/12:1742 Le puech fa de André AVENTURIER né vers 1635 peut être à Grandrieu 48 + avant 1689 à Peyremale x en 1661 Peyremale avec Catherine DANIEL Catherine DANIEL née vers 1635 IE Puech Peyremale + après 1711 le Puech fa de Gilibert DANIEL né vers 1605 le Puech + avant 1671 le Puech maçon muletier procureur? x avec Jeanne CHAMBOREDON le 12/09/1636 Peyremale Gilibert DANIEL fs de Claude DANIEL né vers 1575 Le Puech + après 1369 le Puech x à Antonie PUECH Claude DANIEL fs de Pierre DANIEL né vers 1540 le Puech + entre 1610 et 1613 le Puech x Catherine SOUSTELLE en 1560 Peyremale -Claude DANIEL fs de Jean DANIEL né vers 1500 le Puech + avant 1569 le Puech mar avec Anthonie GINOUX -Catherine

SOUSTELLE née vers 1540 Clamoux Peyremale + avant 1587 le Puech fa de Jean SOUSTELLE né vers 1510 Clamoux + avant 1596 Clamoux x vers 1535 avec Elix DARDALHON née vers 1515 + avant 1605 Clamoux - Jeanne CHAMBOREDON née vers 1610 le Puech + avant 1662 le Puech fa de Gilibert CHAMBOREDON né vers 1570 le Puech maître marchand le Puech + entre 1613 et 1616 le Puech x en 1595 avec Firmine DARDALHON à Peyremale .Firmine DARDALHON née vers 1570 Peyremale + après 1630 le puech fa de Pierre DARDALHON né vers 1525 Peyremale + après 1585 peyremale .Si le courriel de Marie Genevieve TRAIN est plus complet je suis intéressée .  
Thérèse-Marie BONNEFONT

**95/200 - MATHIEU x ROBERT** mariage : BMS Chamborigaud .Mention en marge d'un contrat reçu par Me Lamorte, notaire à chamborigaud (que je recherche) "L'an mille sept cent soixante quatre et le vingt huitième jour du mois de février a été béni selon la forme du concile de trente le mariage d'Etienne MATHIEU fs légitime de Guillaume MATHIEU et de Margurite PIALAT habt du lieu de Cou-douloux paroisse du Collet de Dèze avec Jeanne Robert fa à feus Jean ROBERT et à Suzanne POLGE, habte de Vanmale. La bénédiction a été faite après la publication de trois bans sans connaissance d'aucun empêchement canonique ni civil et avec la permission de Monsieur le Curé du Collet de Dèze. Ont été présents Antoine GENOUX, Antoine LAUZE, Jean TESSIER, Mathieu VIGNES et divers autres."Reste de l'ascendance disponible sur demande.  
Jean-Philippe CARPENTIER

**96/75 - LASSALE x FABRE** Relevés A. COMBES (AC07). cm le 12/07/1686 de Fulcrand LASSALLE d'Arre, notaire, fs de ° Jean et Louise BALSAN et Marie FABRE du Vigan, fa de Isaac et + Anne de RICARD. Nre PERRET  
ACGC

**97/1 - DONZEL x FILHOL** César DONZEL, fs aîné de Jean x Lucesse GUIN; ° ca 1683 à la Folcherènque SPV x Marie PARADIS. cm 17/10/1709 Me Jean PERIER à Vialas (3E8569), fa de Antoine x Marie ELZIERE de la Folcherènque, + < 1717; xx cm 19/04/1717 Françoise FILHOL, fa de + Jean x Alice TURC, ° 12/09/1681 à la Blacherette de SPVn cm Me PELLET (3E23769), dont Jacques,

peigneur de laine.  
Solange BOISSIER

**97/50 - PRADEL x VIALA** Jacques PRADEL, ° 26/10/1686 au Mas de Pradel SGC , bapt. le 03/11, fs de Jean (fs de Jacques et Suzanne LAURIOL) et de Lucesse VIALA de Finiels (fa de Antoine et Jeanne MARTIN) x cm 21/06/1708 Me BERTRAND, (3E 8562) avec Jeanne VIALA, de Libourette (Vialas), fa de Barthélémy (fs de Jacob x Jeanne CESSENAT) et de Magdeleine VALANTIN des Estrèches SAC (fa de Pierre et Marguerite CANONGE). Cm Jean PRADEL x Lucesse VIALA le 11/05/1685 Me Pierre FOLCHIER (3E 8638). Cm Jacques PRADEL x Suzanne LAURIOL le 11/02/1662 Me François DUCROS (3E 3759). Cm Antoine VIALA x Jeanne MARTIN 1647 Me Jean ANDRE (date retrouvée dans les relevés de M. BOUDON). Et aussi Jeanne MARTIN, fa de Jean x Marguerite ou Antoinette DELAFONT (J'ai trouvé les 2, manque confirmation) de Finiels.  
Solange BOISSIER

**97/51 - DUCROS x DELEUZE** François DUCROS n'a jamais été x Jeanne DELEUZE. Izabeau est une enfant naturelle.  
Solange BOISSIER

**97/52 - MARION x PELAT** Jacques MARION (test le 07/04/1725. Nre PELLET, 3E 3766) a au moins 2 frères : Thomas et François x Marguerite PELAT, fa de Jean x Laurence PIERREDON de Valfrège SGC, ca 1716, Marguerite xx Jean-Pierre DELEUZE (cm 20/09/1727, Nre DUCAMP, 3E 3683). La question est : y-a-t'il 2 Marguerite ? ou bien le premier cm a-t'il été résilié ? Je ne suis pas arrivé à éclaircir ce mystère.  
Solange BOISSIER

**97/56 - TEISSIER x MARTIN** Attention les couples sont identiques. 1- Jacques TEISSIER x cm le 08/04/1790 (Nre PIN 3E 8148) avec Marie CHAPON. 2 - Jacques TEISSIER x cm le 22/01/1756 (Nre PIN 3E 4466). 3 - Jeanne MARTIN, ° 23/11/1731 au Soleyret de SFV 4 - Jacques TEISSIER x cm le 04/01/1714 (Nre BERTRAND 3E8564). 5 - Jeanne MARTIN. 6 - Jacques MARTIN cm le 17/02/1729 (Nre PIN 3E4453) 7 - Suzanne DELEUZE. 8 - Jacques TEISSIER cm le 27/04/1661 (Nre MATHIEU 3E 3283). 9 - Anne OZIOL. 10 - Daniel MARTIN cm le 31/01/1695 (Nre VERDELHAN 3E3626). 11 - Marie CORBIER. 12 - Antoine

MARTIN. 13 - Jeanne LARGUIER. 14 - Jean DELEUZE. 15 - Jeanne DURANT. 16 Maurice TEISSIER cm le 08/05/1640 (Nre THE-ROND). 17 - Tiphène LARGUIER. 18 - André OZIOL. 19 - Anne LECHE. 24 - Jacques MARTIN. 25 - Marguerite ANDRE. 26 - Pierre LARGUIER. 27 - Suzanne NOGUIER. 28 - Jacques DELEUZE. 29 - Françoise BONNET. 30 - Louis LAURENT. 31 - Suzanne CHAUZAL. 34 - Pierre LARGUIER. 35 - Jeanne VERDIER. 52 - Pierre LARGUIER. 53 Anne CHABROL. 54 - Antoine NOGUIER. 56 - Maurice DELEUZE. 57 - Jacqueline PIN. 58 - Jean BONNET. 59 - Jeanne FELGEROLLES. 68 - Guillaume LARGUIER. 69 - Agnès TEISSIER. 136 - Jehan LARGUIER. 137 - Marguerite SALLES. 138 - Antoine LARGUIER. 139 - Jehanne SABATIER. 272 - Jehan LARGUIER. 544 - Antoine LARGUIER. NDLR : SFV = St Frézal de Ventalon.  
Solange BOISSIER

**97/57 - MARTIN x DELEUZE** Cm le 17/02/1729 (Nre PIN 3R4453) ; lui fs d'Antoine, ° au Rouve, habitant SAL et de Jeanne LARGUIER, ° à la Cabanelle, SPV, habitant le Soleyret, SFV. Elle fa de Jean DELEUZE, ° 1660 au Viala Ponnenc SFV et de Jeanne DURANT de Vimbouches, + 14/09/1725 à Vimbouches où habitent les parents de Suzanne DELEUZE, ° à Vimbouches le 07/11°1694. Le couple MARTIN / DELEUZE habitant au Soleyret où sont ° les enfants : Jeanne 1731: Suzanne 1738; Antoine 1735; Jacques 1742; Jeanne 1747. Test de Jeanne DURANT le 14/09/1725 conjointement avec son époux. (Nre PIN 3E4451).Nota : SAL = St André de Lancize; SFV = St Frézal de Ventalon; SPV = St Privat de Vallongue  
Solange BOISSIER

**97/66 - SOUCHON x MALCLES** Pas de x à cette date là mais naissance et mort -°Marie le 4/10/1633 -° Catherine le 19/7/1637 ° le 27/10/1639 à 2 ans 3 mois -° Jacques le 16/5/1639 -° Jean le 1/11/1641 -° Suzanne le 18/9/1648 Pr: J Malclais de Salleles/St Laurens - °Antoine le 8/11/1651 Pr: Et Malclais oncle maternel - + Marie le 20/3/1646 .Pas de naissance de Malclais à St Jean de Chazornes CP Régine POLGE

**97/109 - VIGNES x BENOIT** le 03/04/1682 x Antoine ( André ?) VIGNES, du Vern, fs de Guillaume et + Madeleine COSTES (COURTES ?) avec Suzanne BENOIT, de

## CITATIONS GENEALOGIQUES

« Alors j'ai commencé cette chasse imbécile aux extraits de naissance, aux certificats de baptême, cette chasse indiscrète aux actes de mariage, cette chasse où l'on a l'air de dénicher des nids dans son arbre généalogique... » *Sacha Guitry*

« Mon arbre généalogique à moi, il commence avec moi, et tout le passé n'est que misère et sottise. » *Anne Hébert*

« On ne chante juste que dans son arbre généalogique. » *Max Jacob*

« L'arbre généalogique est une bonne chose à condition de ne pas y rester perché. C'est pourquoi chaque génération se doit de faire un effort personnel et d'apporter sa pierre à l'édifice familial. » *A. E. Janssen*

## Les Cahiers de Samuel CLARIS (suite)

Avec l'aimable autorisation de Mme et M. PILLOU

Chapitre 4<sup>ème</sup>

amnistie - abus des troupeaux

il fallait beau voir les deux magistrats Se décorer de l'Echarpe blanche dans leur fonction . la Commune jouissait d'une grande tranquillité , tout le monde avait abandonné la politique pour S'occuper de Son travail manuel; il n'y avait que les Réglements Locaux qui amenassent la division, principalement Celui des troupeaux, leurs abus étaient intolérables , il faut l'avoir de Ses yeux pour le Comprendre, la féodalité vous Laissez maître de l'exploiter :mais ici non pour la mettre en défense , il fallait la Semer, non Récolter à Certaines Epoques de l'année, Si elles n'était pas enlevées, elle était Ravagées par les troupeaux, Les prop<sup>res</sup> des troupeaux C'est à dire le maire <sup>faisait un Règlement</sup> et l'adjoint <sup>pour la</sup> vengeance, pour les Chataignes, pour les glands pour les olives, ont publié à tel jour la Récolte Sera Ramassée tel jour pour les grappilleurs, à tel jour les troupeaux entrèrent dans la propriété, les Bergers eux-mêmes Violé le Règlement, la plainte était portée au maire ou à l'adjoint, de maniere que Ces derniers était juge et parties ; il existait un autre abus, non moins grave je veux parler du troupeau du gros Bétail en Commun, un gardien Communal le Sortait le Soir et le matin les abreuvait au gardon, il gardait dans les prés, dans les terres , dans les olivettes et dans les Bois taillis: plus tard nous aurons l'occasion de parler encore de tous ces abus. on peut dire que l'administration de Carrieu était pour la Commune intolérable, il faisait bien quelque bien, mais il fallait que Son intérêt S'y trouva , pour quelque Chose, Cela Rendait beaucoup de mécontents , les Royalistes qui avait été chassés de l'administration , Sans Savoir pourquoi , voulait user de Réprésailles , et Robert qui était Régisseur du domaine du Chateau , Réprésenté Ce parti par Cette position il avait l'occasion de Voir les hommes hauts placés , un jour il fit part à la V<sup>ve</sup> Madame Fournier du mécontentement des habitants de la Commune , Celle-ci en fit part à M<sup>r</sup> Charles de Brugand Secrétaire général de la Préfecture; Celui-ci promit Son Concours et au premier Renouveau des maires, granier fut nommé et Armand Cadet adjoint , plus tard entrèrent dans le Conseil le dit Robert et armand aîné , ici Commença la lutte Contre les troupeaux , mais le maire n'était pas un homme d'action il n'avait pas assez d'Energie , il Se contenta de faire quelques procès-verbal et tout Resta là.

Chap. 6<sup>ème</sup>

Débat au Conseil municipal- procès - départ de la garde nationale pour anduze-

Dans le Chapitre <sup>précédent</sup> nous avons laisse l'administration municipale organisée , il nous Reste à Raconter , Ce qu'elle fit de Son temps , les premières Séances furent assez Calme ; mais peu à peu les débats S'envenimèrent , il faut <sup>dire</sup> que Sur 10 Conseillers qui Sortirent de l'urne 4 avait des troupeaux et 6 n'en possédait pas ; Claris et Cesar foucard protestèrent Contre l'abus journalier des troupeaux , Ces derniers Voulait Continuer en disant que C'était l'usage , les deux préopinants Voulait que Chacun fut maître de Sa propriété , des débats ont passé aux faits , toujours quelques prop<sup>res</sup> mettaient des propriétés en défense Soit par des plantations , Soit par des Clotures Les Enfants fornier ou plutôt le Régisseur , S'avisa qu'il fournissait a proportion plus de dépaissance que les autres prop<sup>res</sup> et mirent à Cet effet le grand pré des Badassières en Réserve , la Commune n'en tint pas Compte elle Continua d'y faire dépaître le gros bétail ; les dits fornier le firent Clôturé par des palissades ou haies Sèches faciles à franchir , le gardien n'en fit franchir les palissades à Continuer à y faire dépaître le Bétail : de Cette infraction il en Résultat un Procès , que le gardien perdit et fut Condamné à l'amende à des dommages intérêts et aux frais Ce qui en tout fut une Somme de trois Cents francs , que les prop<sup>res</sup> du Bétail furent obligés de payer . Le Conseil municipal Se voyant battu , prit une délibération par laquelle il abollissait le parcours dans Sur le territoire de la Commune ; quand la délibération fut approuvée il y eut un tems d'attente , Sera-t-elle mise à Exécution ou non , le tems apprit qu'il n'en était Rien , Car tout marcha Comme de Coutume , mais le pré des Fournier Resta en défense . Nous avons laissé au Chapitre précédent la

garde nationale organisée , en attendant de Récevoir des ordres , elle S'exercé au pas militaire , au maniemment des armes , elle assistait en grande tenue au Service Religieux aux fêtes publiques ; au mois d'avril 1831 , elle Reçu un ordre du Colonel , de Se Rendre à anduze. C'était un dimanche Le Commandant voulu Réunir Son Bataillon à Lézan sur la Route vers les fours à Chaux à 8 heures du matin

La Compagnie Sur l'ordre du Capitaine Se prépara et parti Le matin afin d'y être Rendue à l'heure indiquée. Toutes les Compagnies obéirent ponctuellement aucune ne manqua l'heure quelques Réclamations S'élevèrent au Sujet des Compagnies pour prendre Rang dans le Bataillon , mais Cela fut de peu d'importance , M<sup>r</sup> Béchard Commandant fit faire un Roulement de tambour , dans un instant tout le monde Se trouva en ligne de Bataille ; et d'une voix forte et animée Commanda le départ au pas accéléré : pour la première fois le Bataillon Se trouvait organisé , huit Sapeur ouvrez la marche , huit tambour les Suivait de près , Le Commandant à la tête monté Sur un beau Cheval , des beaux officiers , un beau drapeau tricolore qui flottait au Centre du Bataillon , en traversant Lézan , Les fenêtres était garnie des spectateurs pour voir défilé Ce beau Bataillon qui marqué la Cadence du pas Comme de Vieux guerriers . Nous arrivons à anduze Sans autre incident : Le Bataillon d'anduze nous attendait , ont nous fit les honneurs militaires , de là le Commandant fit faire halte au Bataillon , Sur Son Commandement ont forma les faisceau et il donna deux heures pour Se Réposer et Se Rafraichir : dans le même tems on distribua des d'invitations à tous les officiers pour Se Rendre Chez M<sup>r</sup> Régis place notre-dame , nous nous Rendions au lieu indiqué et là dans une grande Salle ont avait dressé des tables ou il y avait des places et des Couverts pour tout monde afin de prendre part au banquet , que les officiers d'anduze offrait à tous les officiers de la Légion ; Durand le banquet on proposa divers toast qui furent unanimement applaudis M<sup>r</sup> le Sous-Préfet eut la Complaisance de nous Rendre Visite qui fut Chaleureusement Reçu ; Enfin la musique de la Ville vint nous jouer une fanfare , ensuite tous les officiers Se levèrent de table se mirent Sur deux Rang , Selon leur grade , la musique en tête Se Rendirent à la place de l'hôtel de ville où la Légion devait s'assembler , Les tambour battait toujours le Rappel , quand les gardes nationaux furent Rendus ; le Colonel M<sup>r</sup> gaston d'adhémar à Cheval , un Roulement de tambour annonça de Se mettre sur les Rangs , et le Colonel d'une voix forte ordonna le départ de la Légion ; on la Conduisit dans le gravier au delà du pont arrivée là on déploya le beau drapeau tricolore , que la Rue faisait présent à la Légion ; Ensuite ont passa la Rêvue du Colonel des Commandants, des magistrats; Cette dernière operation terminée ont nous fit défilé au par Section au Son de la musique et passant Sous le drapeau , ont Crié Vive le Roi , le défilé Continua jusque hors de la Ville , que le Bataillon de Lédignan , Sans S'arreter prit le Chemin de Son Canton , plus tard Chaque Compagnie prénaît le Chemin de Sa Commune , en Sorte que nous arrivames Sur le soir à Cassagnoles , Content et Satisfait d'avoir fait Cette Première Campagne : Tout Resta dans le même état soit du Coté de l'administration , Soit du Coté de la garde nationale , par Conséquent Rien de nouveau qui mérite d'être Raconté.

Chap. 13<sup>ème</sup>

Continuation du Canal d'irrigation- dédicace du temple - Prolongement dudit Canal ---- Election municipale de 1846

Le Conseil municipal étant favorable au projet , prit une délibération par laquelle il Classé le Chemin de Cassagnoles à Vézénobres Chemin vicinal; Cette Combinaison avait pour but d'Elargir le Chemin et de Construire un fossé Sur le bord du Chemin pour Ecouler les eaux en hiver et en été d'y faire passer les eaux du Canal ; Compan membre du Conseil

Connaissant le projet , S'empressa de planter d'arbres muriers dans Ses propriétés Sur le bord du Chemin , d'autre y Plantèrent des peupliers , toujours dans le dessein d'empêcher sa Construction , on employa encore d'autres moyens , on fit

demander par un Etranger d'acheter une propriété , qui par Sa situation pouvait aboutir du Gardon , au haut de la montagne , on en trouva une appartenant au Sieur Vigne , qui ne voulu pas la vendre Sans la Réserve du passage du Canal , la vente n'eut pas lieu. laissons Brassac Construi-



re Son Canal Sur une Longueur de 4 à 500 mètres dans les propriétés de Ceux qui avait traité avec lui , et Racontons au Lecteur la fête de la dédicace du temple : il est de Raconter dans le Cours des travaux il arriva un accident des plus malheureux qu'il est bon de faire connaître ; nous avons dit au Chapitre 10 eme que Cet édifice Contenait trois pièces Séparées par des murs d'une Epaisseur ordinaire , et qu'on les avait Construit Sur la voute , Sans liaison aux murs Extérieurs en démolissant la voute ou le mur perdit Son aplomb et dans Chute foudroyante tua trois hommes Régretables Sans doute , plus l'Echafaudage en dégradant la porte d'entrée; Enfin les travaux étant terminés , Mr le maire envoya Chercher Mr Casal architecte pour le Recevoir , et donner la Clef à Mr le maire ; le Consistoire Local avant d'en faire la dédicace , voulait y Construire les bancs nécessaires ainsi qu'une table pour la Communion , ont Se Servi pour Cela du dixième que l'entrepreneur avait fait le Rabais , et qui Resté par Conséquent entre les mains des Souscripteurs et dans Celles de L'entrepreneur ; Le mobilier terminé et mis en place , on fixa la dédicace au Dimanche 16 janvier 1842. Chacun Se prépara pour faire honneur à la fête , la vanité ne Resté pas en arrière , le Comestible , les Liqueurs les plus variées , les vins les plus délicieux était aussi Recherchés. Enfin le jour désigné arriva , et S'annonçait du plus beau , un Ciel Serein , un Soleil Radieux et un temps Calme , de bonne heure la place publique fut envahie par les Etrangers et une foule de voitures plus élégantes les unes que les autres Stationnés devant la maison de Mr Carrieu qui avait prit Ce jour-là le devant d'un vaste hôtel. Quand fut l'heure d'ouvrir le temple , Les pasteurs , des membres du Consistoire , des magistrats formèrent un Cortège et Mr le maire en sortirent de Sa maison pour S'y Rendre ; mais pour y pénétrer Ce n'était pas facile , tant la foule était pressée autour de la porte et aux abords , à force de Sollicitations de patience le Cortège arriva ; à la Mr le maire ouvrit la porte , et la foule Compacte pressé en eut bientôt Rempli le temple; il Resté dehors plus de fidèles que le temple en Contenait; mais le Consistoire avait pris Ses précautions , il y eut un autre Service à la même heure dans le jardin de la Clastre; les deux services terminés , Chaque habitant prit des Convives autant qu'il pouvait en loger , Chacun y mettait l'honneur d'en avoir le plus grand nombre, après le diné , la jeunesse dressa deux Bals , Car elle faisait deux partis Chaque parti aurait voulu Son Bal le plus

Grand; tout Se passa soit le jour Soit la Soirée qui dura bien avant dans la nuit , en bon ordre et on peut que la tranquillité publique ne fut jamais troublée. le lendemain lundi la fête Continua , il y eut un Service Religieux et la journée Se termina Comme la précédente , jamais l'ordre ne fut point troublé. Révénons encore au Canal d'irrigation , dans le temps que Brassac Creusé Son Canal , les propriétaires intéressés préparé leurs terrains à y Semer de Luzerne , de Sorte qu'en vint la saison d'arroser tout était prêt , En Sorte que Cette partie d'arrosage marcha plusieurs années à faire envie au plus enteté ; les luzernes était Superbes , on avait planté quelque jardins qui était magnifique Les arbres muriers et Chataigners présentèrent tout l'été une verdure des plus belles. au bout de deux ans Mr Fornier ouvrit les yeux ; traita avec Brassac , Celui-ci lui Ceda la faveur d'arroser tout le terrain qu'il voudrait pendant deux ans Grátis à la Charge par ledit Fornier de Creuser le Canal dans Son fonds , à Ses fraix : par Cette Combinaison beaucoup Signèrent le passage dans le Chateau et dans la nuit; il ne faudrait pas Croire que Ces messieurs ne voulussent pas Le Canal , ils étaient jaloux ils Craignent que Brassac fit trop de bénéfice , ils avaient Grossi Comme je l'ai dit plus haut le Chiffre des Récettes ; Sans Calculer les dépenses : M<sup>r</sup> fornier prolongea le Canal encore de 4 ou 500 mètres ;il Resta là quelques années ,néanmoins la plaine prit un aspect de verdure tout diffèrent , Son Rappord était de plus en plus satisfaisant Les Choses en était là lorsqu'il eu 1845 la loi Sur les irrigations , qui plaça les Canaux d'irrigation d'utilité publique. Dans le Courant de Ces débats , l'administration marchait toujours avec autorité , le parti M<sup>r</sup> fornier augmentait toujours en se Récruant de quelques mécontents ; M<sup>r</sup> le maire voyant les Elections s'avancer Compté Ses Electeurs , Crainte de Succomber au vote , il Rénouvella les membres du Bureau de Bienfaisance , d'après la Loi Ces membres était Electeurs ; il Choisit pour Se Rénouveaulement des hommes de Son parti et hors des Censitaires ; le parti Contraire nommé à Son tour des officiers de la Garde nationale , qui avait droit aussi d'être Electeurs ainsi M<sup>r</sup> le maire an ajouter trois , l'autre parti deux ;

## Abjurations dans l'église Saint Étienne d'Anduze

*par Alain Montagut*

24/11/1678 : Gabrielle CABANE, Veuve d'Annibal BLADIER, maitre cadissier, native de Bagard, âgée de 45 ans avec deux enfants âgés de 10 et 8 ans, en présence de son frère  
 Anthoine CABANE.  
 05/11/1680 : Magdeleine DUGAS de Saint Étienne de Val Française de Louis DUGAS et Marie MARION, âgée de 35 ans.  
 02/04/1681 : Jeanne MAZELLE, 35 ans, fille de Jean MAZEL et de Marie CROZE du mas des Figuières paroisse de Saint Jean de Gardonnenque.  
 03/04/1681 : Marguerite AUDOYÈRE, âgée de 40 ans, épouse de Yzaac MAURANS d'Anduze, fille de Pierre AUDOYER de Bagard.  
 03/04/1681 : Yzaac MAURANS, 60 ans et ses 3 enfants de 11, 5 ans et 10 mois.  
 07/04/1681 : Jeanne FABRÈGUE femme de Pierre MOYNIER dit Soutre, d'Anduze, âgée de 55 ans.  
 Janvier 1682 : Louis DARDAILHON.  
 25/01/1682 : Élisabeth OLIVIER de Saint Jean de Gardonnenque âgée de 47 ans, veuve de Jean TEYSSIER, sa fille âgée de 7 ans et ses deux garçons âgés de 14 et 11 ans.  
 19/04/1682 : Jean CABANIS, d'Anduze, 60 ans.  
 15/03/1683 : Jeanne ALGIÈRE, fille de Charles ALGIER et de Jeanne LICHEYRE, d'Anduze. Elle épouse le notaire Anthoine GALTIER le

22/03/1683, et décède le 14/11/1683.  
 19/02/1684 : Élisabeth BOUSQUÈTE, veuve de Jean CONDAMINE d'Anduze, âgée de 32 ans et ses deux garçons âgés de 9 ans et 16 mois.  
 02/03/1684 : Jacques CONDAMINE fils de †Jean et d'Isabeau BOUSQUÈTE, âgé de 9 ans.  
 20/10/1684 : Henri de MAUTAUBAN, seigneur et Baron des Gearges, âgé de 23 ans.  
 20/01/1685 : Jean BLANCHÉ de Sommières, âgé de 30 ans.  
 22/01/1685 : Judith FLOURIDE femme de Jean COMTE de Saint Hypolite, âgée de 37 ans, et Jean SANIÉ, âgé de 18 ans, fils de Jean et de †Joseph et de Marie DUMASSE de Bagard.  
 07/06/1685 : Anthoine GABRILHAC, de Saint Martin de Cancelade, âgé de 27 ans.  
 02/10/1685 : Noel OURS âgé de 68 ans, d'Anduze.  
 03/10/1685 : Olivier DURAND de Sommières, âgé de 48 ans.  
 17/11/1686 : Paul CABANIS de Vauvert et Jacques RIBES de Ribaute.  
 20/11/1686 : Jean PIN de Saint Julian, 25 ans.  
 21/11/1686 : Pierre CABRIER de David et †Claude FOUCARD, d'Alès.  
 09/12/1686 : Jean SAJOL de Boisset  
 (AM Anduze. BMS 1676-1685)

## CITATIONS GENEALOGIQUES

« Un adolescent qui se suicide se pend toujours un peu à son arbre généalogique. » *Patrick Sébastien*

« Interroge les générations passées, Sois attentif à l'expérience de tes pères. Car nous sommes nés d'hier Et nous ne savons pas grand-chose. Mais tes pères t'enseigneront ; Ils te parleront et, de leur expérience, Ils tireront pour toi des leçons de sagesse. (Bible : Livre de Job)

« L'homme qui fait renaître les connaissances perdues, ce qui est presque plus difficile que de leur donner vie, celui-là édifie une chose immortelle et sacrée et sert non seulement une province, mais tous les peuples et toutes les générations. » (Didier Erasme, *Adages*, 1508)

« Connaître les ascendants d'un homme, ses alliés et collatéraux, c'est percevoir, fût-ce de façon schématique, toute un partie des forces qui ont

## CORRECTION PALEOGRAPHIE

1687 Prix fait pour la reconstruction d'une église passé devant le notaire Pierre FERRAND de Nîmes [AD 30 : 2 E 36 547]

L01	Prix fait de la construction de
L02	l'église du lieu de Maruejols
L03	L an mil six cent quatre vingtz sept et le dix
L04	huictie(me) jour du mois de fevrier avant midy
L05	reignant tres chrestien prince Louis par la grace de dieu roy
L06	de France et de Navarre par devant nous no(tai)re royal soubz(sig)ne
L07	et en p(rese)nce des tesmoins cy apres nommés a esté en personne
L08	messire Charles Maigne prestre et chanoine en l'église
L09	cathedrale de Nismes com(missai)re deputté par monseigneur
L10	de Lamoignon intendant de cette province po(ur) proceder a
L11	l adjudica(ti)on des ouvrages a faire aux eglizes du dioceze
L12	dud(it) Nismes suivant l'intention de sa majesté et r(everent) p(ere)
L13	Louis Tongas prieur du couvent des r(everents) peres augustins de
L14	cette ville inspecteur desd(its) ouvrages comis a cet effect par
L15	mond(it) seigneur l'intendant, lesquelz en le(ur)d(ite) qualite et
L16	en consequence de l adjudica(ti)on par eux faicte de la construction
L17	a faire de l'église du lieu de Maruejols en Vaunage a Jean

## PALEOGRAPHIE

C'est Presant Messire Francois du  
 Bougnac Sieur de Bacos de Montlau, Sur nous  
 avons expose que vous Joy Sieur de Montlau a raiz de la  
 consuetude par luy soufferte de sa main de Bacos de Montlau  
 pendant son Mourreau deuant, pour le bis de fevrie de sa  
 Magist' ne vous avoir benuegrement resisté aux fraiz et  
 Entretien des Edifices, et de leur soulage, Les Sieurs de Bacos  
 fait obligé par vous sur des approuvés pieux de ravage que les  
 Edifices faisoient et de leur bien, avec luy approuvé et approuvé  
 de vouloir pouvoir, Et vous les avez payés par luy soufferte  
 par Joy coup de quatorze de quatre devent aussi devent  
 Messieurs les Commissaires pendant vous la Magist'  
 aux Etats généraux de Languedoc, de cognoissance de la  
 validité de ce payé, de quatre de quatre, par luy soufferte  
 soufferte de vous donner avis de la reprise par luy  
 de mande pour le plus rapporté a sa Magist' et de  
 pouvoir, de quel temps avoir fait registre, Et de  
 Consequant au cas de luy soufferte, comme au cas de  
 luy soufferte de validité de ce payé de quatre de quatre, Mais

**REPONSES suite**

l'Arbousset, paroisse de Chausse (Chamborigaud), fa de Jean Baptiste et + Suzanne VEDRINES. 2E23/468 Nre CHABERT et GG3 Chamborigaud. Relevés Jean VIGNES sur Chamborigaud saisis par Françoise SUAU. ACGC

**97/172 - MATHES** Judith MATHES ° Appias (Moissac Vallée Française) le 05/03/1662. Pas citée dans le testament de son père le 26/12/1695 : + le ?, ni même Suzanne. Solange BOISSIER

**97/181 - CABASSUT x NOGARET** Marie CABASSUD, 25 ans environ x Louis PASCAL 30/09/1767 à Rousson Le couple Simon x NOGARET a 2 enf de plus: Marguerite ° 09/10/1768 à Rousson son parrain est Antoine CABASSUD son grand-père et sa marraine est Marguerite DELBOS sa grand-mère. Louis ° 30/09/1767, son parrain est Antoine son grand-père et sa marraine est Marie NOGARET , sa tante. Rita PUJOLAS

**97/194 - COUDERC x PONGE** Rectification COUDERC / PONGE. Pierre COUDERC x Jeanne PONGE sont bien les parents de Pierre COUDERC x (cm 10/04/1666 Nre BERTRAND 3E8554) avec Lucrette GUIN (et non FILHOL) ; de Izabeau COUDERC ° ca 1642 x (cm 10/03/1664 Nre PONGE 3E 3557) avec Guillaume MAZAURIC ; de Louis COUDERC ° ca 1643 x (cm 20/12/1668 Nre DUCROS 3R 3760) avec Jeanne ATGER ; de Paul COUDERC ° ca 1644 x (cm 17/09/1668 Nre MATHIEU 3E 3288) avec Marie ANDRE, et non Pierre comme il est dit dans le libellé de la question. Solange BOISSIER

**97/195 - LARGUIER x GAUJAC** à rajouter à réponse de Jacques GEMINARD. Barthélémy GAUJAC, père de Jacqueline, présent au cm de lad. Jacqueline le 17/08/1615 Solange BOISSIER

**97/197 - GUIN x FELGEROLLES** Jean GUIN, fs de Marc x Marie PUCHERAL, ° 28/03/1720 à Finiels x (cm 21/04/1738 Nre DUBOST 3E8663) Marie FELGEROLLES, fa de Jacques x Marie PELAT de Finiels. " et comme le marié n'a que 18 ans, son futur beau-père s'engage pour 7 ans à nourrir, vêtir et entretenir les époux et frères et soeurs du marié en bas-âge, savoir Paul, François et Marguerite GUIN. De même il apprendra à son gendre à moissonner, chevrier et battre le bled et ce pendant 7 ans" Solange BOISSIER

**98/3 - MOURGUE x VIALA** Dans le registre de bapts de Lasalle, j'ai trouvé entre 1609 et 1637, seulement les bapts suivants :le 19/6/1620, bap de Jeanne VIALA, fa de Jean VIALA et Suzanne JALAGUIER, présentée par André VIALA et Jeanne VIALARE le 29/10/1620, bap de Jeanne VIALA, fa de Pierre VIALA et de Jaquette LAVERGNE. Je n'ai pas trouve le nom de Guillaume MOURGUES sur ce registre, bien que le nom MOURGUES y figure pour d'autres prénoms Paul VIELES

**98/17 - DELEUZE x PIC** Aux 8 enf déjà cités, il faut ajouter Jean x Yzabeau ROUVIERE (Cm 12/01/1698) Me DELAPIERRE. 3E 1209) et Louis x Magd LAPIZE (Cm 19/01/1722 Me DUBOST 3E 8661) et petite rectification à la réponse d'Estelle: Mgte DELEUZE est x de Jean FAGES mais elle n'est pas la mère de Jeanne qui est citée ds son Cm x Daniel PIC, comme enf naturelle de Jean FAGES ,lad.Mgte DELEUZE étant présente lors de ce Cm est encore Daniel PIC est le fs de David -Daniel PIC Solange BOISSIER

**98/20 - REVERSAT x CHALBOS** Quittance de dot 29/11/1695(Not BERINGUIER, Le Blyemard, 3E7803) de Jean(mais peut-être mauvaise lecture de ma part pour Vidal) REVERSAT des Alpiès, , mari de Louise CHALBOS fa d'Antoine Not de Cubières le Cm a été passé devant le Not PERIE. Test 01/07/1694 (Not BERINGUIER 3E 7803) de Antoine CHALBOS Not de Cubières, père entre autre de Louise x Jean REVERSAT, des Alpiès Bruno GIELLY

**98/21 - JOURDAN x SAVANIER** Cm 08/08/1684 de Jean JOURDAN fs de + Barthélémy x + Jeanne MARTIN de Treimes (Bondons) avec Françoise SEVANIER fa + Antoine x + Cath MAZOYER des colobrières ( Bondons) (Me Léger Malzac 3E 1986 °), d'où au moins 10 enfants . Citée: Frs DONNADIEU aïeule (pat. ou mat ? à trouver) + de Jean le 23/01/1730 à Treimes ( EDT 028 GG3 )et sa ° le 28/10/1667 Treimes (EDT 028 GG1) ° de Françoise 02/07/1668 (EDT 028 GG1) Solange BOISSIER

**98/24 - GRALHON (GRAILLON) x GAUSSEN** J'ai la même asc que Mr MAYAF-FRE :Barthélémy GRALHON x Suzanne MARTIN sont de SHL ; Barthélémy GRALHON x Jeanne GAUSSEN est ° à Croisance SEVF ? il hab quand il se x le mas de la Farge SMD et ses parents sont signalés hab depuis 4 ans Croisance. Jean GRALHON 2 x Mgte LAMOUROUX 3 ; Pierre GRALHON 4 x Jeanne BLANCARD 5 ; Mathieu LAMOUROUX 6 x Mgte COUDERC 7. Solange BOISSIER

**98/27 - PERIER x du THERON** Marie du THEROND recensée Vve à la Lévenche avec ses 2 fa : Jeanne et Eléonor PERIER (G 715. le 21/01/1687 ) Laurence son autre fa x (Cm 16/06/1674 ) Jacques TESSIER xx (14/12/1682) Claude MICHEL et l'autre fa Marie x Antoine FAGES ( Léonor x par Cm 03/03/1689 avec Jean LARGUIER) Solange BOISSIER

**98/36 - VERDIER**

Il faut consulter les fiches individuelles qui se trouvent au musée du Désert à Mialet, à proximité de la sortie du et peut-être contacter le conservateur. Laurent DELAUZUN

**98/56 - DIET x FILHOL** suite rép M.Peladan, cm le 26/11/1617 ( Jq Bonnet 3e3593) de Michel DELEUZE, de feux Pierre et Antoinne PRADEL du Mazel de SHLt avec Jeanne DIET, fa Jean et Margte FILHOL de l'Euze, procédant de Michel PRADE (sic ) son oncle et Jean DELEUZE frère, dotée de 40 livres, une robe, une chèvre nourragière , Jehan BRESSON, mtre cordonnier frère utérin de Jeanne et héritier de leur mère paiera 20 livres, léguées par leur mère. Prés Jehan DELEUZE, fils d'autre Jehan DELEUZE du Mazel, Jacques PRADEL du Mazel etc Reine DUGOU

**98/58 - FLORET x ARZALIER** 3E 7529 Me A Boulaigue Le 26/4/1625 x Jean REVERSAT fs de Thomas de la Vaisse/Cubières x Catherine FLORET fs de Vidal et de Catherine ARZALIER de st Julien du Tournel; pr Guilh FLORET fs et Hu 3E 7527 Me A Boulaigue ° 23 Le 15/1/1615 x Guillaume FLORET fs de Vidal x Gabrielle PELORJAS fa de Antoine et de Benoite ROCHER de cubières; pr: Guillaume FLORET oncle dudit Guilh FLORET 3E 7527 Le 15/11/1615 Emancipation de Guilh FLORET, par ledit Vidal son père 3E 7559 Me Jean André Le 17/12/1638 ledit FLORET est dit natif du Tournel mais habite Cubières comme marchand Régine POLGE

**98/61 - COMPAN x FROMENTAL** Cm 24/08/1664 (Not Simon CLARIS, Canaules, 2E64-41) de Antoine COMPAN , fs de Simon et Jeanne ROQUE , originaire de Canaules, habt St Martin de Sosse-nac, et Jeanne FROMENTAL du mas del Sambuc de Tornac Cm 06/04/1627(Not Simon CLARIS ,Canaules 2E64-8)de Simon COMPAN fs de Jacques et Antoinette SUJOLLE de Canaules ,et Jeanne ROQUETTE ,de Durfort .Cm 09/11/1591(Not Jean MASJULUAN, Cardet, 2E10.812) de Jacques COMPAN ,fs de Jean et Dauphine VABRETTE et et Antoinette SUJOLLE tous de Canaules Bruno GIELLY

**98/64 - QUET x LARGUIER** Pour complément: leur fa Lucesse QUET x Antoine VAREILLES Cm 16/11/1644 (Me Pierre VERDELHAN 3E 3616) ledit Antoine est recensé le 21/12/1687 au Viala de SAL avec F VAREILLES son fs, la femme dudit fs et une fa Lucesse RPR puis NC. Je n'ai pas trouvé le Cm des parents.  
Solange BOISSIER

**98/74 - SOISSON x DUCHAMP** x 17/1/1704 à ste cécile d'andorge de Louis Soisson de chalvapes Marie Duchamp des utes (décédée le 25/11/1726 ste cécile) témoins Jean André Philip et Guillaume Vignal par le curé Vidal. Elisabeth ou Isabeau Mathieu (+ 18/11/1787 ste cécile) mariée à Louis Soisson (° 1/4/1718 ste cécile + 19/12/1790 ste cécile)  
Robert EVESQUE

**98/74 - SOISSON x DUCHAMP** Louis SOISSON né le 29/03/1718 Mas du Lauriol St Cécile d'Andorge DCD 26/12/1786 St Cecile fs de Louis SOISSON né vers 1672 St Cecile x avec Marie DUCHAMP le 17/01/1704 St Cecile (née vers 1686 dcd 24/11/1726 St Cecile)-Louis SOISSON (1718) m 20/01/1739 st Julien des Points avec Elisabeth MATHIEU née le 31/12/1717 Coste de l'Herm Dcd 18:01/1787 St cecile fa de:-Jean MATHIEU dcd 27/11/1749 La Coste Collet de Dèze m (Cm 13/03/1713 MaitrePascal)avec Marguerite GERVAIS née en 1623 à Fraissinet de Lozere fa de: Jacques GERVAIS Seigneur de l'Abri(c)testament 30/12/1700 Maitre PASCAL) dcd le 08/05/1708 x le 05/09/1679 Fraissinet de Lozere avec Claudette PUCHERAL Jacques GERVAIS fs de Henri GERVAIS né vers 1586 dcd après 1668 Fraissinet de Lozere(Sieur de L'ABRIC) x en 1627avec Catherine HERAIL - Henri GERVAIS fs de Pierre GERVAIS né vers 1550 marchand de chataignes à Marous(St Etienne Vallée Française) dcd vers 1617 x avec Louise SABATIER (Cm 1570) Pierre GERVAIS fs de Etienne GERVAIS né avant 1513 à Marouls x Anthonie FRAYSSINET(Cm 22/01/1530 Maitre BARNIER) -Pierre GERVAIS fs de Pierre GERVAIS né avant 1485 St Etienne Vallée FD CD après 1537 (menager) fs de Pierre GERVAIS Pierre né avant 1460 Serres (St Eteienne V F) dcd en 1517 x Marie VALES fs de Jehan GERVAIS né avant 1435 Serres (St E V F) DCD 1484 Anthonie FRAYSSINET née avant 1518 Marouls DCD 1559 calviniste fa de Pierre FRAYSSINET né avant 1500 Marouls m avec Catherine LAPORTE née à Marouls Louise SABATIER née vers 1548 à Cabrespis St Etienne V F fa de Pierre SABATIER né avant 1530 à Cabrespis St E V F et de Isabel RODIER -Catherine HERAIL née vers 1627 à Finialettes fa de Louis HERAIL et Catherine BONNET Claudette PUCHERAL (impliquée en 1707 avec sa fa Jacqueline pour avoir assisté à une assemblée) fa de Jean PUCHERAL né en 1625 à Fraissinet de Lozere dcd avant 1690 x

avec Jacqueline MARTIN (Cm 09/12/1653 Maitre André PUCHERAL Jean fs de Antoine PUCHEARAL né vers 1595 à Fraissinet de L fs de Anthoine PUCHEARAL né vers 1570 à la Brousse x avec Anne BOURRASSOL née vers 1573 à la Brousse Jacqueline MARTIN née en 1628 La Brousse DCD en 1680 fa de Jean MARTIN né vers 1600 x avec GAUCH Marguerite(Cm 1627 Maitre ANDRE Marguerite GAUCH née vers 1600 fa de Jean GAUCH et Jeanne ANDRE (Cm 27/02/1596 Maitre ROUVIERE) Jean GAUCH fs de Antoine GAUCH et Marguerite CHAPELLE née à Viala du Pont 48 Jeanne ANDRE née à Viala du Pont fa de Antoine ANDRE et Jeanne MAZOYER née à Viala du Pont Thérèse-Marie BONNEFONT

**98/77 - CHABROL x CASTAN** David CHABROL(°01/02/1709 Bougèret de Cassagnas) fs de David x Marie PARIS x par Cm le 30/01/1738( Me PASCAL 3E 8650) Marie CASTAN des Crozes-hauts (Cassagnas) fa de Etienne ,ménager, et de +Marie BANCILHON qui a testé conjt avec son mari, le 14/04/1726 (Me DELAPIERRE 3E 1210) Dernier test d'Etienne CASTAN : le 02/09/1776 (Me ROUVIERE SGC 3 E 3780) hért François CHABROL, son petit fs qui vit avec lui, fs de David et de sa fa Marie du Bougèret. Etienne CASTAN est fs d'Antoine de la Salle Montvaillant (fs d'autre Antoine x Lucesse JOURDAN) et de Jeanne BRUGUIERE (fa de Jean x Marie BONICEL aussi de la Salle ) Cm Antoine CASTAN x Jeanne BRUGUIERE 06/08/1674 Me RAMPON 3 E 9529 .Cm Etienne CASTAN x Marie BANCILHON 15/06/1719 Me DELAPIERRE 3 E 1210  
Solange BOISSIER

**98/86 - DELEUZE x NOGUIER** je suis perplexe,j'ai Marie NOGUIER épouse en 1e noces de Antoine SALVAIRE et en 2e noces de Antoine DELEUZE, fa de Jacques NOGUIER et Espérance DELEUZE du Castanet SEVF (je n'ai pas les Cm), et son grd père paternel : Thannequin NOGUIER et ses grds parents mat Thannequin DELEUZE x Françoise CHEMINADES. Et Antoine DELEUZE fs d'Antoine Sieur de Bauzon (fs de Jacques Sieur de Fontanilles-Chantegrel x Charlotte de CALVET) et de Marguerite BONNAFOUS .Test Antoine DELEUZE (x Mgte BONNAFOUS) le 12/05/1588 (Me Pierre BAUSON 3 E 3580 ) là encore,je suis surprise de ne pas y trouver Antoine leur fs qui n'est pas cité !!! Il doit y avoir une erreur quelque part .Je soumetts ce problème à la sagacité des adhérents.  
Solange BOISSIER

**98/90 - AURES x BENOIT** Jean AURES fs de Jean et Jeanne AMBLARD de St. André de VB x Jeanne BENOIT de l'Estréchure le 29/04/1750 (Relevés des mariages protestants de Florac par C. SALLES)

Alain MEISSONNIER  
**98/92 - LIBOUREL x GRANDON** En complément à la réponse d'Estelle BLANC:- 6-Moïse GRANDON + entre 1696 et 1709 .x (Cm 07/12/1685 Me FOLCHIER 3 E 8638) -7- Jeanne GRANDON + entre le 01/03/1722 et 15/04/1723. Moïse fs de Pierre GRANDON (test 21/03/1670 Me BRES non déposé aux AD 48, date trouvée dans la rubrique) et de Jeanne CORRIGER et x dans l'an 1657 (Cm Che x BRES ) Et Jeanne GRANDON fa de -14- Antoine GRANDON x-15- Catherine CORRIGER . ces dernier recensés NC à Mijavols en 1696 avec 4 enfs Jean ,David, Mgte et Marie (G 755)  
Solange BOISSIER

**98/103 - DELAFONT ou LAFONTx ROUVIERE** Quitance de dot 10/05/1670 Me BERTRAND (3 E 8556) Jean (DE) LAFONT reçoit de Jean BRES, Nre royal du PDM,, son beau fs , 300 livres que ledit Jean BRES avait promis d'apporter dans son Cm x Jeanne LAFONT,fa de Jean , pour payer les dettes de son beau - père.  
Solange BOISSIER

**98/112 - PARADIS x LARGUIER** 1-Marie PARADIS-2- Pierre PARADIS ° le Gèripon SFV x Cm 23/05/1673 (Me Mazoyer) avec -3- Jeanne LARGUIER ° Vieljeuf SAL . Ils habt au Mas de la Borgne SPV O où sont ° leurs enfs :Marie,Pierre , Jean, et Jeanne Vve Jean JANIN dès le 25/02/1710, date à laquelle elle porte plainte contre L TURC du Rouve haut ,dont elle est enceinte. Il s'engage à retirer l'enf dès sa ° et à le faire nourrir,entretenir et élever à ses frais.(trans act ° de Pierre PARADIS avec Jacques LARGUIER son beau- frère le 19/03/1676 (Verdhelan 3 E 3622)-4-Jean PARADIS du Gèripon x ca av 04/01/1659 Mazoyer-5-Jeanne de LA BAUME(quit dot 05/01/1659 (Mazoyer 3 E 3606) -6- Jacques LARGUIER de Vieljeuf SAL(test 24/11/1661 Me Mazoyer 3E3613) x ca 1640 (quit de dot 17/06/1645 Vilar 3 E 3714) -7-Jeanne ESPANHAC de l' Elzière SHL (ils hab Vieljeuf où ils sont recensés NC le 20/12/1687) -8- Jacques PARADIS(il a une sœur Jacqueline) x -9- Suzanne LANTEYRES ils hab au Gèripon où sont ° leurs enfs Jean; Jacqueline x Cm 29/04/1698 (Me Ponge 3E 3561) François GUIBAL; Lucesse x Cm 15/12/1653 Pierre FAGE ; Jeanne x Cm 11/03/1672 (Me Ponge 3 E 3565 ) avec François PONGE -10-Jean LA BAUME de la psse de SPV.-12- Antoine LARGUIER de Vieljeuf x Cm 17/08/1615 (Me Vareilles 3 E 3740) avec -13- Jacqueline GAUJAC de Nougaret de SML -14-Fulcrand ESPANHAC(+ av 1608) d'Espinassous SEVF x -15-Cath GUERIN d'où Jean x Cm 26/02/1608 (Me Jacques Bonnet 3E 3589) avec Cath PELATAN et Jeanne . . -24- Jacques LARGUIER (a un frère Izaac x -25- Anne ALLIER ils hab VIELJEUF -26-Pierre GAUJAC x -27- Jeanne

FLORIT ils hab Nogaret SML .-52-Barthelemy GAUJAC.  
Solange BOISSIER

**98/131 - FRANC x D'ESTIENNE** BMS Thoiras - AD30 - Ref : 2 MI 20 118 .Le 9/1/1671 à Thoiras , Jean FRANC , ménager, fs de Pierre et Drinette FOUCARD de Massanes et Magdeleine ESTIENNE fa de Antoine, ménager, Vézénobres, et Marie FLAVARD .T- Jean FRANC :Jean PLANTIER de Ribaute , 2 E 33 227 le 12/3/1694  
Jacques GOUT

**98/138 - DELEUZE x HOURSE** En complément de la réponse pg 21 bul 98 Jacques DELEUZE a fait donation le 06/11/1652 en faveur de Moïse son fs de + Jeanne HOURS ,sa femme,de la moitié de tous ses biens,à l'occasion de son x Jeanne QUET fa Jacques x Suzanne LARGUIER de Rabiers SPV (Me Ducros 3 E 3755) et il a fait un test le 19/11/1664 (Me Ducros 3 E 3759) cités ses enfs : Sybille Vve Antoine FLORIT ,Jeanne pas encore x ,Jacques, +Pierre son fs (était x et avait au moins 2 enfs qui sont mentionnés ,Hu:Moïse .  
Solange BOISSIER

**98/144 - VIDAL x ROUX** -1 Anne VIDAL (x Jeanne LEYRIS)-2-Pierre VIDAL ° les Hortails SFV + le Viala Ponsonnenc x Cm 15/08/1697(Me Bertrand 3 E 8560)-3- Anne ROUX du Viala Ponsonnenc:test conjointement de Pierre VIDAL et de Anne ROUX 16/10/1721(Me Pin 3 E 4449)-4-Barthélémy VIDAL des Hortails x Cm 04/09/1666 (MeBertrand 3 E 8554)-5- Louise HUGON de Polimies -6- Jean ROUX ° 1648 à Poussiels SAC maître menuisier-charpentier x Cm 24/07/1678(Me Rampon 3 E 2477) -7- Gillette RICHARD ° 1648 à Libourette (Vialas) -8-Jean VIDAL de Conchés hab Soleyrol CDD x Cm 11/05/1623(Verdelhan 3 E 3614) -9-Jeanne PELATAN -10- Jean HUGON de Polimies (Vialas) 1er test:18/12/1621 (Me Jean Roux de Génolhac) 2ème test 01/04/1647(Me Plantier 3 E 3629),il est charpentier x rel 1/07/1621 -11- Marie DURAND 1er test 01/04/1647 (Me Plantier 3 E 3629) 2ème test 18/12/1650(Me Roux Génolhac) -12- Jean ROUX menuisier de Poussiels x -13- Anne FELGEROLLES -14- Jean RICHARD de Libourette Poussiels x -15- Jeanne LEIRIS - 16- Pierre VIDAL x -17- Mgte PIGEYRE hab Conchés SFV -18- Mathieu PELATAN dit Prunette des Hortails SFV x -19- Jacqueline BONNET -20- Jean HUGON x -21- Jeanne CESSENAT de Polimies -22- Jean DURANT x -23- Jeanne VALENTIN.  
Solange BOISSIER

**98/153 - DELEUZE x DELEUZE** Complément de réponse Pierre DELEUZE tisserand fs de Sr Robert (lui meme fs d'Antoine et NOGUIER Marie) et Dlle Eléonor FABRE SAL x le 23/06/1705 (cm Me Pellet) Jeanne CHA-

PELLE de FDL fa de Pierre et Isabeau PUECH (lors de ce x elle habite Vieljeuf SAL  
Christine LAFONT-VALERY

**98/153 - DELEUZE x DELEUZE** Cm 27/12/1731(MePellet SGC 3 E 3767) de Pierre DELEUZE (fs de Pierre de SAL x Jeanne CHAPELLE de FDL) x Jeanne DELEUZE ° 21/03/1714 à la Carrière de SAL (fa de Paul DELEUZE x Louise DELEUZE de Valmale tous les deux de SAL). Paul est fs d'André du Rouve Bas SAL et deJeanne PIC de Ste Croix. Louise est fa de Jacques de la FARELLE SAL ° en 1660 et de Marie ALCAIS (Cm 23/04/1696 Privat 3 E 4633)  
Solange BOISSIER

**98/158 - FRANC x MERIC** Ref: Antoine JONQUET 2 E 76 176 - Le 6/4/1758 Jean FRANC fs de Jean et Marie ANDRE Canaules et Françoise MERIC fa de Pierre, ménager, de Brignon et Marie BONNAFOUX  
Jacques GOUT

**98/159 - VELAY x PRIVAT** 2 Pierre Velay x 3 Marie Privat le 12/01/1758 SMD EDT 173 GG 3 filiatif. 4 Jean Velay de Ruas Les Bondons x 5 Françoise Dumas CM 22/1/1705 Nre Privat Rodier XX Pierre Boniol 6 Jean Privat ° 1697 Ruas +<1761 x vers 1720 7 Marie Paulet ° Chadenet Les Bondons vers 1700 8 Jacques Velay de Racoules FDL X 9 Jeanne Mazoyer 10 Pierre Dumas x ? GOUT de Racoules FDL 12 Etienne Privat °1672 Ruas xX vers 1695 13 Catherine Vivens 24 Jean Privat de Ruas x 25 Françoise Gout. le dit Etienne Privat est cité comme neveu de Suzanne Molhérac, du mas de la Masse en 1722. Les enfants de Jean Privat et Marie Paulet (ou Polet ou encore Palet, Pollet) sont Jean Privat °1720 (x Marianne Mazoyer), Marie Privat °1722 sus nommée, Louis Privat ° 1724 , Antoine Privat °1726 + 25 Brum VI à Ferrières SLT (x Louise Lacombe de Ferrières SLT), Marie °1733, Catherine °1735, Pierre ° 1741, Jacques °1744, Jeanne °1746  
Michel BANCILHON

**98/163 - COUDERC x COUDERC** Cm COUDERC x Louise COUDERC le 15/12/1746 (Me Dubost 3 E 8665) xx Mgte ROQUE Cm 20/01/1769(Pin 3 E 4478)  
Solange BOISSIER

**98/165 - DELEUZE x MALACHANNE** Pierre DELEUZE des Mourènes St. A de L. fs Pierre et Marie PIC (cm 7/05/1734 M° Pin - 3 E 4456 - HJ 11 - Mme Jac) x Louise MALACHANNE du Château de la Tour à St. Maurice de V. fa Jean Antoine etMarguerite CLEMENT ( cm 18/12/1758 St. F de V. M° Pin - 3 E 4468 - HJ 11) ( m 18-01-1759 - Pr Roux, relevés d'Yves Lagarde)  
Alain MEISSONNIER

**98/165 - DELEUZE x MALACHANNE**

Louise MALACHANE ° 1740 à la Tour du Viala SMV + 17 thermidor an 13(05/08/1805) aux Mourènes SAL (SAL 4 E 136 2) fa de Jean Antoine (fs de Jacques x Isabeau GUIN) et de Mgte CLEMENT (fa de Jacques x Espérance ROUX) plus de détails par courrier.  
Solange BOISSIER

**98/168 - DELEUZE x ALDIBERT** Mariage au désert le 29/10/1777 de Jacques DELEUZE fs de Jean et Marie LARGUIER de Nozières SGC avec Suzanne ALDIBERT °01/08/1748 fa de Jean (° 24/03/1716 à la Vergnasse SGC) et Jeanneton CHABROL (°22/03/1718 à Grizac ) de La Vergnasse SGC  
Christine LAFONT-VALERY

**98/170 - JOUANEN x PASCAL** Mariage au désert le 28/03/1752 (Pasteur Mejanelle) de Jean JOUANEN fs de Jean et Marguerite JOURDAN du Rouve SAL avec Jeanne PASCAL fa d'Antoine et Jeanne BARRES de la Roche SAL. Ce couple a au moins 6 enfants : Jean x Marie PIN ; Marie Jeanne, Marie x Jacques GASCUEL, François x Elisabeth HUGON, Laurans, Louis x Marie RAUZIER XX Marie PRIVAT .Jean JOUANEN x Marguerite JOURDAN fs de Jean et Marie MAURIN du Rouve SAL Marguerite JOURDAN fa d'Antoine, maréchal, et Marguerite PARIS de Frutgères PDM  
Christine LAFONT-VALERY

**98/171 - PONSARD x BONNET** mariage religieux le 1er novembre 1691 de Pierre PONSARD de Vimbouches SFV avec Françoise BONNET du mas de Crépin SFV avec dispense 3ème degré consanguinité (EDT 051 GG4 CDD) pas de mention ascendance  
Christine LAFONT-VALERY

**98/171 - PONSARD x BONNET** -1- Jacques PONSARD x Marie ROUVIERE -2-Pierre PONSARD ° 1696 Vimbouches SFV + 30/01/1738 Mas de Crespin SFV x eglise de SFV 01/12/1691 avec dispense de de la cour de Rome du 3eme degré de parenté : ils sont issus de cousins germains: leurs arriere-grds-parents sont communs (savoir Pierre BONNET x Marie TESSIER) -3 Françoise BONNET +<1723 (elle est citée en bas âge le 03/01/1676 -4- Jean PONSARD ° 1614 +13/10/1689 à Vimbouches SFV test 07/03/1676(Me Ponge 3E 3567) x Cm Me Jacques BONNET (je ne l'ai pas trouvé) seulement une quitt de dot du 27/01/1661 où le x reçoit de Pierre,Pol et Moïse FELGEROLLES, oncles de son épouse, de Poussiels SAC,30livres soit 10 ch (Me Mazoyer 3 E 3608) Ils sont recensés le21/01/1687,NC à Vimbouches avec 5 enfs dont Pierre qui vient d'abjurer depuis un mois et qui était fugitif auparavant -5- Jeanne BONNET -6- Jean BONNET du Mas de Crespin ° <1639 + 02/1670 HU des parents. x Cm 06/06/1665 Me Ponge 3 e 3558 -7- Mgte GIBERNE de la Pa-

narde SPV,+ 05/11/1676 au Mas de Crespin (x chrétien égl SPV) .Le Cm a été passé > le x chrétien il y avait eu un pacte main privé auparavant -9- Antoine PONSARD -10- Jean BONNET ° Mas de Crespin hab Vimbouches test Me Bonnet PDM <15/06/1654 (je ne l'ai pas trouvé) x Cm08/10/1627 Me Rampon 3 e 2468 (NC actuellement) -11- Françoise FELGEROLLES ° au Poussiels + > 1671 -12- Jacques BONNET 1er test 24/02/1649 Me Ponge 3 E 3543 2ème test 26/12/1654 Me Ponge 3 e 3548 x Cm 24/01/1631 Me Bonnet 3 E 3603 -13- Jeanne PIGEYRE ° SPV +<1661 (avait testé : à trouver) -14- Jean GIBERNE 1er test 11/04/1652 Me Ponge 3E 3546 2ème test 22/01/1666 Me Ponge 3E 3559 x -15- Françoise DURANT ,ils hab la Panarde -20- Pierre BONNET x -21- Marie TESSIER : se sont les ancêtres communs donc ils portent aussi les n° -24-25- ,ils hab le Mas de Crespin -22 Jean FELGEROLLES ° ca 1590 Vern (pss de Sénéchas) hab Poussiels x ca1620 -23-Jeanne LACOMBE (Jean avait x en 1ère noces Mgte DELAFONT) -26- Jacques PIGEYRE ° Pigeire x -27- Françoise FELGUEROLLES ( quitt dot 21/02/1633 Me RAMPON 3E 2471 -30- Pierre DURANT x-31- Mgte PHILIP5 (42-ou -50) Françoise TESSIER, enf naturelle reconnu par son père -52-Jean PIGEYRE -54- Jean FELGEROLLES hab au Chambonnet SFV x -55- Jeanne DELEUZE ° les Faysses SPV (84-ou -100) Pierre TESSIER qui est l'épouse de Françoise RICHARD mais ce n'est pas la mère du -42- Solange BOISSIER

**98/172 - FILHOL x ROSTAND** Cm Jean FILHOL, cardeur de laine fs de + Jean x + Jeanne HUGON du Rouve Soubeyran SAL x Jeanne ROSTAND fa de + Antoine x Gaspard FORT LE 11/07/1650 Me Ponge 3E 3544. La mère de la x remet à sa fa l'héritage de son + mari et la moitié de tous ses biens, l'autre moitié sera pour Cath ROSTAND, son autre fa. Jean FILHOL xx Jacqueline LARGUIER fa de Jacques de Vieljeuf SAL , Vve Antoine HUGON en 1ère noces.  
Solange BOISSIER

**98/173 - RICHARD x BONICEL** Jean RICHARD x Jeanne BONICEL cm 5/04/1676 au Pt de M. et x 5/06/1676 (Bulletin ACGC N° 51 p. 21)  
Alain MEISSONNIER

**98/173 - RICHARD x BONICEL** Cm 14/04/1712 Me PASCAL 3E 8645  
Solange BOISSIER

**98/176 - COUDERC x SAURINE** J'ai la descendance jusqu'à la génération de David et Jacques, plus le fs de Charles et Marguerite GELY, Jean, BC 2/6/1701.  
Eliette THIRION

**98/180 - CREISSENT x LAPORTE** Marie ° Mialet 30/4/1687 + Mialet 6/1/1693-Pierre °

Mialet 18/5/1692, x Judith PORTAL le 20/11/1715, Cm 5/5/1715 RIEU Pierre 2 E 10 1140 -Isabeau x Etienne DURANT le 15/8/1711 Mialet .Jean Antoine x1 Marie BERNARD 10/1/1719 Cm Rieu Pierre 2 E 10 1141 x2 Magdelaine VOLPILLIERES 23/1/1723 Cm Pierre RIEU 2 E 10 1142 .Jacques x Jeanne LAFFONT 28/2/1724 Mialet, Cm 20/2/1724 Pierre RIEU 2 E 10 1142  
Jacques GOUT

**98/182 - MARUEJOL x LAPORTE** Pierre MARUEJOL de Canaules fs de Louis et Louise VILLARET x 25/04/1720 à Mialet (1 GG8) à Marie LAPORTE ° 10/09/1695 au Mas Soubeyran à Mialet (1GG5) fa Paul et Jeanne SAIS.

Alain MEISSONNIER

**98/182 - MARUEJOL x LAPORTE** Cm GRAS Pierre 1/02/1720 - 2 E 10 789  
Jacques GOUT

**98/185 - BRINGUIER (de) x GUIRARD (de)**  
Les éléments qui suivent sont essentiellement tirés des relevés de Mr DUGUERNY sur le notariat de Lasalle, mais sans vérification dans les actes eux-mêmes.

1-François de BRINGUIER Sr de la Roque x 29/05/1669(Cm Not COSTE de Severac, donné par quittance de dot du 20/10/1672,Not Jean de BAGARD , Lasalle) Anne de GUIRARD ,fa de Jean Sgr d'Angatesque /Angleysresque et de Margte DURAND de BONNE-2/3 Jean de BRINGUIER de Sr de la Roque x 11/06/1640 (Cm Not Pierre de BAGARD de Lasalle ) Magdeleine de NOGAREDE.-4/5 Jean de BRINGUIER Sr de la Roque x 15/01/1609 (Cm Not Pierre de BAGARD Lasalle) Jeanne DELHOM .-6/7-Jean de la NOGAREDE ,Sgr de la Garde x 03/01/1590 (Cm De SOSTELLA, Anduze)Magdeleine d'AIREBAUDOUE.-8/9-Jean de BRINGUIER, ecuyer, x Jacqueline de LA FARELLE .-10/11-Jean DELHOM, Sr de Cornelis x Jacqueline de BIMARD .-12/13-Jean de la NOGAREDE Sgr de la Garde x 11/07/1552(Cm DELEUZE, Not d'Anduze ) Gabrielle DELEUZE.-14/15-François d'AIREBAUDOUE baron d'Anduze x Catherine DUMOYS Anne de GUIRARD,originaire de Rouergue, a au moins 3 sœurs mariées en Cévennes: Marthe x vers 1663 Pierre de REBOUITIER Sgr de Sueilhes. Isabeau x 1663 Jacques d'ASSAS Sgr de la Bastide ; et Louise x avant 1672 Charles Des VIGOLLES (voir procuration du 12/09/1672 , Not Fulcrand MARTIN de St Martin de Corconac) Anne de GUIRARD teste le 18/03/1670(Not Jean de BRAGARD, Lasalle) puis, Vve, le 21/03/1696(Not Jean de BRAGARD, Lasalle) en citant ses enf: Charles, Jean-Jacques, Isabeau , Catherine,Marthe,Magdeleine et Jean Sgr de la Roque son hu. Une sœur aînée Louise x Cm du 06/08/1696(Not PARISOT, de St Hippolyte cité dans quittance de dot du 02/05/1699,Not

RAUJOUX de Lasalle) Louis Henri de GONDIN, Sgr de Boisseron. Catherine , Marthe et Magdeleine font un test collectif le 16/11/1704 (Not Jean BOUSANQUET, Lasalle) soit 3 mois après la mort de Rolland: Jean Sgr de la Roque leur frère est hu . Le lendemain ,17/11/1704, les 3 sœurs, autorisées par l'Intendant Bâville d'aller résider à Genève (par un passeport daté du 03/11/1704), passent une quittance avec leur frère Jean (Not Antoine ROUJAUX ,Lasalle)  
Bruno GIELLY

**98/188 - MIRANDOL x EVESQUE** Antoine MIRANDOL fs de Claude et Marie MANIFIACIER x Jeanne EVESQUE fa Jean et Suzanne REGIS le 25/02/1743 au Chambonnas 07.  
Jean Serge FERLUT

**99/1 - DELEUZE x MAURIN** Relevés A.Boudon sur Florac : Jacques et Jacob seraient la même personne ? -N° Pierre Maurin - 3e 9545 - f°105 , année 1589, cm Jacques DELEUZE des Flandres Supérieures,StGC,fs de Domergue x Suzanne MAURINE des Crozes Bas,fa Jehan. -N° Louis Ayral - 3e 3366,le 20/9/1634 - cm Fçois DELEUZE de StGC, fs feu Jacob et Suzanne MAURIN, à présent à Mende, x Catherine VELAYE de Mende,Vve Jean Bosquet, fa Etienne x feu Marie MAUBERQUE(mariage qd le dit Deleuze sera catolisé,sinon...)  
Colette et Jean DELEUZE

**99/1 - DELEUZE x MAURIN** Lecture photo acte: N° Pierre MAURIN - 3e 9545 - f° 105 ,25/4/1589 cm Jacob DELEUZE des Flandres Soubeyranes ,StGC, fs de sire DOMERGUES, x Suzanne MAURINE des Crozes Bas,Cassagnas, fa sire Jehan. sœur Germaine de Jehan MAURIN à qui elle reconnaît les biens paternels maternels et fraternels.le même jour, f°111.  
Colette et Jean DELEUZE

**99/3 - DELEUZE x PUECH** (1) Suzanne DELEUZE (°21/09/1791 CdD) X -1/12/1813-CdD - Jean Victor DELEUZE fs Jean Antoine et de Marie COURTES de Branoux (je n'avais pas d'autres enfants de Jean Antoine et de Suzanne PUECH)- fa de(2) Jean Antoine DELEUZE (°22/11/1754 CdD) X -09/1774- Suzanne PUECH ; Jean Antoine habite Roumégoux à Blannaves ; le 7/09/1784, émancipé ce même jour, il a passé un accord avec son frère Pierre DAVID, désigné comme unique héritier (mon sosa n°66), sur l'héritage futur de leur père (M°Louis ARBOUSSET, notaire). - fs de (4) Pierre DELEUZE (°26/11/1720 Tinhac au CdD ; T. 23/04/1784 M°Louis ARBOUSSET, not. ; + 15/03/1813 à Tinhac) x - cm 19/09/1748 M°DUCHAMP, not. - (5) Jeanne PUECH (°CdD ; + 1751) fa de (10) Jean Antoine PUECH (fs de David PUECH) et de (11) Marie LAFONT, de la Viale au CdD. A

noter que Pierre DELEUZE a été baptisé catholique le 4/12/1720 au CdD, et qu'il a été marié à Jeanne PUECH au désert par le pasteur Jean ROUX le 1/10/1748 ; leur mariage sera reconnu à l'état civil, en novembre 1787, alors qu'il était dit impotent et son épouse décédée depuis 1751. Seront issus de cette première union, Marie et Pierre David (sosa n°66), °6/07/1749, x - 17/11/1770 (pasteur Jacques de GABRIAC - AD48 EDT 173 GG ART 5 P 20) - Marguerite FRANCEZON (+ 16/09/1818) fa de Jean-Pierre et de Catherine FRANCEZON. Pierre David réside à la Viale.

Il épousera en secondes noces Jeanne TEISSIER, dont j'ignore l'origine ; naitront de ce mariage, un fs, Jean Antoine (2), et trois filles, Jeanne (°8/02/1780 CdD ; x 27/08/1799 CdD - Louis NICOLAS fs d'Antoine et de Suzanne GIBERT), Suzanne et Viviane. Pierre DELEUZE (4) habite à la Viale (CdD), lors de son premier mariage, et à Tinhac, lors du second. Il est fs de (8) Antoine DELEUZE et de (9) Jeanne VEDRINES (°SMD ; +<29/09/1748) ; X religieux 8/11/1713 ; Ils résident à Tinhac. Les parents d'Antoine sont (16) autre Antoine DELEUZE (+< 5/09/1709) et Antoinette CHARLES. Au moins un autre enfant : Jacqueline (° 5/09/1685 ; +<5/09/1709°. Ils résident à Ombras à SMD. Jeanne VEDRINES est fa de (18) Pierre VEDRINES de Cidrac à SMD (fs autre Pierre et d'Anne DELEUZE) x - cm M° PELLET 3E 3763 - 21/05/1676 - Marie LIMONGNES (fa Jean de Parayre à SMD et de Jacqueline PANTOUSTIER). N.B. Je peux, si vous le souhaitez, vous communiquer, par courriel, l'ascendance de (11) Marie LAFONT. Claude Jean GIRARD

**99/9 - VIELZEUF x GOUT** T de Pierre Trav. de Peyrefort (LSP) x Cibille GOUT le 02/12/1697 DELAPIERRE not. de SJA 3 E 1203. Enfs.: Jacques, Jean (HU) et André. Estelle BLANC

**99/10 - PROVENSAL x PASCAL** Mariage religieux de Pierre PROVENSAL de Balazuègnes SJA avec Suzanne PASCAL également de Balazuègnes SJA le 28/07/1710 (malheureusement sans mention d'ascendance) cf EDT 162 GG4 Christine LAFONT-VALERY

**99/10 - PROVENSAL x PASCAL** Cm le 28/06/1710 - Pierre PROVENSAL cadissier fs de feux Pierre et Jeanne PASCAL et Suzanne PASCAL fa de Jacques et feue Jeanne BRUGUIERE tous de Balazuègnes - (Notaire BOSQUIER de Barre - 3 E 330 - folio 98) - Jacques GEMINARD

**99/10 - PROVENSAL x PASCAL** relevé non filiatif des notaires de St Julien d'Arpaon par A. Boudon: Pierre PROVENSAL x Jeanne PASCAL Cm 19/04/1678 3 E 9640 Me Pierre Leblanc AD 48.

Jean Serge FERLUT

**99/11 - DELEUZE x GIRARD** Dans les relevés de Huguette Jac il y a chez Mtre Dubost Cm du 01/08/1758 entre André DELEUZE fs d'autre André et de Suzanne RAUZIER (de St Martin de Lansuscle) et Anne (GAUCH) fa de Pierre et de Marie PONGE. ( Y a t-il confusion Gauch - Girard ??)

Daniel BRUNETON

**99/11 - DELEUZE x GIRARD** merci pour votre réponse. Il s'agit d'une piste intéressante. Pour tout vous dire, je n'ai pas encore pu me rendre aux archives de Lozère à Mende pour consulter les registres notariaux de la zone géographique concernée (notamment, en premier lieu, ceux de Saint-Martin-de-Lansuscle), donc je ne saurais trancher la question à ce stade de mes recherches.

Julien BONNET

**99/11 - DELEUZE x GIRARD** Je ne connais pas l'ascendance de André DELEUZE, mais il semble bien que Anne GIRARD ait bien été son épouse. Elle est en effet une fois de plus citée dans le relevé du x protestant d'un autre enfant, le 22/03/1784(edt148gg008/e00000327) : Jean André DELEUZE avec Louise CARRIERE, fa d'André et de Jeanne PUECH eux aussi de SML. A noter que le domicile indiqué du couple, André DELEUZE/ Anne GIRARD, est bien La Vernède à SML. Claude Jean GIRARD

**99/11 - DELEUZE x GIRARD** Je vous remercie pour votre réponse. Maintenant, ma seule source concernant ce couple étant le document que vous citez et que j'ai déjà en ma possession, la piste suggérée par Daniel BRUNETON ne saurait être écartée à ce stade de mes recherches. Je n'ai quoi qu'il en soit trouvé aucun acte de décès au nom d'Anne Girard dans les registres de la zone géographique concernée.

Julien BONNET

**99/21 - DELEUZE x DELEVRE** Voir 2 E 58-479 St Jean du Gard document ACGC Philippe DELEUZE et Jeanne LEBRE le 20/07/1729 Daniel BRUNETON

**99/22 - DELEUZE x DHOMBRES** idem . voir 2 E 58-514 documents ACGC Jacques DELEUZE fs des ci dessus et Jeanne DHOMBRES Daniel BRUNETON

**99/26 - de VALMALETTE x AGULHON** 2 Claude VALMALETTE ( T le 13/02/1683 CASTANET not. de SEVF 3 E 7992. Enfs: David, Jacques, Antoine, Marie, Isabeau, Lucresse, Louise, Toinette, Jeannette et Suzanne. HU sa femme) x 3 Antoinette d'AGULHON cm le 19/07/1656 DELAPIERRE not. de SEVF 3 E 7965 (T le 11/09/1657 DELAPIERRE not.

3 E 7966 HU son mari)-4 David VALMALETTE greffier au baillage de SEVF (T le 13/04/1639 DELAPIERRE not. 3E 7958 HU Marguerite SABATIER. Enfs: Jean marchand (x1), Claude fs (x2), Jean (x2), Françoise (x2), Marguerite (x2), Suzanne (x2), Marie (x2) et Isabeau (x2) x Jeanne PAUC x x 5 Marguerite de SABATIER (T le 10/07/1657 DELAPIERRE not. 3 E 7966 HU Claude fs aîné) cm le 24/03/1624 DELAPIERRE not. de SEVF -6 André AGULHON x 7 Isabeau FRANCEZON de Coulobrières (Les Bondons)-10 François SABATIER Sr de Soleyrol (Cabrespy-SEVF) ( T le 04/10/1607 Jacques CASTANET not. ) x 11 Françoise de VALETTE Estelle BLANC

**99/28 - PARADIS x LARGUIER** -1 Jeanne PARADIS dite JANINQUE ° 1675 x Louis TURC xx < 1705 Jean JANIN -2 Pierre PARADIS rentier à Rabies (SPV) x- 3 Jeanne LARGUIER-6 Jacques LARGUIER ménager ° 1615, + < 1697 à Vielzeuf x -7 Jeanne ESPAGNAC ° 1617, + 1697-12 Antoine LARGUIER -14 Jean ESPAGNAC (SHL) x -15 Anne VERDIER + < 1645 (L'Elzière-SGC) Estelle BLANC

**99/29 - JANIN x PARADIS** -2 Jean JANIN + < 1725 à Vielzeuf (SAL) x 3 Jeanne PARADIS dite JANINQUE ° 1675 (M < 1705) veuve de Louis TURC . Enfs: Elizabeth TURC x Jacques JOUANENC, Françoise JANIN x Jean MALAVAL, Louise JANIN x Louis RODIER, Jeanne x Etienne DUBOIS ° à Cadoine et hab. à Calbertette (SGC) le 19/06/1738 et Jean x Jeanne LARGUIER le 03/08/1744 -6 Pierre PARADIS rentier à Rabies x - 7 Jeanne LARGUIER

Estelle BLANC

**99/30 - ALCAIS x AURIOL** M Relig. le 17/02/1689 (BMS SGC EDT 155 GG 1). Estelle BLANC

**99/31 - VIGNES x LEYRIS** L'association a numérisé les travaux de notre regretté ami Jean VIGNE, de Ste Cécile d'Andorge. Il a laissé une immense masse de travaux de toutes sortes : généalogiques (relevés, tableaux), historiques, faits de société, littérature occitane (particulièrement des poèmes) et le Cambalut qu'il publia pendant presque 30 ans. Ceux-ci concernent principalement la basse Vallée Longue (Ste Cécile, Bannaves, le Collet de Dèze, Chamborigaud, les Salles du Gardon, Portes etc ...) et de très nombreuses familles (Vigne, Leyris, Chabrol, Hours, Laupies, Robert, Chalbos, Dautun ...etc) de ce secteur. Ces documents ont été sauvés in-extremis de la décharge et sont pour certains très abimés. Ils ne sont pas encore exploités. Toute aide des adhérents intéressés par ce secteur sera la bienvenue. Lorsque ce travail, de longue haleine sera terminé il sera également déposé au centre de

documentation du PNC à Génolhac en accord avec Laurent Aiglon qui a pris le relais de Jean Vigne dans la publication du Cambalut.  
Jean-Luc CHAPELIER

**99/31 - VIGNES x LEYRIS** Hélas, dans la partie des travaux de Jean Vigne que je suis en train de relever, on trouve bien le xR, mais pas le Cm, et donc, pas de filiation.  
Françoise SUAU

**99/31 - VIGNES x LEYRIS** cm 01.06.1677 Pierre VIGNES Marie LEYRIS. 2 E 23 283. not. Antoine Daudet.  
Marie-Geneviève TRAIN

**99/33 - MATHIEU x VIGNES** cm 26.11.1705 Jean Pierre MATHIEU fs Pierre et Marguerite TEISSIER avec Marie VIGNES fa Pierre et Marie LEYRIS. 2 E 23 472 not. Chabert. cm 31.12.1653 Pierre MATHIEU Marguerite TEISSIER. 2 E 28 327 not. Delafont.  
Marie-Geneviève TRAIN

**99/38 - FAGES x DELEUZE** relevé des notaires de St Martin de Lansuscle par A.Boudon : si cela peut vous aider, donation de Gilles DELEUZE à Marguerite DELEUZE de 1618 Me Jacques Vareilhès 3 E 3740 f 340, quittance de Jacob FAGES de 1631 à Jean MARION 3 E 3745 f 54 même notaire.  
Jean Serge FERLUT

**99/38 - FAGES x DELEUZE** T de Marguerite DELEUZE x Jean FAGES du mas Delon (SAL) le 13/09/1651 DUCROS not. de SGC 3 E 3755. HU son mari.  
Estelle BLANC

**99/40 - BOUTIN x CANONGE** BOUTIN Jean fs de Jacques et Marguerite MARTIN de Champlong C.M. du 12/05/1707 avec Jeanne CANONGE fa de Pierre et Jeanne MALACHANNE (Champlong) chez Mtre Pascal .Source : relevés Huguette Jac  
Daniel BRUNETON

**99/40 - BOUTIN x CANONGE** Pierre CANONGE fs de Jean et Suzanne MARTIN (Champlong) C.m. du 19/08/1684 avec Jeanne MALACHANNE fa de Pierre et Cécile COULCHER (Pont de Montvert) chez Mtre Folcher .Source idem : Huguette Jac  
Daniel BRUNETON

**99/48 - FELIX x VIERNE** selon les VIERNE Cévenols par R. VIERNE: il existe une Catherine VIERNE fa Jacques et Marguerite PUECH x François PHILIP natif de St Frezal de Ventalon . Cm du 11/09/1634 Me Montel dont une fa Marguerite x Isaac GOUT et Vve dès 1725. Est ce FELIX ou PHILIP ? ascendance VIERNE connue sur plusieurs générations.  
Jean Serge FERLUT

**99/53 - MASSON x SEGUIN** cm 09/02/1793 2E 23 763 notaire Ricard de Jean-François Masson et Marie Seguin < transmis par M-G Train> pas de filiation .  
Nicolle GIROUX

**99/53 - MASSON x SEGUIN** merci pour votre réponse. Y a-t-il un lieu d'origine indiqué pour Marie SEGUIN ? Dans quelle commune exerçait ce notaire ?  
Sabine CUEVAS

**99/54 - BEIS x GAUCH** Il doit y avoir problème de date . Jean BEIS fs d' Antoine et de Suzanne GAUCH passe C.m. le 13/04/1691 ou bien y a t-il parfaite homonymie .  
Daniel BRUNETON

**99/57 - PELOURJAS x MAURIN** Par don .ILs'agit de Jean PELOURJAS + le 06/04/97Salesses (Allenc48) et de Louise MAURIN née le 01/12/1751 ALLENC de Jean et Agnes? p 11 archives 48 4 enfants Anne ° 01/05/1778 Allenc x Jean ANDRE Chaudeyrac .Jeanne Marie°10/10/1781x Vital MALAVAL Chaudeyrac,Marie °05/09/1795 x Pierre BLANCHON Rocles,Etienne° 2/04/1790x Marie? Allenc  
Thérèse-Marie BONNEFONT

**99/60 - HILAIRE x BAISSAT** Cm chez Mtre MATHIEU de Luc le 10/11/1729 Lui de Langogne fs de feux Louis et Catherine CHABALIER Elle de St Laurent les Bains, fa de Joseph BEYSSAC et Françoise CHAZALON  
Françoise SUAU

**99/62 - METGE x FABRE** Relevés SADV Mrs SALLES et DESCHARD x RPR le 27/10/1776 de Pierre METGE fs de Antoine et Magdeleine GABRIAC de SCVF x Marie FABRE fa François et Marie CARRIERE de Gabriac  
Danielle SPINELLO

**99/63 - ARMAND x DHOMBRES** Not Meynadier SADV Cm le 30/12/1769 de Jean Pierre ARMAND fs de Jean et +Marie DAUNIS ht Gabriac x Suzanne DHOMBRES fa Jean et Anne BOURGADE de Soulagès Gabriac x RPR SADV le 6/2/1770 +Jean Pierre ARMAND le 21 Frimaire an 12 age de 63 ans +Suzanne DHOMBRES le 2/12/1820 age de 80 ans tous deux + Gabriac Leur fs Jean Pierre x Louise VALMALLE le 12 Fructidor an 11  
NDVF  
Danielle SPINELLO

**99/64 - AIGOUIN x CAVALIER** Relevés SADV Mrs SALLES et DESCHARD x RPR le 30/3/1775 de Jean AIGOIN fs de +Jean et Marie COUDERC de SMFF x Marie CAVALIER fa +Jean et Jeanne PERIER du Castanet SADV  
Danielle SPINELLO

**99/65 - SOULATGES x TURC** Relevés SADV Mrs SALLES et DESCHARD x RPR le 16/1/1777 de Jean Pierre SOULAGES fs de Pierre et Anne CAILA de Gabriac x Marie TURC fa ? et + Jeanne ?FOLCHER de SFDP  
Danielle SPINELLO

**99/66 - PASCAL x GOUDARD** selon les relevés non filiatifs des notaires de St Julien d'Arpaon par A. Boudon:Jacques PASCAL de Bougès x Marie GOUDARD de Ventajols 19/06/1783 Me Delapierre 3 E 1223 A.D. 48  
Jean Serge FERLUT

**99/66 - PASCAL x GOUDARD** Jacques PASCAL, travailleur, fs Pierre et Marie PANTEL, de Balazuègnes (SJA) x Marie GOUDARD fa Antoine et +Jeanne SAINT JULIEN de Ventajols (SJA). 19/6/1783 Me Delapierre 3E1223 f° 173.  
Henri MAGNIN

**99/66 - PASCAL x GOUDARD** selon les mêmes sources: Pierre PASCAL de Balazuègnes (SJA) x Marie PANTEL de Balazuègnes le 27/10/1746 3 E 1218  
Jean Serge FERLUT

**99/67 - PLATON x LAVERGNE** Le patronyme PLATON et le lieu dit Pujol laissent penser qu'il s'agit de la paroisse de Robiac; la nom de PLATON est très commun ;Le lieu dit Pujol , actuellement Poujol ( il ya un haut et un bas ) l'église de Robiac se trouve au Poujol haut. J'ai dépouillé les BMS Catholique de Robiac de 1648 à 1731 mais naturellement il n'y a rien qui correspond.  
Alain DESCOURS

**99/67 - PLATON x LAVERGNE** Egalement un Pujols (sur Dordogne) en Gironde. On y trouve des PLATON. Par contre je n'ai jamais rencontré le patronyme DESCHAPS ...  
Jean-Luc CHAPELIER

**99/67 - PLATON x LAVERGNE** Sur le site du Musée du Désert - voir liste des galériens : Antoine PLATON de Pujols (33350 Gironde) sur la galère "La Sirène" à St Malo en 1698 et sur la galère " La Souveraine " à Marseille.  
Sylvie BONHOMME TUECH

**99/68 - LARGUIER x REY** Pas vu le mariage , mais dès 1767 leur est né un premier enfant .Selon dépouillement de la Rouvière .  
Daniel BRUNETON

**99/68 - LARGUIER x REY** Magdeleine REY se remarie le 22/05/1783 elle est Vve de Jacques RIBE x François MASSIP -Jacques RIBE décédé en début 1782 à l'âge de 48 ans Même source  
Daniel BRUNETON

**99/70 - PONTET x CHABERT** Cm



17/06/1642 Notaire Jacques Chabert 2E 28/310 Il est fs de Pierre PONTET et Hélix CHAMBOREDON + 26/04/1676 Sénéchas Elle fa de Pierre CHABERT x Anthonie MASMEJAN de Montsèlgues  
Danielle MAMBRUN

**99/70 - PONTET x CHABERT** 2/3 Pierre PONTET Françoise CHABERT cm 17/06/1642. 2 E 28 310 not. Chabert.-4/5 Pierre PONTET Hélix CHAMBOREDON cm 12/07/1614. 2 E 23 443 not. Polge.-6/7 Pierre CHABERT Antonie MASMEJAN cm 13/11/1605. 2 E 28 205 not. Boschet.-8/9 Guillaume PONTET Agnès CHAMBOREDON.-10/11 Jacques CHAMBOREDON Antonie CHAZAL cm 05/07/1579 not. Maurice Chambon.-12/13 Baptiste CHABERT Marthe CHAMBON cm 10/07/1575. 2 E 70 65 not Corbier.-14/15 Jean MASMEJAN Suzanne ROBERT cm 07/11/1592 not Jean Pagès.-20/21 Jean CHAMBOREDON Gasparde COSTE.-24/25 Jean CHABERT Catherine SAGE.-26/27 Pierre CHAMBON Marguerite HERAIL cm 31/03/1551 not. Claude Aurus.-28 Guillaume MASMEJAN.-30 Jean ROBERT.-40 Jean CHAMBOREDON.-52 Antoine CHAMBON.-54/55 Jean HERAIL de BRESIS Honorade de L'ESTANG de PARADE.Pour la suite voir la généalogie des Hérial de Brésis.Plus de renseignements par courriel.  
Marie-Geneviève TRAIN

**99/71 - NICOLAS x POLGE** Jean NICOLAS de Jean et Ysabeau DUSSAUT x 29/08/1724 Jeanne POLGE de Jean et Marie REBOUL des Brugèdes (étude publiée dans le Rebieure N° 38. D'après cette étude, Jean NICOLAS est fils de Ilère NICOLAS et Jeanne POLGE, x 12/02/1654.  
Alain MONTAGUT

**99/71 - NICOLAS x POLGE** 2/3 Jean NICOLAS Jeanne POLGE cm 29/08/1724 . 2 E 23 301 not. Lanteyres.-4/5 Jean NICOLAS Isabeau DUSSAUT cm 04/11/1694. 2 E 23 184 not. Polge.-6/7 Jean POLGE Marie REBOUL cm 16/04/1692. 2 E 23 711 not. Polge. -8/9 Hilaire NICOLAS Jeanne POLGE cm 12/02/1654. 2 E 23 263 not. Leyris.-10/11 Jean DUSSAUT Hélix DUMAS cm 29/12/1671. 2 E 23 710 not. Polge.  
Marie-Geneviève TRAIN

**99/75 - GERVAIS x LAPORTE** François GERVAIS (+05/03/1729) Campblanc SEVF fs de Jean et Madeleine BONNAL x 10/05/1701 Anne LAPORTE (°29/09/1680 + 12/05/1721) fa de + Antoine et ARTIGUES Madeleine d'Espinasson SEVF d'où Jeanne x 1724 Claude ANDRE 1724 ; Jean x 1734 Marie BONNAL ; François x 1746 Suzanne DUCROS ; Marc Antoine ; Louis x 1744 Jeanne ESPAGNAC ; Pierre x 1753 Magdeleine CANONGE Dit LAVIGNE ; André °1719 + 1719 et Antoine ° 1721 +1731. (les dates x sont celles x religieuses

cf BMS SEVF)  
Christine LAFONT-VALERY

**99/78 - VERDIER x LARGUIER** 06/03/1685 Marc VERDIER, de Branoux, fs de Jacques et Anne ALES x Marguerite LARGUIER, de St Andéol de Clerguemort, fa de Pierre et + Anne NICOLAS. cm 2E 23/275. Relevés de Jean VIGNES, saisis par Françoise SUAU.  
Jean-Luc CHAPELIER

**99/81 - VEZINET x BALY** Selon le relevé de Bez sur le site généa30 le patronyme BALY ne figure pas, quels sont les descendants de votre couple cela permettrais de vous aider ?  
Jean Marie FALGUIERE

**99/83 - VEZINET x COMBES** Le 16/11/1852 François VEZINET faiseur de bas fils d'autre François et Rosalie BELY d'Arre et Cestine COMBES fille de feu Guillaume (+ le 07/12/1832 ) et Catherine BRUNEL d'Arre Alain COMBES

**99/89 - CHAPELLE x GUIN** Marie GUIN est enterrée le 11/7/1671 au cimetière de l'Hospital (4 E 116.1 p 12) en présence d' Antoine et Estienne GUIN de Finiels. Antoine, frère de Marie, est enseveli le 4/9/1671 en présence de son beau-frère Izaak CHAPELLE (ibid.p 13). Estienne vieux est mort le 15/4/1672, son décès est rapporté le 15 Mai (p 7). Sa veuve Madelaine QUETTE meurt le 29/5.(ibid).  
Eliette THIRION

**99/94 - DESTIENNES x OLIVIER** pas trouvé à Vézenobres mais bp 9/08/1753 de Pierre ETIENNE ° 3/08/1753 fs de Pierre et Jeanne VIRE p Claude VIRE m Marguerite OLIVIER grm bp 25/12/1755 de Jean d' ETIENNE ° 1/12/1755 fs de Pierre et Jeanne VIRE p Jacques MOURIER m Marie VIRE les deux à Vézenobres RPR  
Nicole SUJOL DESBRUN

**99/100 - des PORCELETS x FULCONIS** Je n'ai pas la reponse ,mais sur GOOGLE vous inscrivez famille de Porcellets. La page s'ouvre et en cliquant sur Maison des Porcellets wikipedia vous aurez beaucoup d' infos  
Nicole SUJOL DESBRUN

**99/100 - des PORCELETS x FULCONIS** Guillaume III est fs de Bertrand I qui épousa Bertrande des Porcellets fa de Pierre seigneur de Lambesc source ; Histoire de la noblesse de Provence (Artefeuille) tome II .Ils remontent jusqu'en l'an 1000  
Daniel BRUNETON

**99/101 - CANONGE LAVIGNE x PELAT** Jacques CANONGE dit LAVIGNE ° 16/02/1701 au Ranc SEVF fs de David et PIC Espérance x 06/05/1721 Jacqueline PELAT fa de Sr Jean et Dlle Laurence PIERREDON de

Valfrège SGC ( Cm Me Pellet 06/02/1721 - 3e3714

Christine LAFONT-VALERY

**99/103 - CANONGE LAVIGNE x BRES** EDT 148 GG8 SEVF le 4/7/1779 mariage RPR de Jacques CANONGE fs de Jacques et +Jacqueline PELAT du Ranq x Marie BRES fa +François et Jeanne MARTEL du Redounel tous SEVF  
Danielle SPINELLO

**99/107 - MOLINES x FILGEAS** relevé notaires Pin St Frezal de Ventalon et sa région: TT Francois Molines de St Andeol de Clerguemort époux de FELGAS Florinde et TT autre François MOLINES époux de BONDURAN Marie probablement ses parents du même jour 26/02/1727. 3 E 4452/236.  
Jean Serge FERLUT

**99/109 - FIGUIERE x GRIFFON (GRIFFOUL)** Jean FIGUIERE de la Lieurre NDVF fs de David et Marie SOULATGES x 22/05/1708 (bms Moissac GG2) GRIFFOUL ou GREFFEUILLE Eléonor fa de feu Henry et De THONAS Marie SCVF Cm le 27/02/1708 - 3e2753 David x Marie SOULATGES la Lieurre NDVF ont au moins 4 enfs : Marie x Louis BOSQUIER ; Jacques x Louise SALTET ; Jean (ci dessus) et François. David x Marie SOULATGES fs de Pierre FIGUIERE x Suzanne SERRIERES (fa de Claude SERRIERES x Jeanne VALMALETTE) la Lieurre NDVF - Pierre FIGUIERE fs de Pierre x Marie AUSSET (fa de Jacques x FILHOL Isabeau) La Pebenorgue NDVF-Pierre FIGUIERE fs d'Antoine x Catherine DONNADIEU (fa de Pierre x Antoinette CASTANET) La Pebenorgue NDVF  
Christine LAFONT-VALERY

**99/128 - PONSARD x REYNAUD PONSARD /RAYNAUD** Ce sont mes sosas 606/607 par leur fa Marie x de Simon SABATIER Mais moi aussi je recherche ce x ou le Cm si la filiation SABATIER vous manque je vous la donnerai  
Nicole SUJOL DESBRUN

**99/130 - DELEUZE x CARRIERE** EDT 148 GG8 SEVF le 22/3/1784 mariage RPR de Jean Andre DELEUZE fs de Andre et Anne GIRARD ht les Vernedes X Louise CARRIERE fa Andre et Jeanne PUECH ht Pialet tous SMDL  
Danielle SPINELLO

**99/130 - DELEUZE x CARRIERE** Merci pour votre réponse. En réalité, j'ai déjà en ma possession cet acte. Mais comme je ne parviens pas à trouver d'autre trace (naissance ou décès) desdits Jean André DELEUZE et Louise CARRIERE, pour pouvoir appréhender l'identité de leurs parents (je n'ai trouvé nulle part d'André

DELEUZE et d'Anne GIRARD), je suis à la recherche du contrat de mariage correspondant. Julien BONNET

**99/149 - MOLINES x BONDURAN** Auto-réponse : Je trouve dans le relevé des actes 1680/1723 du Nre Perrier Pont-de Montvert (par H Jac) à la page 51 le x le 12/12/1711 de François MOLINES et Florinde FELGAS fa de Pierre + x Margueritte MONTIER ? Dernière page n°61 je trouve le 12/12/1720 à nouveau x de François MOLINES de SAC et Florinde FELGAS f de Pierre + x Margueritte MARTIN ? double interrogation , j'ai 2 réponses , une de trop . Bien que j'avance quand même dans ma recherche , ou se trouve l'erreur ?  
Nicolle GIROUX

**99/149 - MOLINES x BONDURAN** Auto-réponse : trouvé dans même registre que dessus le 12/10/1710 Test François MOLINES de St Bujet x Marie BONDURAND ... François , Jean-Pierre , Jean MOLINES . Il semble bien que ce sont les parents de François x Florinde FELGAS .  
Nicolle GIROUX

**99/164 - ROQUETTE x GUIRAUD** selon Les Vierne par R. Vierne p.101 Douce GUIRAUD native de Canaules s'est mariée avec Guillaume ROUQUETTE natif de Monoblet tisserand à Durfort. cm 27/08/1475 Me DE PIZE  
Jean Serge FERLUT

**99/164 - ROQUETTE x GUIRAUD** selon la même source que ma première réponse: Guillaume ROUQUETTE est fs du précédent Guillaume x Claude VIERNE fa Jacques laboureur de Durfort fs de Jehan ( + <1475) et Douce GUIRAUD cm 25/03/1508 Me Claris. Claude VIERNE teste le 21/04/1549 Me Astruc . Elle à 5 enfants André, Gabrielle, Jehanne, Lucie, et

Jaumette.  
Jean Serge FERLUT

**99/165 - FABRE x ANDRE** Hélas pas de réponse à vous apporter , le couple dont vous recherchez le cm et ascendance fait partie également de mes Sosas par leur fs Claude x en 1619 à Simone BERTRAND à Aujac , une question se pose , j'ai relevé ( ou ?) le couple Louis FABRE x Maurise ANDRIEU aurai-je mal lu , merci de corriger mon erreur si vous avez la bonne réponse .  
Nicolle GIROUX

**99/165 - FABRE x ANDRE** Dans le secteur de Sénéchas Aujac d'après nos lectures de documents nous pensons que ANDRE ou ANDRIEU sont deux écritures différentes du même patronyme. Régine POLGE  
Régine POLGE

**99/174 - PIC x ROUVERAND** Lien retrouvé! petit fils de Jacques x Jeanne NOUVEL, lui même fils d'Anthoine.  
Eliette THIRION

**99/177 - COUBE x FONTY** Dans mes relevés d' Aujac, x Simon COUBE de Simon et Anne PEYRIC de Lariget avec Marguerite LAFONT de Barthélémi et Jeanne MAURIN du Fau, le 03/07/1691. Sont présent Jean CHABALLIER praticien, Noé CASTANIER, Pierre FILHOL et Claude ROBERT (peut -être le Notaire?), qui signe.  
Alain MONTAGUT

**99/177 - COUBE x FONTY** Simon COUBE ° ca 1667 + 17/03/1703 Aujac x à Margueritte LAFONT le 03/07/1691 Aujac fs de Simon ° 06/03 1639 + 04/02/1692 Aujac x à Anne PEYRIC ° 20/07/1638 + 16/08/1702 Aujac x 16/02/1663 Aujac , lui-même fs de Simon x

Catherine BEALES . Ils sont tous de Lariget Aujac .  
Nicolle GIROUX

**99/178 - NICOLAS x POLGE** Dans le Rebieuvre, l'abbé Roux donne: x Blaise NICOLAS aîné de Claude et Mathieuse ALLÈGRE de Chalap avec Catherine POLGE d'Étienne et Claude ANDRÉ des Martinenches, Cm le 29/09/1607 chez Not. DURAND. Elle est Vve d'Antoine VERDAILHAN de Gap Francès, dot de 220 livres. Il précise que Blaise est veuf de Jeanne BOSCHET de Charnavas, fa de Jeanne MARTIN et soeur de Michel BOSCHET.  
Alain MONTAGUT

**99/195 - TEISSIER** Une Virginie TEISSIER ° 02/12/1835 Les Salles du Gardon fa de Jacques propriétaire 43a et de Marie LARGUIER du Mas de la Molte cmne des Salles du Gardon . Peut-être la vôtre ? cette cmne se trouvant tout près de La Grand-Combe ( sur Généa30)  
Nicolle GIROUX

**99/203 - LARGUIER x BRES** Le seul couple trouvé est celui ci ;Jean LARGUIER (de Magistavol) fs d' autre Jean et Isabeau RAMPON , passe Cm. le 24/06/1728 avec (Frnçoise) BRES fa de François et de Françoise ..... (Crozes hauts) Cm chez Mtre DUBOST Source : Relevés de Huguette  
Daniel BRUNETON

**Date limite Question/Réponse**

**30 Avril 2013**

**Lu pour vous**  
*par Jean-Luc Chapelier*

**LCC n° 172 :**

Le temple de Vialas à la révocation de l'édit de Nantes par Henri MAGNIN  
Les mesures barométriques de GUERIN sur l'Aigoual par Olivier POUJOL  
Une proclamation contre les seigneurs de Cubières et d'Alteyrac en langue d'oc en 1472  
Le collège d'Alès, une chronologie par Elie CORRADO

**Le Cambalut n° 129 :**

Au temps des foires en Vallée Longue par Laurent AIGLON  
Jour de l'an (l'almanach du Rébousié) par Alain GURLY.

**Racinas et Brancas n° 59 :**

Comment échapper à la conscription sous l'Empire ?

**La Viste, voir et connaître le pays des Vans :** Présentation.

Si vous avez des ancêtres dans le secteur des Vans et si vous voulez en savoir plus sur leur vie, leur environnement vous devez lire " la Viste, voir et connaître le pays des Vans" c'est une publication bi-annuelle qui existe depuis 1997 . Vous y trouverez des articles très variés sur tous ce qui touche de près ou de loin à

cette petite région des Cévennes Ardéchoises

**La Viste n° 32 :**

Eglises et Chapelles du pays des VANS par Jacques SCHNETZLER  
A propos d'une lettre inédite de Jacques de LAHONDES à Melle du ROURE par Jean-Gabriel PIETERS  
Une afferme de la " Boucherie close " des Vans au temps de la peste de 1629- 1630 Par Jean-Gabriel PIETERS  
Une famille du canton des Vans émigrée en Louisiane. Les GARIDEL de Champetier-bas par Claude BOISSON  
Dans " La Lettre" qui accompagne le bulletin et qui est réservée aux abonnés, un très long article sur " L'architecture médiévale du pays des Vans" par Jacques SCHNETZLER

## Nouveaux documents

Réf.	Lieu concerné	Type actes	Auteurs	Nbre pages	Coût
AM 07	Génolhac (30)	B 1672/1793	A. Montagut, D. Salles.	111	16
AM 08	Génolhac (30)	M 1663/1793	A. Montagut, D. Salles.	81	11
AM 09	Génolhac (30)	S 1690/1793	A. Montagut, D. Salles.	75	10
DS02	St Etienne Vallée Française	Notariar Theron : 1686/1718	D. Spinello, D. Salles	125	17
DB 28	Maruejols (Vaunage)	BMS 1612/1791 (lacunes)	D. Bruneton, D. Salles	17	4
DB 29	Saint Mamert du Gard	N 1793/1912, M 1821/1932, D 1793/1937	D. Bruneton, D. Salles	145	19
JR 06	Saint Marcel de Fontfouillouse	B 1646/1690	JL. Restouble, D. Cabrol	65	9
JR 07	Saint Marcel de Fontfouillouse	B 1691/1792	JL. Restouble, D. Cabrol	57	9
AC 13	Le Vigan	Tests. 1582/1729	A. Combes, F. Boyer	87	11
AC07	Le Vigan	CMH 1584/1794 (Nouvelle édition)	A. Combes, F. Boyer	232	32
AC08	Le Vigan	CMF 1584/1794 (Nouvelle édition)	A. Combes, F. Boyer	232	32

### Le Comte de Condorcet quitte Bagnols-les-Bains ... en 1758

Par Jacky MOURET

*Cette affaire née d'un simple malentendu entre des maîtres de chevaux et un noble soupçonneux ou susceptible et, va remonter jusqu'au général commandant la province*

*Le comte Condorcet, un noble étranger à la région, mais en séjour au château de Brésis (sur la commune de Pontails-Brésis dans le Gard, aux limites de la Lozère) ayant fait un séjour aux eaux de Bagnols les Bains, loue, pour le lendemain matin, deux chevaux pour s'en retourner chez lui. Deux hommes doivent les accompagner pour ramener les chevaux à Bagnols. Le lendemain, on lui amène les deux chevaux, et on lui demande cinq sols pour chacun des chevaux à raison de l'avoine qu'on leur a donnée. C'est l'usage local, mais M. de Condorcet ne le connaît pas ; la somme est bien faible et néanmoins, le comte refuse.*

*Le Commandant militaire à Montpellier demande des renseignements à M. Lafont, son subdélégué à Mende. Ce dernier se rend à Bagnols. C'est sa réponse, datée du 06-08-1758, que nous reproduisons ici.*

*.... C'est une affaire qui commence, puisque le 16-07-1758, le comte de Condorcet se plaint auprès du Commandant militaire de la Province, qui se trouve à Montpellier.*

*Nota : Ce serait par son mariage avec Anne Hérail de Brésis que le comte de Condorcet serait venu séjourner au château de Brésis. Il semble qu'il soit apparenté au célèbre mathématicien et philosophe, mais nous n'en avons pas la certitude.*

06-08-1758 Lettre de Lafont subdélégué à Mende

« Monseigneur

J'ai reçu la lettre dont il vous a plu de m'honorer le 19 juillet dernier, avec celle que vous a écrite M. le comte de Condorcet pour vous porter plainte contre les nommés S<sup>t</sup> Amour père & fils, le nommé Lescarlier (*l'escarié*), & plusieurs hommes et femmes attroupés qui ont voulu le maltraiter. Vous m'ordonnez de vérifier les faits & de vous en rendre compte avec mon avis.

En conséquence de vos ordres je me suis rendu à Bagnols, j'y ai fait appeler toutes les personnes que j'ai pu découvrir avoir connaissance de cette affaire & particulièrement celles qui en avaient été témoin, et voicy Monseigneur, ce qui m'a été unanimement rapporté.

M. Le Comte de Condorcet loua la veille de son départ de Bagnols où il avait été prendre les eaux deux chevaux, l'un du nommé André S<sup>t</sup> Amour fils, l'autre le nommé Escarlier, pour se rendre à son Château, de Brésis à une journée de Bagnols ; il convint avec ces deux hommes qui devaient l'accompagner pour ramener chacun son cheval, qu'il leur payerait six livres, les nourrirait eux & leurs chevaux, et leur donnerait encore quelque chose pour les frais de leur retour. Le lendemain le nommé Escarlier étant obligé de venir à Mende, où il se rend journellement / pour y prendre des provisions & les porter à Bagnols, chargea en partant Vital Amouroux, son beau-frère de livrer à M. de Condorcet le cheval qu'il luy avait promis, & de le suivre à Brésis. Vital Amouroux & André S<sup>t</sup> Amour fils conduisirent leurs chevaux devant le Cabaret de M. de

(verso) Condorcet après leur avoir fait manger l'avoine, & luy demandèrent cinq sols pour cela, étant d'usage à Bagnols qu'on paie aux maîtres des chevaux cinq sols pour l'avoine qu'ils leur donnent le jour du départ, outre ce dont on est convenu pour le prix du louage ; cet usage qui est en général le même dans le pays, mais se trouve différent partout ailleurs, n'étant pas connu de M. de Condorcet, il ne voulut point payer ces cinq sols qu'on luy demandait, S<sup>t</sup> Amour refusa de donner son cheval & se retira, après avoir engagé Vital Amouroux à en user de même & à le suivre. M. de Condorcet courut après eux, il ne peut atteindre St Amour le fils qui était monté sur son cheval, était sorti en diligence de Bagnols, & avait pris la Route de Mende ; mais il joignit Vital Amouroux qu'il arrêta par les cheveux, ce jeune homme offrit tout de suite de délivrer le cheval qu'il amenait, sa sœur femme d'Escarlier à qui ce cheval appartenait, et qui, ainsi que je viens d'avoir l'honneur de vous l'observer, l'avait loué la veille avant son départ pour Mende à M. de Condorcet, luy fit la même offre et chercha à le calmer par toutes sortes de bons propos, M. de Condorcet les quitta ; & fut porter sa plainte à M. Gauzy, Juge du lieu, M. de Condorcet en l'ayant pas trouvé chez luy, & revenant sur ses pas, fut insulté par le nommé S<sup>t</sup> Amour père accompagné de ses trois filles, l'une appelé Anne S<sup>t</sup> Amour femme de Joseph Reboul, l'autre Izabeau S<sup>t</sup> Amour femme d'Hyacinthe Ferrier, & la troisième Catherine S<sup>t</sup> Amour, S<sup>t</sup> Amour le père courut sur M. de Condorcet avec un bâton, criant à haute voix qu'il fallait l'assommer, et cherchant à exciter le peuple qui s'était assemblé, ses trois filles luy jetèrent des pierres, sur tout la nommé Anne S<sup>t</sup> Amour femme de Joseph Reboul appelée communément à Bagnols la Catusière. M. de Condorcet pour arrêter ces quatre personnes la Catusière

leur présenta ses pistolets, & menaça de casser la tête à la première qui avancerait. Ces menaces les intimidèrent, & les maris d'Anne & d'Izabeau S<sup>t</sup> Amour étant survenus, ils firent cesser l'émeute en ramenant leurs femmes chez eux. C'est tout ce que j'ai appris sur cette affaire, à (page 3) laquelle le nommé Escarlier n'a eu aucune part, quoiqu'il soit / compris dans la plainte que M. de Condorcet vous a portée, cet homme était absent lors de l'émeute, il était parti quelques heures auparavant pour Mende, d'où il ne revint que l'après-midi. Vital Amouroux son beau-frère ne me paraissait pas non plus coupable, c'est une jeune homme âgé de quinze à seize ans extrêmement timide, qui crût de bonne foi devoir suivre l'exemple de S<sup>t</sup> Amour le fils, & ramener comme luy son cheval, sur

le refus que faisait M. de Condorcet de payer l'avoine qu'il venait de donner, d'ailleurs il ne prit aucune part aux violences de St Amour le père et de ses filles, quoiqu'il fut présent, lorsque je l'ay fait appeler il m'a tout raconté dans la plus grand simplicité. S<sup>t</sup> Amour le fils n'était plus à Bagnols lorsque son père & ses sœurs s'attroupèrent pour venir faire insulte à M. de Condorcet il est vray qu'il refusa de donner son cheval, ce qui occasionna ensuite tout le reste, mais outre qu'il n'était pas naturel de prévoir que son refus eût de pareilles suites, ce refus était fondé sur celuy que faisait M. de Condorcet de se conformer à un usage constamment observé à Bagnols, ce n'est pas que cet homme soit d'un

caractère plus paisible que les autres personnes de sa famille, ny que peut être s'il eut été encore à Bagnols il ne se fut joint à elles, il prit même un ton fort élevé avec M. de Condorcet lorsqu'il contestait avec luy sur l'avoine, mais il n'y eut rien d'injurieux que le ton avec lequel il luy parla, tous ceux qui en étaient témoins m'ont dit ne luy avoir point entendu tenir d'ailleurs aucun mauvais propos, comme M. de Condorcet s'en plaint dans sa lettre. Tout ce qu'il y a de grave dans cette affaire me parait rouler sur S<sup>t</sup> Amour le père, Anne, Izabeau, & Catherine St Amour ses trois filles, qui quittent leurs maisons, s'arment de pierres et de Bâtons & viennent attaquer M. de Condorcet lorsqu'il n'avait plus de difficultés avec personnes & qu'il revenait à son auberge. L'on assure même qu'Anne St Amour surnommée Catusière avait rempli chez elle son tablier de endres pour les luy jeter au visage, du moins elle le dit le lendemain à une femme qui me l'a rapporté. Ce n'est point la première fois, que cette femme ses sœurs et son père ont insulté des Etrangers à Bagnols, ils se sont portés dans (page 4) d'autres occasions aux mêmes extrémités, aussy tout le monde m'a témoigné désirer que vous veuillez bien, Monseigneur, donner des ordres pour les contenir dans la suite. M. de Condorcet a été bien informé sur le compte de S<sup>t</sup> Amour le père, cet homme qui depuis quelques années mandie son pain a toujours eu mauvaise réputation, lorsque je l'ay (*Saint-Amour mendie son pain*) fait appeler pour l'entendre, il a désavoué tous les faits, a dit n'avoir fait aucune insulte à M. de Condorcet, & être seulement venu pour dégager Vital Amouroux qui est son neveu, et qu'il a soutenu que M. de Condorcet trainait dans la rue par les cheveux, quoique suivant ce qui m'a été rapporté par tous les témoins, & en particulier par Vital Amouroux lui-même & par sa sœur, M. de Condorcet après l'avoir arrêté par les cheveux sans luy faire d'autre mauvais traitement, l'eut relâché avant que S<sup>t</sup> Amour père & ses filles ne l'attaquassent, et qu'il eut été dans l'interval- le chez M. Gauzy Juge de Bagnols d'où il s'en retournait à son auberge, il n'y aurait eu vraisemblablement aucune autre altercation si S<sup>t</sup> Amour père & ses trois filles ne fussent venus à sa rencontre.

J'ai l'honneur d'être avec un très profond respect.

Monseigneur, Votre très humble & très obéissant serviteur  
= Lafont

A Mende le 6 aoust 1758 »  
AD 34 - Cote C 6771 Photos 75 à 82 (numérisation JL Chapelier)  
photos 79 à 82 *Lettre du Comte de Condorcet du 16-07-1758*

« Monseigneur

J'ay l'honneur de vous demander justice des nommés S<sup>t</sup> Amour fils et Escarié paisans du lieu de Bagnols en Gévaudan qui après m'avoir loué des chevaux non contents de me les refuser au moment de mon départ avec les termes les plus injurieux (sur mes justes plaintes) ont encore ameutés divers autres paisans et paisannes

verso

qui sont venus sur moi armés de Bâtons et de pierres, et qui m'ont forcé d'avoir recours à mon / couteau de chasse et à mes pistolets, pour les contenir et éviter d'être chargé par cette canaille heureusement que je n'ai fait d'autre usage de mes armes que de les leur montrer en les assurant que le premier qui s'oubliait assez pour venir sur moy aurait la tête cassée un des paysans qui a paru à la tête des ameutés est un nommé S<sup>t</sup> Amour père coquin de profession sans bien et coutumier d'insulter et de faire rançonner les étrangers qui vont aux eaux minérales de son village. Ce même S<sup>t</sup> Amour

page 3

père est décrété pour diverses mauvaises actions mais comme il est sans bien, les personnes qui ont obtenu ce décret ne l'ont point fait exécuter pour éviter une dépense quine pouvait retomber que sur eux, mais je crois que je me dois et au public d'obtenir de vous monseigneur le châtiment de ces coquins en conséquence je fourniray tout ce qui sera nécessaire pour l'exécution de

vos ordres. Je vous prie de me faire la grâce de me faire instruire de vos intentions par le retour de cet exprès pour que je puisse m'y conformer. Je suis bien fâché que le peu de séjour que j'ay à faire dans cette province ne me permette pas d'avoir l'honneur de vous aller faire

page 4

ma cour et vous offrir le profond respect avec lequel je suis

Monseigneur

Votre très humble et très obéissant serviteur  
Le comte de Condorcet

A Brizis le 16<sup>e</sup> juillet 1758 »

Cote 6772 photos 354 à 649 1768-1762 (sic)  
Photos 415 à 421 09-11-1770 La Bête

Lettre de Lafont subdélégué de l'Intendant du 9<sup>bre</sup> 1770

« Monseigneur,

Je dois avoir l'honneur de vous informer de divers désordres qui viennent d'arriver à Bagnols les Bains, situé à trois lieues de Mende. Lanuit de Lundy au Mardy 28 août l'on enfonça une fenêtre du salon de l'auberge principale de Bagnols tenue par la v<sup>e</sup> Champagne. l'onfut à une armoire qu'il y avait dans ce salon et où cette

*Champagnac*

veuve tenait son argenterie ; on enfonça cette armoire et l'on y enleva trente- six couverts et huit grandes cuillères d'argent. M. Cancé Exempt de la Brigade de Maréchaussée de cette ville, ayant été informé de ce vol fut le surlendemain à Bagnols pour tâcher de découvrir les auteurs et s'en assurer,

Le Délit étant prévôtale. Les personnes qui étaient venues aux Bains et qui étaient logées en grand nombre chez la veuve Champagne parmi

*Champagnac*

lesquelles étaient Madame de La Rochefoucauld, comtesse douairière de Lastic sœur de l'archevêque de Rouen, M. le Duc de Montpezat, Mr le comte et Madame la Comtesse de la Tour du Puy, un seigneur hollandais, des

*le comte de la Tour du Pin*

chevaliers de St Louis, et autres gens de considération portèrent plainte

verso

à M. Cancé d'une autre affaire qui s'y était passée le dimanche d'apuvant 26 août, et des insultes que leur avait fait une troupe mutinée de la jeunesse du lieu ou de la paroisse d'Allenc >> onze jeunes gens >> à laquelle s'était joint un maréchal de cette paroisse de campagne contigüe à celle de Bagnols étant venus de Bagnols très mauvais sujet

boire l'après dinée à l'auberge de la veuve Champagne prirent querelle avec des Domestiques notamment avec ceux de M. le Duc de Montpezat.

La dispute étant très vive et y ayant des coups donnés de part et d'autre les maîtres se présentèrent pour tout pacifier, mais ils furent mal reçus par les jeunes gens d'Allenc dont l'un appelé Pierre Veyrunes dit Barbaillan

le chef et le plus mutin de tous les autres osa menacer plusieurs fois du poing M. le Comte de Latour qui se comporta avec beaucoup de modération,

l'on parvint cependant à mettre ces jeunes gens hors de l'auberge et l'on en

ferma les portes. Ils annoncèrent en sortant qu'ils reviendraient le Dimanche suivant avec une quarantaine de leurs camarades et qu'ils feraient main basse sur tous ce qu'ils trouveraient dans cette auberge, cette menace engagea M. Cancé qui était revenu le même jour de Bagnols à y retourner le dimanche suivant et comme il ne pouvait amener avec lui

qu'un cavalier de la Brigade, les autres étant absents ou malades, il prit quatre hommes de cette ville pour main forte. Des jeunes gens d'Allenc étaient en effet venus à Bagnols ainsiqu'ils l'avaient promis ayant Veyrunes à leur tête. Ils se présentèrent avec un air effacé et Veyrunes dit plusieurs fois

*Champagnac*

qu'avant la fin du jour il pourrait bien y avoir des morts. M. Cancé en trouva à son arrivée huit dans le salon de la veuve Champagne qui avaient affecté de se faire porter du vin à une table où déjeunaient les Domestiques de M. de Montpezat et du seigneur hollandais. Il est prétendu qu'il y en

page 3

avait d'autres répandus dans d'autres cabarets de Bagnols, et qu'ils étaient en tout une quinzaine. Il y en aurait eu bien plus grand nombre si M. Le curé d'Allenc qui avait été instruit de leurs projets n'avait détourné les autres par les représentations qu'il fit à la messe de Paroisse.

Il en avait fait en particulier à Veyrunes, mais il ne put jamais l'empêcher de suivre sa fougue. M. Cancé après avoir blâmé ces jeunes gens et les avoir exhorté à se comporter tranquillement passa dans la cuisine. A peine y fut-il que l'un des Domestiques vint se plaindre qu'ils étaient de nouveau insultés. M. Cancé rentra au salon avec son cavalier et sa main forte. L'on saisit de plusieurs de ces jeunes gens. Il n'y eut que Veyrunes qu'on ne put contenir. Le cavalier Bassuège le menaça plusieurs fois de le bourrer s'il ne sortait. Veyrunes continua à faire le plus grand vacarme. Il se saisit d'une chaise qu'il fit voler au milieu du salon la lançant à un domestique de M. le Duc de Montpezat. Bassuège voulut lui mettre la main dessus. Veyrunes sauta par une fenêtre après en avoir enfoncé la vitre et dès qu'il fut dehors il jeta un gros caillou à la tête de Bassuège qui esquiva le coup non pas cependant de manière que le caillou ne portât au bout de son chapeau qu'il fit pirouetter sur sa tête. Veyrunes se disposant à lui en lancer un second, Bassuège fit feu sur lui de son mousqueton chargé de deux balles. Bassuège ne voulait pas le tuer : il comptait à ce qu'il assure de ne tirer qu'aux

page 3

cuisses et aux jambes. Un mouvement que fit Veyrunes au moment que le coup partit fut cause, à ce qu'il m'a été rapporté par des spectateurs, qu'il dona dans la capacité. Veyrunes fit quelques pas et tomba mort. Les autres jeunes gens prirent la fuite. Ils menacèrent ensuite de revenir : il en parut même quelques-uns aux approches de Bagnols, mais un meunier à qui ils parlèrent leur ayant dit que non seulement M. Cancé avait pris ses mesures avec sa main forte pour les recevoir, mais qu'encore tout ce qu'il y avait de Messieurs à l'auberge de Champagne s'étaient armés de leurs Pistolets, ils se

*Champagne*

retirèrent. Cependant l'alarme était extrême à cette auberge et l'on craignait si fort d'être obligé de soutenir un siège pendant la nuit contre la jeunesse d'Allenc qui de tous les temps a passé pour une des plus mutines du pays, et qui s'en est même toujours fait une espèce de gloire que tout le monde engagea une de mes Sœurs Religieuse qui y était avec ma fille, ainsi que Mad<sup>e</sup> la Comtesse de Lastic à m'en écrire pour me faire part des horreurs où l'on était, et avoir mainforte d'ici s'il était possible. Deux des cavaliers étant de retour,

je les engageai à aller joindre leur officier à Bagnols et ils furent accompagnés de deux autres hommes. Il n'arriva rien dans la nuit. Personne ne se présenta et a depuis été tranquille. Les officiers de justice se rendirent lundi à Bagnols pour vérifier le cadavre.

L'on trouva dans les poches un caillou, des balles, deux lingots et un trident. L'on m'a assuré qu'on avait vu à Veyrunes un pistolet de poche, que même lorsque la Maréchaussée avait paru, il avait voulu le remettre à la servante de l'auberge qui lui avait refusé de s'en charger. Les balles et le lingot semblent bien indiquer qu'il avait des armes et il est vraisemblable qu'il avait eu la précaution de les cacher aux approches de la Maréchaussée. Cet homme qui était d'une taille avantageuse était le plus mutin et le plus tapageur de la Paroisse d'Allenc. Il s'était mis plusieurs fois à leur tête pour exciter des querelles sur sa paroisse et sur celles du voisinage, notamment le jour des fêtes votives, à l'égard du cavalier qui l'a tué c'est un homme essentiellement doux, ferme mais prudent. Je lui dois ce témoignage. il n'est point d'accord sur un fait avec M. Cancé son officier, il assure qu'après que Veyrunes se fut saisi de la chaise, M. Cancé lui ordonna plusieurs fois de faire feu sur lui, et qu'il n'exécuta l'ordre qu'après que Veyrunes lui eut jeté la pierre, M. Cancé prétend n'avoir point donné cet ordre. Plusieurs personnes qui étaient présentes m'ont dit les uns n'avoir point entendu que M. Cancé eut ordonné à Bassuège de tirer, les autres en plus grand nombre assurent l'avoir entendu à plusieurs reprises. M. Cancé ajoute que dans le trouble l'on aurait bien pu équivoquer parce que lorsqu'il retenait plusieurs de ces jeunes gens le pistolet à la main, il menaça

page 5

plusieurs fois à haute voix s'ils ne se contenaient ; il dit que Bassuège ainsi que les autres peuvent s'être trompés, et que lui entendant prononcer le mot de tirer, ils ont pu croire qu'il lui ordonnait de le faire. C'était hier le jour de la fête votive de Bagnols. M. Cancé s'y rendit avec sa Brigade. Il y venait les années précédentes nombre de jeunes gens de la Paroisse d'Allenc. Il n'en parut hier que deux ou trois qui se comportèrent bien et tout fut tranquille.

A l'égard du vol de l'argenterie l'on n'en a point encore découvert les auteurs. L'on pense même diversement sur ce vol. D'abord les premiers soupçons tombèrent sur des gens de Bagnols qui volèrent l'année dernière du Blé dans le grenier du Sr Champagne (*Champagnac*) et qui ayant été décrétés tiennent la campagne roulant cependant au voisinage de Bagnols, ensuite comme depuis la mort du S<sup>r</sup> Champagne il y a beaucoup de division entre sa veuve et ses enfants bien des gens ont crû et croient encore qu'ils se sont volés entr'eux. Il y a même des circonstances qui fortifient cette conjecture.

J'ay l'honneur d'être avec un profond respect

Monseigneur

A Mende le 9 7<sup>bre</sup> 1770

Votre très humble et très obéissant serviteur ./.  
Lafont »

## CITATIONS GENEALOGIQUES

pesé non seulement sur son destin génétique, mais encore sur sa genèse psychologique et morale. Rien, dans ce dosage parfois infinitésimal d'ingrédients variés, n'est inutile. La famille de l'épouse pèse sur le destin de l'époux, et réciproquement. Le destin du fils, conditionné par le passé de la mère, influe sur celui du père. Tel oncle occupera une place privilégiée dans l'itinéraire affectif de son neveu. Rien, dans ces conditions, de ce qui regarde le lignage, ses alliances et ses rejetons, n'est insignifiant. » *Alain Peyrefitte*

« Il savait sa généalogie, il connaissait ses aïeux sur le bout des doigts ; mais il n'était pas sûr de son père. » *Jules Renard*

« Ces papiers, ces parchemins laissés là depuis longtemps ne demandaient pas mieux que de revenir au jour. Ces papiers n'étaient pas des papiers, mais des vies d'hommes.... » *Jules Michelet (1798-1874)*

« On compte ses aïeux quand on ne compte plus. » *François René de Chateaubriand (Extrait de La vie de Rancé)*

« Quels misérables nous serions, si nous n'étions pas fiers de nos ancêtres ! » *Laure Conan, Extrait d'Angélique de Montbrun*

## Histoire de petits lapins

Par Nicole BONSIGNORI

Si la genèse de l'histoire n'était pas aussi sombre, elle pourrait prêter à sourire !

L'un de mes ancêtres Gallarguais, appartenant à la RPR, participe dans la nuit du 6 au 7 Mai 1716 à la fameuse assemblée des Roques d'Aubais convoquée et présidée par le pasteur Antoine Court.

Deux « faux frères » dénoncent l'assemblée et seul, mon ancêtre Pierre Chautard est arrêté et emmené dès le lendemain matin à Montpellier. Le gouverneur militaire avait pouvoir d'envoyer directement aux galères sans autre forme de procès dans les affaires protestantes.

Ce n'est donc pas le présidial qui le condamne mais le Duc de Roquelaure lui-même !

J'ai eu le bonheur d'avoir copie de l'interrogatoire de Pierre Chautard sous la côte C 197 aux AD de Montpellier et vous allez voir que le pauvre homme a fait ce qu'il a pu en s'embrouillant dans une histoire de lapins, mais, hélas, il n'a pas convaincu ses juges. Il fut en effet rattaché quelques jours après à la chaîne de Bordeaux pour Marseille où il embarqua sur la galère « LA CONQUERANTE »

« Avons mandé de venir par devant nous l'accusé ci après nommé, de lui serment pris de dire la vérité.

Interrogé de son nom, surnom, âge, demeure et religion. A dit s'appeler Pierre Chautard, habitant du lieu de Grand Gallargues, âgé de 42 ans ou environ, nouveau converti.

Lui avons communiqué que nous lui faisons le procès d'autorité de Monseigneur l'intendant en dernier recours en vertu de l'arrêt du Conseil d'état d'attribution de juridiction.

Interrogé s'il n'est pas vrai qu'il a été à une assemblée de nouveaux convertis qui se tint aux Roques d'Aubais la nuit du 6<sup>ème</sup> au 7<sup>ème</sup> du présent mois de Mai.

A dit que non, qu'il est pourtant vrai qu'il avait défini d'y aller et qu'il était véritablement en chemin pour y aller mais qu'ayant rencontré les sieurs Deferre et Valz, appréhendant d'être reconnu, il s'en retourna à sa maison ayant pourtant demeuré 2 heures à y retourner.

Interrogé quelle heure il était lorsqu'il allait à l'assemblée,

a dit que c'était 8 heures ou 9 heures du soir.

Interrogé où il alla pendant ces deux heures qu'il resta à retourner à sa maison.

A dit qu'il alla visiter une de ses terres où les lapins y font beaucoup de mal.

A lui remontré qu'il ne dit pas la vérité puisque ce n'était pas l'heure d'aller visiter sa terre et que de cette heure les lapins sont enfermés.

A dit que c'est la nuit que les lapins font du mal et que s'étant rencontré à la dite heure à la campagne, il prit parti d'aller visiter sa terre au lieu

d'aller à l'assemblée.

A lui remontré encore qu'il ne dit pas la vérité puisqu'il n'est pas possible qu'il ait demeuré 2 ou 3 heures comme il dit pour visiter sa terre et qu'il ne soit retourné à sa maison qu'environ à la minuit.

A dit qu'il demeura quelque temps à visiter la dite terre.

Interrogé si la dite terre est proche des roques d'Aubais.

A dit que non et qu'il y a une lieue loin.

L'avons derechef exhorté de nous déclarer s'il n'est pas vrai qu'au lieu d'aller à la dite terre, il fut à la dite assemblée, s'étant retiré de la dite terre à la même heure que l'assemblée finit.

A dit comme ci devant qu'il n'a pas été à la dite assemblée.

Interrogé si quand il allait à la dite assemblée, il était seul ou accompagné, a dit qu'il était seul ; que véritablement, il y avait quelque part devant lui, un homme qu'il ne connut pas, qu'il ne put pas l'approcher parce qu'ayant vu les dits sieurs Deferre et Valz, il s'écarta du chemin et entra dans les olivettes pour n'être pas aperçu .

Interrogé qui était l'avertisseur de la dite assemblée et qui est celui ou celle qui l'avertit de s'y trouver.

A dit que personne ne l'avertit, mais qu'ayant vu passer devant sa maison plusieurs personnes sur les 9 à 10 heures du soir, il sut qu'ils allaient à une assemblée et les suivit, et il les aurait rejoints s'il n'avait été détourné par les dits sieurs Deferre et Valz.

Interrogé s'il connaît les gens qui passaient devant sa porte, s'il y avait des hommes et des femmes.

A dit qu'il ne les connut point et qu'il n'y avait point de femmes.

Interrogé s'il n'est pas vrai que la nommée Bolle, femme du nommé Cabanis, du dit lieu de Gallargues lui aurait dit d'aller à l'assemblée.

A dit que non et qu'elle ne lui a pas parlé.

Interrogé s'il ne sait qui était le prédicant de l'assemblée ou s'il ne l'a oui dire.

A dit que non.

Interrogé s'il n'a été en d'autres assemblées et principalement à celle qui se tint au lieu de Combes au mois de Mars dernier.

A dit que non.

Interrogé quelle heure il était lorsque le consul vint chez lui pour l'arrêter.

A dit qu'il était environ minuit ou une heure.

Interrogé s'il y avait longtemps qu'il s'était retiré.

A dit qu'il y avait environ une heure

Exhorté de dire la vérité

A dit l'avoir dite.

Lecture faite etc...etc... »

## CITATIONS GENEALOGIQUES

« Nous n'avons part à la gloire de nos ancêtres, qu'autant que nous nous efforçons de leur ressembler. » *Molière*

« S'il fallait un jour que les forêts disparaissent, l'homme n'aurait plus que son arbre généalogique pour pleurer. » *Albert Einstein*

« Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants. » *Antoine de Saint-Exupéry*

« Que d'amis que de parents naissent en une nuit au nouveau ministre ! Les uns font valoir leurs anciennes liaisons, leurs sociétés d'études, les droits du voisinage ; les autres feuilletent leur généalogie, remontent jusqu'à un trisaïeul, rappellent le côté paternel et le maternel ; l'on veut tenir à cet homme par quelque endroit, et l'on dit plusieurs fois le jour que l'on y tient [...] » *La Bruyère*

« Oublier ses ancêtres, c'est être un ruisseau sans source, un arbre sans racines. » *Proverbe chinois*

« Celui qui ne sait pas d'où il vient ne peut savoir où il va car il ne sait pas où il est. En ce sens, le passé est la rampe de lancement vers l'avenir. » *L'archiduc Otto d'Habsbourg-Lorraine*

« Il faut cultiver la tradition que nous pouvons appeler l'histoire locale, trésor précieux lorsqu'il est porteur des valeurs que l'expérience, l'exemple, la sagesse, la caractère particulier d'une race laissent en héritage de génération en génération comme une nourriture pour notre pèlerinage dans le temps. » *Pape Paul VI (Interview pour le journal 'La Croix', 27 juin 1970)*

« A qui est homme d'honneur, Ne lui demande pas sa généalogie. » *Proverbe espagnol*

« Jamais ne sera écrite la généalogie véritable de chaque humain, tissée de détours inouïs, fruit des hasards, des caprices ou des passions. » *Benoîte Groult*

« Bien des choses s'éclaireraient si nous connaissions notre propre généalogie. » *Gustave Flaubert*

Jamais ne sera écrite la généalogie véritable de chaque humain, tissée de détours inouïs, fruit des hasards, des caprices ou des passions. Benoîte Groult (La Touche étoile)